

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 4 — ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 16 SEPTEMBRE 1960 — PRIX: 10¢

Coup de grâce à l'O.N.U.

Les Rockefellers, qui ont réussi à faire construire ... siège social des Nations Unies à New-York, doivent bien se demander cette semaine comment ils ont pu contribuer ainsi au prestige du communisme. En effet, grâce à ce site stratégique, M. "K" va pouvoir mettre pied sur le territoire américain pendant une campagne électorale et diminuer l'importance de la présidence américaine en attirant l'attention mondiale sur toutes les autres questions possibles et impossibles. La présence avec lui des chefs de tous les pays satellites d'Europe rehaussera l'effet de son geste.

Un commentateur autorisé croit que M. "K" pose ce geste précisément dans le but de reprendre la vedette aux yeux du monde, position qu'il a perdue par ses "excès" au sommet et par ses chicanes avec les chefs communistes rouges. Il est bien possible cependant que M. "K" soit venu à New-York plutôt dans le but de frapper un coup mortel à l'O.N.U. Ceci ferait plaisir à ses collègues orientaux et surtout enlèverait du chemin l'organisation qui semble vouloir empêcher l'établissement de régimes communistes dans les nouveaux états d'Afrique et dans les vieux pays d'Amérique latine. De plus, avec la disparition de l'O.N.U., le seul moyen pacifique d'empêcher la guerre serait des réunions au sommet entre blocs communistes et non-communistes, où M. "K" n'est pas handicapé par le protocole ou un vote minoritaire.

Jusqu'ici l'O.N.U. a servi admirablement les fins du communisme. Son existence même semble prêcher la possibilité de la "coexistence pacifique", phrase si chère à M. "K". Les interventions armées de l'O.N.U. n'ont pas déplu, non plus, au Kremlin, surtout au canal de Suez. En Corée, l'O.N.U. a aidé à démontrer aux Chinois communistes que la guerre n'est pas une méthode efficace d'expansion. Au contraire, l'O.N.U. est tellement friande du système de paix équivoque que la même communiste impénitente en serait devenue membre depuis, n'étant l'opposition américaine.

Mais aujourd'hui, après avoir posé des gestes inutiles lors du martyre de la Hongrie, l'O.N.U. semble décidée d'empêcher l'expansion communiste au Congo et peut-être, plus tard, à Cuba. M. "K" viendrait alors essayer de faire rebrousser chemin à l'organisation internationale, quitte à laisser la salle, en claquant les portes. Il ne resterait alors comme obstacle à la guerre que des réunions au sommet où la présence de la Chine communiste donnera à M. "K" le rôle de conciliateur et chef d'orchestre.

★ ★ ★

Catholicisme et présidence

La question des croyances religieuses de M. Kennedy est devenue d'une importance majeure dans la campagne électorale aux Etats-Unis. Il ne faut pas oublier que le débat se poursuit dans un contexte exclusivement politique. Pour un certain nombre d'électeurs, ce sera le facteur décisif, pour ou contre. Chaque parti s'appliquera plus ou moins ouvertement à en tirer profit.

Si M. Nixon garde le silence, ce sera parce qu'il compte que les bigots voteront contre M. Kennedy, et parce qu'il croit qu'une campagne plus ouverte provoquera plus de sympathie pour M. Kennedy. Ce dernier, à son tour, semble content de faire beaucoup de cas de la question. Il définit son catholicisme de façon à se réconcilier les protestants bien pensants, sans trop mécontenter les catholiques.

Ni M. Nixon ni M. Kennedy n'a l'intention d'abolir le corps des aumôniers militaires américains, le droit des ministres de la religion à présider des mariages, le programme d'aide aux pays sous-développés ou aux victimes de guerre, les exemptions de taxes sur les églises et d'autres formules qui enfreignent la stricte séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Ni l'un ni l'autre reconnaitra le Vatican, dans un avenir prochain, imposera le serment de Pie X aux candidats au congrès, déclarera le divorce illicite aux Etats-Unis.

Chacun tirera autant de profit qu'il le peut de la situation religieuse actuelle. C'est tout.

★ ★ ★

Le journal et la publicité

La Commission d'Enquête sur les pratiques hostiles à la liberté de commerce vient de publier un rapport frappant au sujet d'une compagnie qui exploite deux journaux à Vancouver moyennant un atelier.

La commission souligne que les journaux sont encore les moyens de première importance dans la création de l'opinion populaire. Le journal donne plus de détails que les postes de radio et de télévision, un contexte plus ample, le temps de réfléchir, l'accès au lecteur quand il le veut; la radio et la télévision vont vite en besogne, mais ces moyens ne laissent que des impressions vives, peu d'information, et ils exigent la présence de l'auditeur à des heures fixes.

Ce commentaire constate un fait qui est à l'honneur du peuple qui distingue bien entre récréation et information. C'est pourquoi les marchands qui veulent se faire des clients nombreux et convaincus ne cessent de se servir de la publicité écrite comme moyen de première qualité pour atteindre un auditoire.

Le nouveau Code des rubriques du bréviaire et du missel romain

CITE DU VATICAN (CCC) — Le dernier numéro des "Acta Apostolicae Sedis" vient de publier le nouveau Code des rubriques du bréviaire et du missel romain, promulgué par le Souverain Pontife avec le "motu proprio" "Rubricarum instructum" du 25 juillet dernier.

Le nouveau Code des rubriques est le résultat de l'étude entreprise sous le pape Pie XII dans le but de réunir la législation contenue dans de nombreux et divers textes, de l'ordonner, de la simplifier et de la fondre en un corps unique. Par son ordre systématique, sa clarté et son caractère organique, il permettra une connaissance plus facile et plus sûre de la loi. De même que le Code de droit canon réorganisait et éclairait tout l'ensemble moins organique des lois précédentes auquel il se substitua, le nouveau Code des rubriques entend pareillement être un premier pas concret et décisif vers la préparation du Code de droit liturgique souhaité, qui devra réunir et ordonner systématiquement toute la législation liturgique.

Le Code des rubriques est divisé en trois parties: rubriques générales, rubriques générales du bréviaire romain et rubriques générales du missel romain; il est composé de 530 canons.

La coïncidence du jour liturgique avec le jour naturel étant établie, la structure de l'Office divin conserve la disposition traditionnelle, avec tout le "cursus" des sept heures canoniques, des Matines aux Complies. Une réorganisation éventuelle du "cursus" quotidien pourra être comprise dans les plus hauts principes concernant la réforme liturgique, qui, ainsi que le Souverain Pontife y fait allusion dans son "Motu proprio", seront proposés à la considération des Pères du futur Concile. Un autre élément qui demeure sans changement est la forme unique de l'Office divin, aussi bien pour la récitation en choeur que pour la récitation individuelle.

En ce qui concerne la nouvelle rédaction du "Calendrier" du bréviaire et du missel romain, revue sur la base d'une nouvelle classification des fêtes, le principe suivi a été de ne pas faire du nouveau, mais de rédiger sous une forme plus simple et plus claire ce qui existait déjà.

En pratique, on trouve encore dans le "Calendrier" toutes les fêtes qui y étaient inscrites jusqu'à présent. Les fêtes qui reviennent deux fois en l'honneur d'un mystère ou d'un même saint font exception. Certaines sont célébrées une seule fois; d'autres sont réduites à une simple commémoraison en raison de leur caractère local ou d'autres éléments historiques moins certains.

Un des aspects particuliers du nouveau Code des rubriques est d'avoir concilié la détermination, exacte et fixée jusque dans les détails, de la célébration extérieure du culte avec une conception pastorale de la liturgie. Un premier élément de cet aspect est la prééminence reconnue au dimanche. Un second est l'application d'une nette prépondérance du cycle qui célèbre le mystère de la Rédemption sur le cycle des saints. Un troisième est l'institution d'un groupe de messes votives, destinées à souligner certaines célébrations extraordinaires, telles que, par exemple, les missions populaires ou certaines assemblées particulières.

Le dernier point saillant est le rôle confié aux évêques dans le règlement de la liturgie, dans leurs diocèses respectifs. L'évêque n'est plus simplement le gardien de l'observance de la loi, mais il en devient l'âme, conformément aux exigences locales.

M. Jose Rivero, éditeur du "Diario de la Marina", journal quotidien publié à La Havane jusqu'à sa suppression par Fidel Castro il y a quelques mois, étudie attentivement la première édition de son journal en terre d'exil, à Miami. L'opposition au régime Castro et au communisme en Amérique, tel est l'objectif de cette publication désormais hebdomadaire qui sera envoyée à Cuba et dans tous les pays d'Amérique latine. (Photo NC)

Version française du Nouveau Testament dans les chambres du "Reine Elisabeth"

MONTREAL (CCC) — Toutes les chambres de l'hôtel Reine Elisabeth, à Montréal, auront maintenant une version française du Nouveau Testament que pourront consulter les clients de l'hôtel.

Un représentant du Centre diocésain de la Bible, M. René Salvator-Cata, a remis, le vendredi 9 septembre, 1,200 exemplaires français du Nouveau Testament au directeur général de l'hôtel Reine Elisabeth, M. Donald M. Mumford.

Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, avait lancé, la veille, une campagne ayant pour but de faire placer un Nouveau Testament en français dans toutes les chambres d'hôtel et d'hôpital de Montréal. C'est l'hôtel Reine Elisabeth qui fut le premier à accepter.

"La plupart des hôtels sur ce continent ont une bible de langue anglaise, offerte par la Société Gideon, dans chaque chambre. Mais selon nos enquêtes, c'est la première fois qu'une distribution d'une telle envergure en langue française a été faite", de dire Monsieur Catta.

En offrant le Nouveau Testament en français aux hôtels et aux hôpitaux de la région de Montréal, le Centre catholique de la Bible poursuit deux buts. Son Exc. Mgr Léo Blais, évêque auxiliaire de Montréal, a déclaré que, d'habitude, les personnes de passage dans les hôtels ont beaucoup de temps libre et souvent ne savent comment le remplir: "En leur donnant une occasion d'approfondir leur connaissance des écritures saintes, a-t-il ajouté, nous pensons pouvoir faire de leur loisir un loisir profitable. De plus, les voyageurs sont souvent seuls et ont besoin de soutien spirituel. Nous espérons que cette initiative leur apportera l'aide qu'ils cherchent."

La campagne pour la diffusion des écritures saintes en langue française a été lancée à la cathédrale de Montréal par le cardinal Léger. Des représentants de chaque hôtel et de chaque hôpital de la métropole assistaient à cette cérémonie et ont reçu un exemplaire du Nouveau Testament des mains du cardinal. La version du Nouveau Testament que distribue le Centre de la bible est l'oeuvre de l'Association des études bibliques au Canada et a été publiée par les éditions Fides à Montréal.

La Villa Maria sera ouverte officiellement le 2 octobre

ST-NORBERT — En plein coeur de l'une des plus vieilles paroisses issues de l'Eglise-mère de l'Ouest canadien, à St-Norbert, sur les bords de l'historique rivière Rouge et à l'ombre des grands arbres qui, au siècle passé, faisaient déjà l'admiration des ardents pionniers de l'Evangile en nos plaines, s'élève aujourd'hui, gracieuse et attrayante, la Maison de Retraites Villa Maria, témoin éloquent de la vivacité de cette foi qu'ils implantèrent et gage futur de sa croissance à pleine maturité.

Depuis une quinzaine d'années existait à St-Boniface une maison de retraites où passaient chaque année quelque 1,000 à 1,200 fidèles désireux de refaire leurs forces spirituelles au moyen de ce remède spécialement adapté aux besoins modernes, à savoir, le calme et la méditation. Mais le mouvement grandissait à vue d'oeil, sous l'impulsion de son zélé directeur secondé d'apôtres laïcs au dévouement inlassable. Et la vieille maison — trois fois agrandie — s'avérait incapable d'accommoder adéquatement le nombre toujours croissant de personnes qui frappaient à sa porte. C'est alors qu'en un geste de foi et de confiance magnifique que fut fondée la Maison de Retraites catholique Inc., société à charte qui assuma la responsabilité financière de la construction d'une nouvelle maison. Ayant lancé un plan d'emprunt (sous forme de débentures) ladite société recueillit en un temps record les $300,000 qui faisaient son objectif. En même temps débutait la construction sur un terrain des mieux choisi (à quelques centaines de verges du Noviciat des Pères Oblats, autrefois l'asile Ritchot).

Isolée des bruits de la ville et cependant d'accès très facile, la Villa Maria, dans son cadre charmeur, possède un visage calme, une allure coquette et invitante, de même qu'un cachet religieux inspirateur et agréable. Couvrant quelque 20,000 pieds carrés de superficie, elle abrite une chapelle aux lignes architecturales très sobres; 54 chambres, de même qu'un vaste salon de lecture et un réfectoire pour les retraitants; une cuisine à l'aménagement très moderne, des bureaux et salles de consultation, ainsi que les appartements du personnel religieux et laïc de la maison.

De façon non officielle, la Villa Maria ouvrit ses portes pour recevoir en retraite de huit jours un groupe très méritant: les frères coadjuteurs oblats, responsables en grande partie du travail de finition, de la construction du mobilier et de l'installation des systèmes de chauffage, plomberie et électricité à la nouvelle maison. Puis, elle accueillit un imposant groupe de demoiselles de langue française, lequel sera suivi, cette semaine, de jeunes filles de langue anglaise.

Mais ce n'est que le dimanche 2 octobre qu'elle sera officiellement ouverte, grâce à la condescendance de Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, qui a gracieusement accepté d'en présider la cérémonie de bénédiction.

C'est donc avec le plus vif plaisir que le Père Directeur et l'exécutif de la Maison de Retraites lancent aux fidèles des deux archidiocèses une chaleureuse invitation: Venez nombreux, venez en foule — entre 3 h. et 9 h. du soir, le dimanche 2 octobre — visiter cette maison que la foi et la confiance ont bâtie pour vous. Venez et goûtez un peu, d'avance, ce que la Villa Maria vous réserve. C'est votre maison, et ses portes vous seront ouvertes, car, bien que toute neuve, la Maison de Retraites garde son vieil esprit de chaude hospitalité, base de cette charité apostolique qui caractérise l'oeuvre depuis ses débuts. Bienvenue, donc, à la Villa Maria, le dimanche 2 octobre prochain.

L'ouverture officielle de la nouvelle Maison de retraites fermées de St-Norbert aura lieu le 2 octobre, à 3 h. de l'après-midi. Les visiteurs pourront visiter la maison de 3 h. à 9 h. p.m.

Boursiers de l'A.C.F.C., 1959-60

Sont revenues de la province de Québec, en juin, avec des diplômes étiquetés: "distinction" et "grande distinction" les quinze boursières de l'A.C.F.C.: Mlles Thérèse Bilodeau et Pauline Demers, de Debden, qui enseigneront respectivement à Vawn et à l'école Stobart de Duck Lake; Louise Gaucher, de Coderre, à Gravelbourg; Hélène Lafrance, de Gravelbourg, Diane Martin, de Willow-Bunch, et Yolande Paradis, de Val Marie, toutes trois à Willow-Bunch; Adèle Lavoie, de Highgate, et Thérèse Painchaud, d'Albertville, à North Battleford; Ginette et Laurette Painchaud, d'Albertville, à Léoville; Lorraine Pelletier, de Duck Lake, à Marcelin; les Rév. Srs Thérèse-de-Jésus (Jacqueline Baril), Anne-Thérèse (Lora Lang), Angèle-Marie (Rita Lepage) et André-Marie (Henriette LeStrat), respectivement à St-Louis, Prud'homme, Domremy et Prince-Albert.

Félicitations à chacune et bon succès dans leur nouvelle carrière "Pour Dieu et la Patrie"!

Il nous fait plaisir aussi d'annoncer les autres boursiers et boursières de l'A.C.F.C. de cet automne: Mlles Gayle Bellefleur et Jacqueline Duperreault, de Willow-Bunch, sont parties pour l'Ecole Normale Notre-Dame de Montréal; Délia Bourassa, de Radville, et Claudette Mailhot, de Gravelbourg, sont rendues à l'Ecole Normale de Beauceville (celle-ci est dirigé par la Rév. Mère St-Félix-de-Valois, bien connue en Saskatchewan); Céline Boudreau, de Prince-Albert, va à l'Ecole Normale de Valleyfield; Claire Caron, de Montmartre, fera ses études à l'Ecole Normale des Soeurs du Bon Pasteur à Chicoutimi; Monique Boivert, de Glentworth, se rend à l'Ecole Normale des Soeurs du Bon Conseil, également à Chicoutimi; Rita Denis, de St-Denis, et Dolorès Loiselle, de Prud'homme, seront à l'Ecole Normale de Saint-Lambert; Lucienne Gareau, de St-Isidore, étudiera à l'Ecole Normale de Joliette; Gisèle Lemieux, d'Alida, fera son Ecole Normale chez les Filles de la Charité de Sherbrooke, avec Thérèse Marchildon, de Zenon Parc; Noëlla Morin, de Ferland, poursuivra ses études à l'Ecole Normale de Rigaud; Céline Roy, de Delmas, continuera à l'Ecole Normale Marie-Rivier de St-Hyacinthe; les Rév. Srs Robert-de-la-Mennais (Denise Tellier) et Hélène-Marie (Joséphine Mareski), de Prud'homme, étudieront toutes deux à l'Ecole Normale Eulalie-Durocher de St-Lambert.

Bénéficient aussi de bourses de l'A.C.F.C., trois jeunes gens de la Saskatchewan: Dolor Fauchon, de Ferland, à l'Université de Montréal; Réal Préfontaine, de Lisieux, à l'Université Laval de Québec, et Joseph Marchildon, à l'Université de Sherbrooke.

Nous leur souhaitons une année fructueuse et réussie. Qu'ils nous reviennent tous remplis de science, de sagesse et de zèle pour nos causes d'apostolat et d'éducation. Vive l'A.C.F.C.! Honneur au mérite!

Le Crédit Social réélu en C.-B.

VICTORIA, C.-B. — Le gouvernement du Crédit social a été reporté au pouvoir avec une majorité réduite, à l'élection provinciale tenue lundi en Colombie-Britannique.

Selon les derniers rapports, le Crédit social avait obtenu 32 sièges, le PSD 15, et le parti libéral, 4. Aucun candidat conservateur n'avait réussi à se faire élire.

OTTAWA — Le Bureau fédéral de la statistique a rapporté qu'à la fin de juillet cette année, le nombre des demandes de prestations d'asurance-chômage était de 30 pour cent plus élevé qu'à la même période l'an dernier.

Cette année il y avait 294,-137 demandes en regard des 225,945 de l'an dernier.

La L.F.C. du Manitoba demande la mise en vigueur du Chapitre XI

La Ligue des Femmes Catholiques du Manitoba demande que le gouvernement commence à mettre en vigueur les recommandations de la Commission MacFarlane en faveur des écoles paroissiales. Une résolution dans ce sens a été votée lors du congrès provincial à Winnipeg, lundi dernier.

Dans les préambules de la résolution, le groupe de délégués, de tous les coins de la province, rappelle qu'une année s'est écoulée (30 novembre 1959) depuis le rapport de la commission d'enquête sur l'éducation et que rien n'a été fait pour réaliser le programme du Chapitre XI. Dans ce chapitre, la Commission a approuvé, à l'unanimité, un système d'octrois aux écoles privées et paroissiales, là où cela peut se faire sans nuire aux écoles publiques. Il s'agira d'environ 80 pour cent des octrois que la province accorderait si ces élèves fréquentaient l'école publique.

Le texte de la L.F.C. appuie surtout sur le fardeau injuste et de plus en plus pesant que les parents doivent consentir pour assurer à leurs enfants une éducation conforme à leur conscience, selon les exigences du Département d'Education et en particulier en ce qui regarde l'emploi d'instituteurs qualifiés.

En demandant au gouvernement de commencer la mise en vigueur du Chapitre XI sans retard, la Ligue affirme qu'ainsi il y aura véritablement égalité d'opportunité au point de vue scolaire pour tous les enfants, sans discrimination.

La déclaration suivait de près des rumeurs que la question serait remise indéfiniment par le gouvernement.

Les autres résolutions appuyèrent l'oeuvre des cercles d'études, un intérêt accru à l'égard des projets de loi, l'établissement de cours dans l'usage de la parole publique, la préparation soigneuse du centenaire du Canada et un contrôle plus efficace des programmes de la radio et de la télévision, surtout au foyer.

Lettre de Paris

La querelle scolaire parviendra-t-elle à s'éteindre?

par Maurice HERR

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

Près de 10 millions de jeunes Français reprennent le chemin de l'école après deux mois de vacances. Au total, c'est presque le quart de la population de la France.

Mais ce n'est pas seulement par ce chiffre record que l'ouverture de l'année scolaire 1960-1961 marque une date importante dans l'histoire scolaire de la France. Deux autres faits saillants lui donnent un relief capital.

D'abord, la mise en oeuvre d'une réforme des programmes d'enseignement qui laisse espérer que les jeunes Français seront mieux préparés à affronter les difficultés et les exigences du monde moderne: la technique prend peu à peu le pas sur les humanités classiques.

Ensuite et surtout l'application de la loi scolaire du 31 décembre 1959 destinée, dans l'esprit des pouvoirs publics, à mettre fin à une guerre de trois quarts de siècle entre l'enseignement officiel de l'Etat et l'enseignement libre catholique.

Cette loi, qui a été votée par le Parlement à une très forte majorité, résulta d'un projet élaboré par le gouvernement sans intervention ni consultation officielles de la Hiérarchie. Ce point doit être précisé en face des accusations de cléricalisme lancées du camp laïque contre les pouvoirs publics.

Le texte, qui fixe "les rapports de l'Etat et des établissements d'enseignement privés", indique qu'il s'agit bien d'une procédure entre l'autorité publique et des collectivités dispersées, plutôt que d'un "concordat" entre l'Etat et l'Eglise de France. Car le souci du gouvernement et du général de Gaulle n'a pas été, d'abord, de plaire à la hiérarchie et de se soumettre aux revendications des catholiques, mais de mettre un terme à une injustice sociale criante, et de faire cesser un désordre préjudiciable au bien commun et à l'unité nationale. La loi résulte donc d'un compromis, qui ne fait ni vainqueurs ni vaincus et qui, d'une façon plus ou moins accentuée, suscite plus de critiques et de réserves que d'approbations. Mais n'est-ce pas là le propre de tous les compromis?

L'Etat, donc, se propose de prendre à son compte une part importante des dépenses des établissements d'enseignement privés. Ces dépenses, d'un poids toujours plus lourd, étaient, jusqu'à présent, à la charge de la communauté catholique qui en arrivait à s'épuiser pour soutenir ses écoles fréquentées par près de 1,800,000 élèves. En dehors de

(Suite à la dixième page)

A l'A.E.C.F.M.

Le Club des 200

L'appel lancé la semaine dernière par l'Association d'Education a reçu bon accueil, car déjà 27 généreux amis ont envoyé leur contribution. C'est donc dire qu'on a foi plus que jamais dans la mission et le travail de l'Association, et qu'on désire l'appuyer de toutes manières, même par son argent.

Une autre bonne nouvelle . . . Les instituteurs et les institutrices de langue française du Manitoba mettent toute une organisation en branle ces jours-ci pour pouvoir, eux aussi, donner leur contribution à l'Association. On dit que le prochain numéro de leur Bulletin contiendra une grande page dédiée à cet important sujet. On parle même de faire publier dans ce journal, à l'occasion, le tableau d'honneur de ceux et celles qui auront versé un beau dix dollars à l'Association.

PREMIERE LISTE

Contribution de $200.00

Anonyme, St-Boniface

Contribution de $50.00

L'hon. juge Alfred Monnin, St-Boniface

Contributions de $25.00

Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface
Son Exc. Mgr Philip F. Pocock, archevêque de Winnipeg
S. H. le juge Alexandre Bernier, Winnipeg
M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, curé, St-Boniface
M. Léo Rémillard, président de l'AECFM, St-Boniface
M. Hervé Sala, vice-président de l'AECFM, Précieux-Sang
M. Léo Landry, vice-président de l'AECFM, Précieux-Sang
M. Henri d'Eschambault, trésorier de l'AECFM, St-Boniface
Mlle Suzanne Tremblay, consulat de France, Précieux-Sang
R. P. Ludger Guy, S.J., St-Boniface
Me Laurier Régnier, M.P., Précieux-Sang
M. J.-E. Jeannotte, M.A.L., Meadow Portage
M. Edmond Préfontaine, M.A.L., St-Pierre
M. Gildas Molgat, M.A.L., Ste-Rose-du-Lac
M. Laurent Desjardins, M.A.L., St-Boniface
M. Stanley Roberts, M.A.L., Niverville
S. H. le maire J. G. Van Belleghem, St-Boniface
M. Joseph Guay, échevin, St-Boniface
M. David-B. Parent, échevin, St-Boniface
M. Georges Guilbault, St-Boniface
Me Laurent Marcoux, St-Boniface
M. Bernie Wolfe, St-Joseph de Transcona
M. Wilfrid Decosse, Somerset
M. Joseph-E. De Gagné, St-Boniface
M. Roland Couture, St-Boniface

MEMBRES INSCRITS A DATE: 27

Au pays de mes cousins

par le R. P. Raymond DUROCHER, O.M.I.

M. Robert Hollier, directeur des Services du Tourisme français avec bureau chef à Montréal, est l'auteur d'un livre qui s'intitule "Bétail". Un ami prêtre en a fait le commentaire suivant, en substance: "Dieu y est présent, par son absence." En effet, M. Hollier y décrit les pérégrinations de soldats français en Afrique lors du dernier conflit mondial, alors que le simple militaire se faisait promener d'un endroit à l'autre moyennant blindés, motos, pieds, avec mission de déloger d'autres militaires qui ne tenaient pas à la promenade. Il n'est pas surprenant que ce genre de mémoires s'appelle "Bétail", car les hommes qui y figurent comme voyageurs sont conduits plutôt comme des bêtes à cornes. Il va sans dire que ce point de vue est aussi authentique que les mémoires publiés par les maitres, conducteurs de bétail, et qui essaient de donner une explication raisonnable de tout ce mouvement infrahumain.

C'est peut-être par réaction contre cette expérience que M. Hollier fait si bien son métier de conducteur de touristes vers la belle France, pays où le tourisme a droit de priorité même sur la guerre civile. Grâce au Bureau de Montréal, avec la collaboration fraternelle de M. Klein, agent des Chemins de fer de France, et de M. Blateau, agent adjoint d'Air France (et n'oublions pas la Transat), celui qui songe à un voyage au pays de la Tour Eiffel est immédiatement absout de toutes préoccupations matérielles, comme un ange. De nos jours, en économique il n'est pas même nécessaire de tirer les notes d'une harpe d'or. Une harpe argentée suffit. Un peu moins de confort mais autant de courtoisie.

Il n'est pas étonnant alors que ceux qui s'occupent de tourisme français ont été radieux cette année, les moyens de transport ayant été littéralement pris d'assaut par les voyageurs. Et pour cette raison, l'expérience devient presque banale au point qu'un récit de voyage doit se justifier. Pourquoi écrire une soirée à la Comédie Française quand on se rappelle avoir été entouré des gens de chez soi et quand n'importe quel groupe de lecteurs, pris au hasard, peut déceler un autre spectateur, prêt à faire les corrections de détail qui s'imposent. "M. le directeur, Mme Marney ne portait pas une robe rose, mais bien plutôt une robe rouge." Quelle gêne! Et encore! "Il a mouillé toute la journée ce jour-là, selon mon carnet. Si M. le directeur parle du beau temps dans l'après-midi, c'est sans doute à cause des consommations qui ont égayé le menu de sa collation!"

Le journaliste cependant doit faire face à ces embarras et écrire sur son voyage. D'autres peuvent voyager pour prier, pour se reposer, pour étudier, pour se vanter. On leur pose des questions polies et désintéressées, on regarde leurs photos et on les oublie. Mais le journaliste, lui, doit écrire quelque chose qui en vaut la peine.

Et avec raison. Car il voyage au nom de ceux qui n'ont pas le temps ou les moyens de le faire. Si on lui fait des conditions de faveur, c'est à cause de ses lecteurs éventuels. Si les portes s'ouvrent devant lui, c'est à cause de ceux qui restent au pays et qui payent leur abonnement. Après tout, même les compagnons occasionnels de voyage ne seraient pas trop mécontents de revivre par la lecture un peu de leurs propres expériences. Il leur faut se remettre au travail — à lui d'écrire. Parmi les lecteurs, enfin, plusieurs diront avec nostalgie: c'est ainsi que les choses se passent dans mon pays ancestral. C'est ce que le journaliste qui compose ces lignes veut surtout dire.

Car, un Canadien d'origine française qui visite la France le sent un jour ou l'autre: ça c'est mon pays d'origine. Peut-être devant les beautés lumineuses de Chartres. Peut-être en voyant dans la gare un train plein d'une jeunesse grouillante qui crie par tous les chassis baissés "Il mouille!" Peut-être au plus fort d'une discussion animée sur un accident de route. Peut-être en analysant la carrière de M. de Gaulle au milieu d'un boulevard de Paris, avec un vétéran des deux grandes guerres comme conseiller bénévole. Sans consulter les registres de baptême dans un village obscur on se dit tout à coup, "Tiens, (à Angers, l'on dira "'quiens") celui-là peut bien être un de mes cousins, dans la lignée qui n'a pas traversé l'océan il y a trois siècles. Plus tard, en entrant avec un rédacteur breton dans une salle immense décorée des drapeaux de 28 pays, le compagnon d'occasion dit: "Où est le drapeau de la Bretagne?" Et le Canadien se dit: "En voilà un qui au Québec serait un fervent de la république laurentienne. Vive la race!"

Il y a bien un décalage de siècles, car il y a eu continuité en France sous bien des rapports tandis que les Français au Canada ont été obligés de se débattre et de s'adapter à un milieu politique et religieux bien différent. La France possède toujours les trésors de l'histoire, de l'architecture, du théâtre, de l'art qui dénotent une certaine maturité humaine et surtout un peu de loisir en face des problèmes de survivance physique. C'est en ce sens le pays des ancêtres. Mais il y a aussi une France moderne, avec un Paris congestionné de voitures, un plan très étendu de sécurité sociale, un problème de démocratie scolaire, une part dans un marché commun florissant, une France où les Canadiens d'aujourd'hui feraient comme les Français d'aujourd'hui, s'ils n'avaient pas choisi la vie sous un autre ciel. Ça c'est le pays de mes cousins. Il faut bien en causer un peu.

(A suivre)

Au poste CBWFT

Du samedi au vendredi
8.00—Mire et musique

Samedi 17 septembre
6.00—Le roman de la science
6.30—Nouvelles
6.45—Pile ou face
7.00—Walt Disney "Un trophée pour Donald"
8.00—Noir et blanc
8.30—Clé de sol
9.00—Connaissance du monde "Chasse à l'éléphant"
10.00—Dialogues
10.30—Long métrage "La mort d'un cycliste"

Dimanche 18 septembre
6.00—Contes du dimanche "Pierrot le Marin"
7.00—Les travaux et les jours Expo de Québec
7.30—Des pays et des hommes
8.00—Petit théâtre "La surprise"
8.30—Au pays de Neufve-France "La pitoune"
9.00—Du coq à l'âne
9.30—Une étoile m'a dit
10.00—L'art et son secret
10.30—Premier plan

Lundi 19 septembre
6.00—Au jeu "Fantaisie sur glace au Mont-Royal"
6.30—Nouvelles
6.45—Mes chansons Colette Devlin
7.00—Tribune libre
7.30—Courrier du cinéma
8.00—Les belles histoires des pays d'en haut
8.30—En plein air "Tir au pigeon d'argile"
9.00—Gendarmerie royale "Une tombe introuvable"
9.30—Clé des champs
10.00—Vedettes d'aujourd'hui
10.30—Long métrage

Mardi 20 septembre
6.00—Furie
6.30—Nouvelles
6.45—Bonsoir Madame
7.00—Caméra '60
7.30—Passe-partout "Que Dieu vous soit en aide"
8.00—Trio "Préméditation"
8.30—Théâtre chez vous "Professeur Allen"
9.00—Monsieur Technos "Satellites et aéronautique"
9.30—Pays et merveilles "La fusée Atlas"
10.00—Théâtre O'Henry "Le coeur et la main"
10.30—Erroll Flynn "La fille en blue jeans"
11.00—Film "Une bouteille à la mer"

Mercredi 21 septembre
6.00—Le moulin aux images
6.30—Nouvelles
6.45—Du côté de chez Lise
7.00—Le siffleur "Chantage"
7.30—Mantovani Broadway
8.00—Petit théâtre "Théodore cherche des allumettes"
8.30—Théâtre des vedettes "Un étranger"
9.00—Arsène Lupin
9.30—A communiquer
10.00—Défi au danger "Plongeur professionnel"
10.30—Long métrage "Les assassins sont parmi nous"

Jeudi 22 septembre
6.00—Antoine
6.30—Nouvelles
6.45—Coup de vent
7.00—Guillaume Tell "Le bandit"
7.30—Panoramique "Les 90 jours"
8.00—A la porte St-Louis
8.30—Pour une chanson
9.00—Rendez-vous avec Michelle
9.30—Film
10.00—Jeu de mots
10.15—Long métrage "Natercia"

Vendredi 23 septembre
6.00—Les aventures de Jackie
6.30—Nouvelles
6.45—Caravane A Hull, P.Q.
7.45—Pour elle Au procope
8.00—Découvertes
8.30—Dans tous les Cantons A Hull
9.00—Cinéma International "Aventures à Berlin"
10.45—Les Collégiens Troubadours A St-Valentin
11.00—Ciné-vedettes "Sa vieille maman"

A Radio-Canada



Denyse St-Pierre

Quand les journalistes parlent de Denyse St-Pierre, ils la comparent à "Une pile électrique, un accumulateur d'énergie, de joie, de rires, de travail" et même ses compagnes de travail lui accordent cette énergie, quand par exemple Nicole Germain l'assimile à une "vraie dynamo"!

En 1952, Clément Fluet écrivait de Denyse: "Un tourbillon de gaieté, un cyclone de bonne humeur, un ouragan d'entrain". Tout le monde est d'accord, Denyse St-Pierre est une artiste dynamique! Et quand on a autant de tempérament, on n'a pas d'âge. Tout ce que nous savons de Mme Paul Colbert, c'est qu'elle naquit un 10 janvier . . . à Montréal, qu'elle débuta à l'âge de 15 ans, à Radio-Canada, et qu'en 1943 elle était déjà lancée.

En 1954, son ascension fut rapide, on la proclame Reine de la radio et de la télévision.

Au théâtre, à la radio et à la télévision, Denyse St-Pierre est une de nos jeunes comédiennes les plus en demande. On se souvient de la partenaire de Miville Couture à "Quelles nouvelles"; elle a incarné une Dolorès Latour exceptionnelle dans "Métropole" et tout le monde parle encore de sa Suzanne Rolland de "Francine Louvain".

Elle débuta au théâtre sur la scène de la Comédie de Montréal et elle joua tour à tour à l'Arcade, avec l'Equipe, le Rideau Vert et le Théâtre du rire. Elle fit aussi partie de la troupe de Madeleine Ozeray et joua pendant un an et demi en Amérique du Sud et pendant six mois à Mexico, avec Paul Cambo. Elle a même tourné deux films en espagnol. Au cinéma canadien, Denyse St-Pierre a tenu un rôle important dans "Coeur de maman" et le principal rôle féminin de "l'Esprit du mal".

Au réseau français de télévision de Radio-Canada, cette année, elle a interprété avec sa verve habituelle, le rôle de Liliane dans "Joie de vivre".

Ses succès à la radio, au théâtre, au cinéma ou à la télévision ne se comptent plus.

Voilà en quelques lignes, la brillante carrière de celle dont on a écrit: "Coquette, pensive, mutine ou emportée, Denyse St-Pierre est toujours et avant tout exquise".

Gabriel LANGLAIS.

Chez le peintre

— Tu vois, mon petit, c'est le portrait que j'ai fait de ta maman. Tu la reconnais?
— Bien sûr.
— A quoi donc la reconnais-tu?
— Tiens . . . à sa robe!

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en Français.

Dans les pays d'en haut

Les oeuvres fortes et simples rencontrent toujours un très large auditoire. Les organisateurs de programmes à Radio-Canada ont pu en faire la preuve avec "Un homme et son péché" en 22 ans, à la radio, et avec "Les belles histoires des pays d'en haut" en cinq ans, à la télévision. Les dernières statistiques du Service des Recherches et Sondages de Radio-Canada révèlent, une fois de plus, que "Les belles histoires des pays d'en haut" brisent tous les records de popularité auprès des téléspectateurs du réseau français. La captivante intrigue de Claude-Henri Grignon réunit autour de l'écran familial tous les lundis soirs à 8 h., en nombre pratiquement égal, hommes, femmes et enfants.

Les téléspectateurs de CBWFT retrouveront à leur écran "Les belles histoires" à compter du lundi 19 septembre, à 8 h. p.m. La distribution de cet écran comprend Jean-Pierre Masson (Séraphin Poudrier), Paul Dupuis (Arthur Buies), Paul Desmarteaux (Le curé Labelle), Andrée Champagne (Donalda Laloge), Louis-Philippe Hébert (le père Laloge), Gabriel Gascon (Alexis Labranche) et bon nombre d'autres comédiens réputés.

Dans tous les Cantons

Le vendredi 23 septembre, à 8 h. 30 p.m., CBWFT diffusera la dernière émission de la série d'été "Dans tous les Cantons". C'est la petite ville de Hull qui a été choisie pour cette dernière émission.

La partie vocale sera assurée par les Joyeux Camarades, un groupe très populaire dans la région, et dont les auditeurs du réseau français de Radio-Canada connaissent déjà les talents, grâce à quelques enregistrements sur disques. Les Joyeux Camarades donneront entre autres, leur interprétation de la chanson "C'était un p'tit bonhomme".

Le programme comprendra également des gigues et danses de la région de la Gatineau mettant en vedette Aldège Simard, gigueur, et plusieurs équipes de danseurs: les Iroquois de la Gatineau, un club de raquetteurs spécialisés dans les danses carrées qui interpréteront "Le plongeon", les Gaies Alouettes qui danseront un brandy et les danseuses du Lac des Fées, un groupe de fillettes de 11 et 12 ans, qui possèdent un répertoire de danses folkloriques de tous les pays. Elles ont inscrit au programme une danse israélite et une danse hollandaise. Enfin, l'émission sera complétée par les Petits Canadiens qui exécuteront d'autres danses carrées.

Police sans frontières

Une nouvelle série policière prendra l'affiche à compter du mardi 27 septembre, à 10 h. p.m., à CBWFT.

"L'Interpol" est une organisation d'hommes et de femmes de 63 pays. Chacun de ces pays a son état-major, l'ensemble de l'organisation, la plus vaste qui soit dans le domaine policier, étant coordonné par un bureau central. L'agent Smith, héros de la série "Interpol", sera appelé à voyager un peu partout à travers le monde, afin de lutter contre des bandes de criminels internationaux. Mais Smith a quand même un lieu d'attache précis. Il appartient à la division anglaise de l'"Interpol", laquelle est rattachée au célèbre corps policier de Scotland Yard.

C'est le comédien anglais Richard Wyler qui interprète le rôle de l'agent Anthony Smith. Né à Londres, Wyler décida à 16 ans d'aller tenter sa chance au cinéma, mais ses talents de comédien n'y furent pas appréciés. Il végétait, quand un éclaireur de Hollywood le remarqua. Cette fois, Richard Wyler avait son contrat en poche.

Théâtre et cinéma

Voici quelques détails sur les émissions de théâtre et de cinéma qui vous seront présentées au cours de la semaine prochaine:

Le samedi 17 septembre, à 10 h. 15: "La mort d'un cycliste", un drame psychologique de J. A. Bardem avec Lucia Bose et Alberto Closas. Un couple revenant un soir vers Madrid frappe un cycliste et continue sa route sans se préoccuper du blessé. Le lendemain, les journaux annoncent la mort du cycliste. Hanté par ce souvenir et rongé par les remords, le chauffard ne songe plus qu'à se livrer à la justice.

Le dimanche 18 septembre, à 8 h. p.m.: "La surprise", prix Eurovision au dernier Festival de Cannes. Ce film met en vedette Philippe Nicaud, Evelyne Dandry et Jean Carmet. C'est une réalisation de Marcel Bluwal.

Le lundi 19 septembre, à 9 h. p.m.: Gendarmerie Royale, mis à l'affiche "Une tombe introuvable". Un mari se débarrasse de sa femme et lui érige un monument digne des plus grands seigneurs, une route pavée qui coûte au gouvernement quelques millions de dollars. Le caporal Gagnier (Gilles Pelletier) et ses aides ne trouvent pas facile d'identifier le vrai coupable.

Le mardi 20 septembre, à 8 h. p.m.: la seconde partie d'un trio d'Eugène Cloutier intitulé "Préméditation" sur l'ambition démesurée d'un industriel.

Le même jour à 8 h. 30: Théâtre chez vous présente, "Professeur Allen". Si, à l'instar du professeur Allen, vous arriviez en face d'une affiche sur laquelle, on lit "Fin de la route".

Ce même jour à 10 h.: Théâtre O'Henry, "Le coeur et la main". O'Henry raconte au jeune Hermitage, l'histoire passionnante de Réginald Easton et de son père, considérés comme les dévaliseurs de coffres-forts les plus habiles du monde.

Le mercredi 21 septembre, à 8 h. 30 p.m.: Théâtre des vedettes, "Un étranger".

A 9 h.: Arsène Lupin, "L'aiguille creuse". Beautrelet rend visite au baron de Velines, accompagné du professeur Massiban, mais à l'instant de découvrir enfin dans le fameux manuscrit historique, l'énigme de l'aiguille creuse, un tragique incident se produit.

A 10 h. 30: "Les assassins sont parmi nous", une comédie psychologique de Wolfgang Staudte, avec Hildegarde Neff et Ernst Borchert. En 1945, dans les ruines de Berlin, un homme retrouve un de ses anciens officiers qui a commandé un odieux massacre de civils.

Le jeudi 22 septembre, à 7 h. p.m.: Guillaume Tell, le légendaire héros helvétique pour combattre, à la manière d'un Robin des Bois en montagne, le régime féodal tyrannique.

A 7 h. 30: Panoramique, "Les 90 jours", conscience d'un groupe de travailleurs en grève dans une petite ville ouvrière.

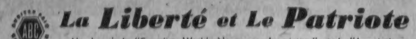
A 10 h. 15: Ciné-Club, "Natercia", un drame de Pierre Kast, avec Pierre Vaneck et Françoise Prévost. On assistera à la naissance et à la mort d'un grand amour.

Le vendredi 23 septembre, à 9 h. p.m.: Cinéma International, "Aventures à Berlin", drame qui met en vedette Dirk Bogarde et Mai Zetterling. Un évadé, à la recherche de ceux qui pourraient l'innocenter, voit ses témoins clef disparaître les uns après les autres.

A 11 h.: Ciné-Vedettes, "Sa vieille maman", une comédie dramatique de Guido Brignone. Un chanteur réputé (Benjamino Gigli) revient dans son village natal. Sa femme, beaucoup plus jeune que lui, s'habitue mal à la vie de campagne. Avec Benjamino Gigli, on retrouvera Emma Grammatica dans cette production italienne qui offre entre autres attraits, quelques uns des plus beaux airs du répertoire lyrique.

Débat Kennedy-Nixon transmis au Canada

TORONTO — Radio-Canada transmettra le 26 septembre sur sur ses réseaux de radio et de télévision un débat entre les deux candidats à la présidence des Etats-Unis. Le débat entre MM. Kennedy et Nixon portera sur les affaires intérieures américaines. Il durera une heure, à compter de 9 h. 30 du soir.


Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada
Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619, de l'avenue McDermot, à Winnipeg
Directeur: RAYMOND DUROCHER, O.M.I.
Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à:
LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.
Téléphones — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414
ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Etranger: 6 mois, $2.50; 1 an, $4.00; 2 ans, $7.00
Adressez vos abonnements à: La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.
Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Comment l'assurance-hospitalisation du Québec peut influencer les plans des autres provinces

Le gouvernement Lesage a annoncé, après son élection, que la province de Québec serait dotée d'un plan gouvernemental d'assurance-hospitalisation, à partir du premier janvier de la nouvelle année.

C'est un projet qui intéresse d'abord les contribuables québécois, mais les détails du programme attireront aussi l'attention des contribuables de toutes les autres provinces. Une des raisons en est que les taxes fédérales perçues dans le Québec faisaient partie, dans le passé, de la contribution fédérale aux plans des autres provinces, au moins partiellement, et dorénavant Québec aura sa part de ces fonds comme cela se fait par rapport aux octrois universitaires. Ce changement rendra donc le gouvernement fédéral plus prudent en accédant aux demandes des provinces sous le rapport de contributions à leurs programmes d'assurance-hospitalisation, car à l'avenir il faudra prévoir la possibilité d'un octroi semblable à la province de Québec qui possède trente pour cent de la population du pays.

Un double effet

En somme, l'entrée du Québec dans la compagnie des provinces possédant de tels plans aurait un double effet ailleurs: premièrement, en autant que les autres provinces seront portées à adopter un élément ou l'autre du programme élaboré dans la vieille province; et deuxièmement, en autant que l'unanimité ou l'entente des provinces sur un point du programme porte le gouvernement fédéral à faire entrer ce point particulier dans son plan général d'aide à toutes les provinces. L'hon. W. Monteith, ministre fédéral de la Santé, a laissé prévoir cette politique d'Ottawa à l'occasion d'un discours prononcé l'été dernier. Il avait laissé alors entendre que son gouvernement prendrait une décision sur deux ou trois questions en litige après que les provinces auraient adopté une ligne de conduite assez uniforme sur ces mêmes questions.

Il s'ensuit que la politique adoptée par Québec peut grandement influencer le plan fédéral et les plans des autres provinces. Voilà, en ce qui concerne les hôpitaux catholiques et volontaires du pays, un point de la plus haute importance et une responsabilité immense du peuple québécois.

Deux points pratiques

Par exemple, si le plan québécois consistait tout simplement dans l'application au niveau provincial des conditions qui caractérisent le plan d'aide fédérale — ce que M. Lesage serait porté à faire peut-être à cause de ses antécédents fédéraux — il ne serait plus question du problème des intérêts sur les dettes foncières des hôpitaux, ni de la dépréciation comme élément normal de toute comptabilité où entre en jeu l'argent en provenance de fonds privés. Il est évident que l'omission de ces item du plan d'aide fédérale a incité les autres provinces à adopter des solutions plus ou moins logiques de ce problème, au détriment probable des hôpitaux religieux et volontaires qui ne peuvent pas recourir à l'impôt local et municipal pour couvrir ces frais.

Le point central

La difficulté cependant ne repose pas dans l'attitude préconisée par un gouvernement envers ces deux problèmes pratiques, mais plutôt dans la conception qu'un gouvernement se fait de son intervention dans le champ de l'hospitalisation. Au point de vue politique, il est bien entendu que les hommes d'état doivent présenter un plan de ce genre comme étant un plan d'aide aux contribuables, lesquels font face aux frais d'hospitalisation et trouvent avec raison que les systèmes ordinaires de prévoyance ne sont plus à la hauteur de la tâche. En réalité, cependant, les gouvernements doivent se concevoir plutôt comme des auxiliaires des hôpitaux, organismes sociaux créés dans le but de rendre service à la population.

C'est du moins une interprétation que l'on peut donner au principe général de la sociologie chrétienne qui considère l'état dans un rôle supplémentaire aux organisations sociales qui peuvent atteindre leurs buts avec un certain degré d'assistance publique. C'est la même mentalité qui, dans l'Eglise, donne au foyer la primauté dans l'enseignement, ensuite un champ d'action supplémentaire à l'autorité scolaire locale, et enfin un résidu de responsabilité à l'autorité centrale.

Rôle secondaire de l'état

Dans le cas des hôpitaux, le principe exigerait que l'on respecte leur rôle et leur autonomie au maximum, tout en leur procurant les moyens nécessaires pour desservir très convenablement leur clientèle. La majorité des hôpitaux au Canada ne sont pas en effet des établissements de l'état, ni des entreprises strictement privées, mais des institutions qui ont eu leurs origines dans la collaboration entre des groupements de citoyens intéressés (sociétés séculières ou religieuses), des médecins, des malades, des organisations d'assurance et des corps publics. Si ces hôpitaux ne peuvent plus faire face aux prix élevés de construction, d'agrandissement, d'armature nouvelle, aux nouvelles conditions ouvrières, aux intérêts sur dette, c'est parce qu'ils n'ont jamais voulu reconnaître d'obstacle à leur but primordial, le soin des malades. Maintenant que, sur le tard, les gouvernements majeurs acceptent une plus grande marge de responsabilité pour ce service, qui relève d'ailleurs en grande partie du pouvoir temporel, il faut respecter ces traditions humaines et chrétiennes en prenant comme mot d'ordre: les hôpitaux au service du patient, avec l'aide de l'état.

Comment la province de Québec remplira-t-elle cette tâche, de façon à rendre plus solide la position des hôpitaux catholiques et volontaires du pays tout entier?

Refinancement des dettes

D'abord, en assumant ou du moins en mettant sur une base viable le fardeau des dettes qui pèse sur ces institutions, et qui est au fond de ce vilain problème des intérêts. Ces dettes représentent en effet le déficit entre ce que les hôpitaux devaient faire seuls jusqu'ici et ce qu'ils pouvaient faire raisonnablement. Pas de solution aux problèmes actuels sans mettre de l'ordre dans cette accumulation du passé, dont les intérêts d'ailleurs font monter les frais de gestion d'année en année. Au moins un plan de refinancement qui mettrait au crédit des hôpitaux celui des gouvernements, diminuant sensiblement le taux des intérêts.

Octrois capitaux augmentés

La deuxième étape de l'assistance publique pourrait être orientée un peu dans le même sens, quant à l'avenir. Il va falloir continuer à construire, à reconstruire, à agrandir et il est évident que la contribution foncière des gouvernements fédéral et provinciaux doit augmenter en proportion des insuffisances de l'autorité locale ou volontaire. Sur ce point il est permis d'attirer l'attention de plusieurs autres gouvernements sur le plan en vigueur au Manitoba, qui laisse en général 20 pour cent des fonds à recueillir sur place. Que ce soit 10 pour cent au lieu de 20 pour cent, ce serait peut-être plus pratique, mais que les gouvernements fédéral et provinciaux fassent des octrois de 80 à 90 pour cent cela semble raisonnable, compte tenu des sources d'impôt auxquelles ils ont accès et en même temps de l'importance d'une contribution locale, par la population qui en bénéficie plus directement.

Libération des hôpitaux

Les hôpitaux catholiques seraient d'abord hésitants à accepter un programme si massif d'intervention sur le plan de la propriété foncière de leurs établissements, mais la participation de l'état est déjà décisive quant aux programmes de construction. La meilleure garantie de la continuité des traditions chrétiennes et volontaires dans ce domaine se trouve d'ailleurs à un autre palier plus élevé, le dévouement, la compétence et la spiritualité des religieuses et de leur personnel qui leur méritent les préférences d'un très haut pourcentage de la population et des médecins là même où le catholicisme est loin d'être prédominant. C'est dans ce sens que les hôpitaux se réjouissent des plans d'assurance gouvernementale qui enlèvent à la direction le souci incessant des finances et libèrent toutes les bonnes volontés à l'avantage des patients.

La part des contribuables

Le danger d'absorption par l'état serait, semble-t-il, amoindri, si le plan d'assurance était à base de primes, ou au moins à base d'une taxe distincte et bien définie, comme celle pour fins scolaires. La même sociologie qui veut limiter la participation de l'état aux activités d'organismes sociaux inférieurs, veut aussi que la plus grande liberté possible soit laissée aux particuliers. Que la société fasse seulement ce que les membres ne peuvent pas faire d'eux-mêmes. Un système à base de primes raisonnables aurait précisément l'effet de faire du gouvernement le dépositaire du peuple, plutôt que le propriétaire des hôpitaux. Et ainsi serait sauvegarder la participation de chaque contribuable, le gouvernement étant responsable de l'administration des fonds, des paiements d'indigents et des déficits possibles. Le système étant bien caractérisé, peut-être même en forme de Commission Provinciale, il y aurait un obstacle de plus aux tendances vers l'étatisation des services de santé.

Ainsi les gouvernements mettront un peu plus d'humanité dans les rapports entre le patient et l'hôpital, pourvu que dans leurs propres rapports avec les institutions hospitalières ils agissent de façon à mériter une large collaboration, prolongement naturel des services que les hôpitaux rendent à l'heure actuelle et ont rendus depuis les origines, le patient tenant comme toujours la première place dans toutes les préoccupations.



Deux Pères Franciscains, professeurs de mathématiques au séminaire de l'Assomption, à Chaska, Minn., examinent attentivement les computations électroniques du cerveau électronique de la compagnie Ford qui a établi, pour les prochains 35,000 ans, les dates des équinoxes du printemps, des pleines lunes pascales et des dimanches de Pâques. La science au service de la liturgie . . . (Photo NC)

Billet du vendredi

HENRI MASSIS à l'Académie française

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Henri Massis, que Lucien Dubech appelait en 1925 l'un des chefs de file de la jeune génération, vient d'entrer à l'Académie française. Il a soixante-dix ans. L'étonnant, c'est qu'il n'y ait pas été appelé plus tôt. Tans d'autres l'y précédèrent, qui ne valent pas le petit doigt de sa main gauche.

Il fut d'abord et surtout connu comme critique. Mais critique philosophique, critique d'idées, difficile à lire, même à comprendre, pour quiconque n'avait pas une certaine formation. Son premier maître fut Pascal et c'est dans la lignée de Pascal qu'il le faut situer. Il partit de loin, pour arriver à sa sérénité d'aujourd'hui.

Jean de Fabrègues, directeur de la **France catholique**, écrit que sa vie fut un long combat, jalonné de conversions successives: de Zola à Bergson, de Bergson à Maurras, de Maurras à saint Thomas d'Aquin, qui le conduisit au seuil de l'Eglise, ou au sens de l'unique vérité.

Son dernier livre, qui se trouve une manière d'autobiographie, s'intitule **De l'homme à Dieu**. On dit que c'est peut-être là son chef-d'oeuvre. Massis ne se sera livré à aucune petitesse pour atteindre au succès. Il n'est pas populaire, dans ce sens qu'il n'est pas lu par les masses, et il ne le sera jamais.

* * *

Henri Massis a ce qu'on appelle une curiosité universelle. Dès ses débuts, il voulut tout connaître, et aussi à fond que possible: la littérature, la philosophie, la peinture, la musique. Armé on ne peut mieux pour la critique, c'est à la critique des idées et des oeuvres que d'abord il se consacra. Son premier ouvrage, qui date de 1906, porte ce titre: **Comment Emile Zola composait ses romans.**

Il avait seize ans. "A l'âge où le commun des mortels commence tout juste de lire des romans, écrit Dubech, il avait déjà fini de les démontrer." A dix-huit ans, ayant pris par d'autres chemins, Massis donne **Maurice Barrès ou la génération du relatif**, que l'on retrouve dans sa première série des **Jugements.** Barrès ne pouvait que préoccuper le jeune écrivain, puisqu'il était l'un des chefs de la génération précédente. Il est dur pour Barrès, doutant de son influence: "C'est pour n'avoir pas attaché d'importance au fond des doctrines et s'être désintéressé de la valeur de celles qu'il revêtait de formes harmonieuses, que cette influence risque de ne pas s'exercer sur une génération qui a remis l'intelligence en honneur."

D'aucuns, comme René Lalou, dirent que Massis était dans sa critique d'un comique involontaire. C'est un point de vue. Il en est d'autres et plus graves.

* * *

Qui a dit que le propre des jeunes, dans l'ordre intellectuel surtout, est de dévorer leurs parents. Cette note fut donnée à propos de Massis mettant à nu la pensée de Barrès. Il pouvait répondre que Barrès lui-même ne fit pas autrement à l'égard de Renan, ni Paul Bourget à l'égard de Flaubert et de Taine. Comme d'autres, il accepte de Barrès ce qui lui convient et rejette le reste.

Un jour viendra où un nouveau venu le déchiquettera à son tour. C'est là l'histoire des hommes et sa cruauté, la loi du progrès, les conditions de la recherche. Massis fut soldat, revint blessé de la guerre, voyagea ensuite en Grèce, en Egypte, en Palestine. A son retour, il fonda avec Jacques Bainville cette **Revue universelle** qui devait être l'une des plus importantes de France et qui disparut avec la seconde guerre mondiale. Bainville mourut, Massis prit de l'âge et elle ne reparut point. Ce fut un deuil pour l'esprit.

Dans son premier tome des **Jugements**, le nouvel académicien étudie Renan, Anatole France et Barrès. En Renan et France, il condamne les maîtres du doute. Barrès est l'homme qui, ayant ramené ses contemporains de l'anarchie au nationalisme, se garda de conclure. Selon Dubech encore, il contribua à faire des monarchistes sans adhérer à la monarchie, il poussa au catholicisme sans y adhérer non plus.

Dans ses seconds **Jugements**, Massis continue de sonder les coeurs et les reins, examinant tour à tour André Gide, Romain Rolland, Georges Duhamel, Julien Benda. Massis compte trente-deux ouvrages à son crédit, dont quatorze d'oeuvres morales et politiques, dix d'essais critiques, huit de souvenirs.

L'ILLETTRE.

Le Dimanche des techniques de diffusion, le 25 septembre

MONTREAL (CCC) — Le Dimanche des techniques de diffusion: cinéma, radio et télévision est fixé, cette année, au dimanche 25 septembre.

L'épiscopat canadien instituait l'an dernier le Dimanche des techniques de diffusion en vue de rendre les catholiques plus conscients de leurs responsabilités à l'endroit des moyens modernes de communication et d'information.

NN. SS. les archevêques et évêques du Canada invitent cette fois les pasteurs et les fidèles à réfléchir sur le thème "Les Techniciens de diffusion et la famille" et à faire de ce thème l'objet de la prédication du Dimanche des Techniques et le sujet d'étude d'un forum paroissial.

Le programme des activités qui souligneront le Dimanche des techniques de diffusion comporte notamment une série d'entretiens à la radio qui seront diffusés par le poste CKAC, à Montréal, du samedi 24 septembre au 1er octobre inclusivement. C'est S. E. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, qui inaugurera la série des entretiens, le 24 septembre.

Son Exc. Mgr Gérald-Marie Coderre, évêque de Saint-Jean-de-Québec et président de la Commission épiscopale de l'éducation, de la presse, de la radio et du cinéma, clôturera la série des causeries, le samedi 1er octobre.

Les causeries diffusées au cours de la semaine qui suivra le Dimanche des techniques de diffusion ont été confiées à MM. Gérard Lamarche, directeur pour la province de Québec des réseaux français de radio et de télévision de Radio-Canada; Fernand Biondi, directeur des émissions à CKAC; Paul Sauriol, journaliste; Georges-Henri Dangeau, spécialiste en relations industrielles; Ernest Pallascio-Morin, auteur, et Mme Suzanne Malo, présidente du Comité national d'orientation des foyers.

Les entretiens porteront sur l'un des aspects particuliers du thème général: le cinéma et la famille, la radio et la famille, la télévision et la famille, l'imprimé et la famille ainsi que sur l'attitude de la famille chrétienne vis-à-vis des techniques de diffusion.

Ces causeries, en plus d'être radiodiffusées par le poste CKAC, seront enregistrées et distribuées aux postes privés d'expression française pour retransmission au cours de la période s'étendant du 24 septembre au 1er octobre inclusivement.

La prise de photographies interdite dans les églises

ROME (CCC) — Répondant à une question, la Congrégation des rites a déclaré que les évêques peuvent interdire la prise de photographies dans les églises, aussi bien pendant les offices religieux qu'en dehors des heures où a lieu la célébration de ces offices.

A une autre question, la Congrégation des rites a répondu en précisant que les choeurs de femmes peuvent être admis dans les églises, mais seulement dans la partie réservée aux fidèles.

Les missionnaires au Congo

Dans une entrevue donnée à la Croix de Paris, le 23 août dernier, le R. P. Van Wing, S.J., ancien secrétaire de la Conférence des Ordinaires du Congo et du Ruanda-Urundi, expose ainsi le sort des missionnaires dans les troubles du Congo:

"Vous me demandez, a dit le Père Van Wing, souriant dans sa barbiche qui le fait ressembler à un missionnaire de Chine, si les missions ont souffert des événements, et dans quelle mesure? Il serait peut-être utile que vous rappeliez à vos lecteurs, qui l'ont déjà lu d'ailleurs dans le grand quotidien français, que les territoires congolais dépendant de la Délégation apostolique de Léopoldville sont divisés en 38 archidiocèses, diocèses et préfectures se répartissant environ 700 postes de Missions.

"Sur ce total, quatre postes — je dis bien quatre — ont fait l'objet d'une attaque conjuguée de mutins et de la population environnante, suivie de sévices graves sur la personne des Pères et des Soeurs. Ces actes odieux ont été perpétrés au cours d'un transfert forcé, partie en camion, partie à pied. Les faits se sont produits dans le diocèse de Basankusu, situé au sud de la grande boucle du fleuve Congo, en pleine cuvette.

"Il semble qu'il n'y ait eu, en dehors de ces quatre postes, que des molestations de missionnaires, hommes ou femmes, et des incidents ne présentant pas le caractère de gravité de ceux relatés plus haut. En ce qui concerne les Soeurs de la Charité de Gand, rapatriées en assez grand nombre au début de la mutinerie dans le Bas-Congo, elles s'apprêtent à repartir, et l'Assistante générale de leur Congrégation me déclarait aujourd'hui même qu'elle envisageait non seulement de continuer à faire appel à des vocations missionnaires pour le Congo, mais encore à des aides financières importantes considérant qu'on se trouvait dans une situation comparable à celle du début de l'activité missionnaire.

"Ce qui est exact, c'est qu'en de nombreux diocèses on a regroupé les religieuses dans des postes plus importants et qu'il s'en trouve encore quelques-unes, ainsi que quelques Pères du Bas-Congo, qui séjournent toujours, soit à Brazzaville, soit à Loanda (Angola)." (ISP)

Réponse de Mlle D. Hunt...

(Quelques autres précisions)

Monsieur le Directeur,

J'ai lu avec grand intérêt votre "éditorial" du 19 août au sujet de ma conférence faite devant le Canadian College of Teachers.

Permettez-moi de signaler une petite erreur, Monsieur. Je n'étais pas la dernière conférencière en séance publique, mais la troisième sur cinq. Erreur infime, faut-il dire, car les places ont été allouées seulement au hasard des arrivées et des départs d'avion! Certainement il n'y a aucune raison de croire à des machinations entre le Canadian College of Teachers, The Canadian Teachers' Federation, et la Conférence Canadienne sur l'Education. En vous imaginant qu'il peut y avoir une telle collusion, vous donnez à ma conférence "une importance que le propre prestige de l'orateur ne mérite pas." Seule j'en suis responsable.

L'amusant, c'est que j'ai entrepris dans cette conférence de démontrer qu'il est possible de regarder chaque question de divers points de vue, et que le point de vue s'explique souvent par le passé historique du groupe. Mon exposition a eu le malheur de vous déplaire, parce que vous vous attendiez à une solution! Le problème "consiste à encourager l'esprit communautaire, non pas par l'imposition violente de la culture d'un groupe puissant, mais par les contributions enrichissantes de chaque groupe au trésor commun et par l'harmonie dans la diversité." Je vous cite, Monsieur le Directeur, car nous sommes d'accord sur les données du problème, mais non pour la solution! Depuis quatre-vingt-dix ans les meilleurs intelligences de la province s'acharnent à résoudre ce problème. Alors, attendre de moi "une solution nuancée et pratique", c'est vraiment me faire trop d'honneur.

Je suis sensible, Monsieur le Directeur, de l'intérêt passionné que vous apportez à ce sujet; je suis touchée de l'importance que vous attribuez, même à tort, à mon discours; et je vous prie de bien vouloir offrir l'hospitalité de votre journal pour recevoir avec ces quelques notes en marge, l'expression de ma plus haute estime.

J. Doris HUNT.

* * *

N.D.L.R. Mlle Doris Hunt ne semble pas avoir conscience de l'importance du sujet qu'elle a traité ni de ses répercussions possibles, mais d'autres ont jugé autrement. Voici le texte de la déclaration que leur porte-parole a faite publiquement le lendemain de la conférence de Mlle Hunt, et qui fut acceptée sans discussion par les membres du Collège Canadien des Instituteurs le 11 août 1960. Nous donnons ici le texte original et sa traduction française:

* * *

Mr. Chairman:

It is not my purpose to anticipate the statement of appreciation and congratulation to the members of the Council of this College for their magnificent organization of this Convention. I am thinking particulary of this program committee which manifestly did a superb job in providing us with speakers whose papers admirably filled the objectives of this College, namely: "to stimulate the professional growth of teachers; to improve the standards of teachers; to hold before the teaching profession and the public the concept of a good teacher." However, I feel bound in conscience and justice to register sincere, and, I trust, justifiable regret with the topic discussed in our last session yesterday afternoon.

It is my feeling as a Manitoban and a teacher, that two factors must be now presented to this College: first, that a topic such as the so called Manitoba Schools Question neither fills the objectives of our College nor, being charged through with local political and religious currents, is suitable for presentation to a national organization; and secondly, since the matter is so controversial, so liable to the play of emotion, creed and conscience, it should not have been brought before this group without the opportunity being given to those who hold opposite views to advance such views.

I would be contradicting the first of these factors were I to continue now any line of debate. May I simply remind my fellow members of the Canadian College of Teachers that there are other views — with much more than mere ethnic or religious support — and that the views expressed yesterday are not the views of all Manitobains, neither private nor public, Gentile nor Jew.

* * *

M. le Président,

Je n'ai pas l'intention d'anticiper le témoignage d'appréciation et de félicitation que méritent les membres de l'exécutif de ce Collège pour la magnifique organisation de ce congrès. Je pense particulièrement au comité du programme qui a manifestement accompli un merveilleux travail en nous donnant des orateurs qui ont vraiment atteint les buts de ce Collège dans leurs discours, à savoir: "stimuler le perfectionnement professionnel des instituteurs; améliorer leurs qualifications; mettre en lumière devant leurs yeux et ceux du public le concept d'un bon éducateur". Cependant, je crois en conscience et justice devoir enregistrer un regret sincère et, je le crois, justifié au sujet de la question discutée dans notre dernière session hier après-midi.

Au double titre de Manitobain et d'instituteur, je crois que deux facteurs doivent être présentement mis en lumière devant ce Collège: premièrement, qu'un sujet comme "La Question Scolaire au Manitoba" n'entre pas dans les cadres de notre Collège et n'est pas apte à être présentée devant une organisation nationale, à cause des courants politiques et religieux qu'elle soulève localement; et deuxièmement, comme la question en cause est pleine de controverse et susceptible de soulever l'émotion, les croyances et la conscience, on n'aurait pas dû la soulever devant ce groupe sans donner à ceux qui nourrissent des vues opposées la chance d'exposer leur propre point de vue.

Je serais en contradiction avec le premier des facteurs susmentionnés, si je continuais présentement à élaborer le débat. Permettez-moi tout simplement de rappeler à mes confrères membres de ce Collège Canadien des Instituteurs que d'autres points de vue existent — qui ne sont pas supportés seulement par la morale ou la religion — et que les vues exposés hier ne sont pas partagées par tous les Manitobains, ni privément ni publiquement, qu'ils soient Gentils ou Juifs.

* * *

Un pédagogue de réputation nationale commente notre éditorial du 19 août à propos de la conférence de Mlle Hunt.

Chèr Père Directeur,

A mon retour de la conférence mondiale de l'Unesco sur l'éducation des adultes, j'ai trouvé votre numéro du 19 août dernier sur mon bureau avec, en première page et en manchette, votre éditorial à propos de la conférence de Mlle Hunt.

Permettez-moi de vous féliciter de la clarté et la vigueur avec lesquelles vous avez analysé le texte de cette conférence et pronostiqué les ambitions du Canadian College of Teachers. Je crois que vous avez tout à fait raison d'associer le collège avec la Canadian Teachers Federation et la Conférence canadienne sur l'Education. En effet, c'est à peu près la même équipe de centralisateurs et d'uniformisants qui sert pratiquement de cheville aux trois organismes, lesquels constituent une tentative tripartite de contrôler toute l'éducation au sein de la nation canadienne.

Je souhaite que votre éditorial soit lu, commenté et reproduit d'un bout à l'autre du pays, non seulement dans les milieux canadiens mais aussi catholiques. La force des "méchants" vient de ce qu'ils travaillent dans l'ombre et que les catholiques ne sont pas encore suffisamment organisés et connus sur le plan national pour mettre un stop définitif à cette recrudescence du vieux mouvement orangiste. Ce qui peut nous réconforter, c'est que cette clique constitue une minorité, bien aggressive sans doute, mais dont les visées et la philosophie ne sont pas partagées par la majorité des intellectuels bien pensants du Canada d'expression anglaise et de tradition non catholique. Je pense en particulier aux chefs de file du mouvement d'Education adulte avec lequel je suis plus familier. Leur conception du canadianisme est certainement multi-culturelle.

UN PEDAGOGUE.

Ottawa.

Je suis un bilingue "parfait"

L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba lançait la semaine dernière son mot d'ordre pour l'année 1960-61: "NOTRE BELLE LANGUE", parlée de préférence et toujours correctement, partout, dans tous les domaines, avec grande fierté. A ce propos il importe de lire une lettre que la rédaction de votre journal recevait récemment d'un correspondant de la Saskatchewan, d'un vrai patriote. Rien de mieux qu'un tel témoignage pour faire réfléchir et aussi pour faire naître d'excellente résolutions pratiques.

* * *

Beaucoup, dans nos régions, se piquent d'être parfaits bilingues. Allez-y voir! On peut en dépister au moins cinq espèces plus ou moins bien délimitées l'une de l'autre.

a) Il y a le **bilingue "à quatre épingles"**, le précieux, pour qui parler anglais à tout propos est un signe infaillible d'intelligence. Celui-ci veut continuellement vous démontrer qu'il parle aussi l'autre langue officielle du pays qui n'est pas la sienne. Il vous débite des bouts de phrases en anglais, sans nécessité, pour vous épater, semble-t-il. Pour monsieur ou pour madame, parler anglais est un signe sensible de supériorité, c'est une plume à son chapeau . . . Il faut bien alors la montrer, l'exhiber à tout venant, cette plume, même si pour attirer l'attention on doive, à temps et à contretemps, en chatouiller le nez ou en taquiner l'oreille de son interlocuteur.

Bilingue dont les "quatre épingles" imaginaires pourraient sans peine lui soutenir, au dos et sur la poitrine, un large placard avec l'inscription de Joe Greenwood, le vantard dans le programme "Un Homme et son péché": "I'm an American, don't forget!"

b) **Bilingue "à deux cylindres"**. Celui-ci a lui aussi appris deux langues, mais ni une ni l'autre trop bien. Il ne sait plus laquelle est la sienne. Etant donné l'ambiance dans laquelle il doit vivre, évidemment l'anglais prédomine. Et c'est quand il pense parler français qu'il vous pistonne les deux alternativement. Mais son moteur n'est pas régularisé et les anglicismes prennent le dessus . . . . Il n'est pas bien "timer", comme il dirait gauchement lui-même. Ou bien: "La femme que je sors avec" a toujours ses "curlers" quand je "drive" dans sa "yard" tous les soirs. "A" m'attend sur le "porch" où "y a" un beau 'chesterfield". On "watch" la "TV", etc. . . Bilingue plus que mêlé, pris dans un dangereux engrenage qui va cahin-caha. Le plus triste: c'est inconscient. Y a-t-il infirme plus difficile à guérir que celui qui ne sait pas qu'il est malade?

c) **Bilingue "à sens unique"**. Çà, c'est le bilingue toqué. Il a appris le français. Il le parle. Mais c'est une langue inférieure, une langue de primaire. Dans notre siècle, on sait mieux que ça: L'anglais c'est utile, ça paie, ça suffit! Oh! il n'est pas contre le français, mais faut pas s'en faire avec "cette affaire-là". L'anglais d'abord. Puis faut pas trop "achaler" les enfants avec ça à l'école. S'il ne le dit pas, il le pense. Qui sait l'anglais dans notre pays réussira. Ça finit là.

Ou bien si un francophone ose parler français devant quelques gens de langue anglaise mêlés à d'autres d'expression française, ça, ça nous fait du tort! C'est du fanatisme! C'est de l'étroitesse d'esprit!

Pour lui, qu'un des nôtres ne parle pas l'anglais, ça c'est une abomination! Une défaite! Mais qu'un Canadien français "massacre" sa langue maternelle, c'est pas grave, c'est pas important! Qu'un Français parle mal l'anglais ou que de temps en temps il sonne un peu faussement l'accent de la langue de M. Shakespeare, ça, c'est terrible, c'est presque un péché mortel! Mais qu'un Français baragouine sa langue, il n'y a pas de faute du tout, c'est toujours assez bon! Je n'ai pas besoin de ça pour aller au ciel . . .

Bilingue frappé . . . Mais passons!

d) **Bilingue "supersonique"** qui fait toujours un gros "boum" quand il dépasse la vitesse du son. Ce type connait bien sa langue habituellement. L'anglais aussi. Chaque fois qu'il a à parler en public ou en "petit comité", il a toujours l'expression juste, la phrase correcte, Mais, à sa phrase, par je ne sais quelle réaction à retardement, s'ajoute toujours le mot anglais ou la locution anglaise suivis d'une lourde incise: "Comme disent les Anglais" ou "comme on dit en anglais". BOUM! Assomme! Les oreilles vous en claquent! Manie? Complexe d'infériorité? Que sais-je?

Pourquoi ces continuelles courbettes devant l'expression anglaise? Le français n'est-il pas assez clair et précis par lui-même? Se croit-on drôle?

"Je n'ai pas le tour, "la twist", comme diraient les Anglais. Bien sûr; "Sure". D'accord! "Okay". Pas possible! "You can say that again", comme on dirait en anglais. Je fais de mon mieux, "mon best", comme qui dirait. C'est une bonne "joke", etc. . . Ce n'est pas drôle du tout!

e) **Enfin le bilingue sage, posé, balancé**, franc comme saint Jean-Baptiste, suave comme du bon sirop d'érable . . . qui ne s'en vante pas. Il pose des gestes. Il parle le français de préférence parce que c'est sa langue. Pas plus compliqué que ça. Ce n'est pas la mer à boir. Il cherche toujours la tournure française exacte, par souci du bien et du beau, sans affectation et sans jamais humilier ses interlocuteurs. Il étudie, veut connaître, connait son français. L'anglais aussi. Mais **d'abord** la sienne sa langue et très bien. Fierté, préférence tout à fait légitimes!

Bilingue, oui! Mais pas à l'encontre du sang qui lui coûle dans les veines. Pas au détriment de sa nature canadienne-française. Ni en méprisant son entité réelle et profonde. Ni à plat ventre devant les anglophones. Il les aime bien quand même! . . .

A genoux devant Dieu seulement. Debout devant les hommes! Debout! Les autres positions sont dangereuses!

Ignace DESPRAIRIES.

Vient de paraître

Les insolences du Frère Untel

Pour la première fois au Canada français, un Frère enseignant nous ouvre son coeur.

Parfois avec violence, il dénonce les tabous et analyse les maux qui paralysent les Canadiens français; il dit aux Frères et aux Soeurs leurs dures vérités. Mais il fait tout cela avec amour et avec humour, ce qui sauve tout.

Un humour viril et libre éclate à toutes les pages de ce livre qui serait, sans humour, une charge trop grave pour être sérieuse.

"Un bonheur d'expression assez rare, un accent humain qui m'a rejoint", écrit André Laurendeau dans sa préface . . ., tandis que l'auteur se défend d'écrire pour les "fines gueules".

"C'est à la hache que je travaille, affirme le Frère Untel dès la première page, car le temps n'est pas aux nuances au pays de Québec."

Et alors, il déclare tranquillement, non sans nous faire un clin d'oeil, qu'il faut fermer le Département de l'Instuction publique; tuer les curés, les professeurs et les ministres qui parlent "joual"; offrir Montherland aux couventines; libérer à coup de bélier les captifs de la peur québécoise; balancer par dessus bord les cornettes des bonnes Soeurs et les bavettes des bons Frères . . . , en toute soumission, soit dit en passant, au Saint-Siège catholique, apostolique et romain!

Bref, un livre qui secouera la province!

"Les Insolences du Frère Untel" sont en vente partout au prix populaire de $1.00, dans les librairies et les dépôts de journaux, ou chez le distributeur: L'Agence de Distribution Populaire, 1130 est, rue Lagauchetière, Montréal.

Décès du M. C. Buffet, paroissien méritant du Précieux-Sang

La paroisse du Précieux-Sang vient de perdre un de ses plus fidèles paroissiens en M. Claude Busset, décédé le samedi 10 septembre à l'hôpital Deer Lodge.

Né à Lyons, France, en 1885, il vint au Canada en 1902. Homme d'affaires en vue, il était membre à vie du "Winnipeg Real Estate Board". Il fut aussi membre actif et méritant de différentes sociétés religieuses et culturelles. Il fut le fondateur de l'Union Nationale Française et un des premiers syndics de la paroisse du Précieux-Sang.

L'inhumation eut lieu le mardi 13 septembre au cimetière de St-Boniface. Le R. P. A. Lemoine, O.M.I., curé de la paroisse, chanta le service, assisté des RR. PP. J. Soulodre et R. Tessier, O.M.I., comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé Edmond Lavoie, curé de St-Pierre, assistait au choeur. Les Rév. Soeurs Chanoinesses contribuèrent le chant. Les paroissiens assistèrent en grand nombre aux funérailles de ce valeureux paroissien.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Irma; un fils, Victor, et une fille, Suzanne (Mme R. M. Connors), de San Diego, Cal.

A l'Hôtel de Ville La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Lundi à 7 h. 30 p.m. avait lieu la réunion régulière du Conseil de Ville. Je ne sais si la tempête qui se déchaina au Conseil était due à l'ouragan Donna, mais aussitôt l'ouverture et après l'adoption du procès-verbale de la dernière réunion, l'échevin McKall se leva pour protester contre l'adoption du procès-verbal, prétendant que le règlement 4143 qui a trait au changement de zone de certains terrains agricoles, avait été adopté sans le consentement du Conseil au complet; le maire rappela l'échevin à l'ordre et déclara le procès-verbal dûment accepté; il s'ensuivit une prise de bec entre le maire et l'échevin McKall sur des questions de procédure; M. le Maire finalement céda son siège à l'échevin Hart, pro-maire, afin de pouvoir en arriver à une décision. L'échevin Appleby suggéra à l'échevin McKall de ramener cette question dans l'agenda afin que le Conseil puisse procéder avec les affaires courantes.

Une demande est faite par 19 résidants du chemin Niakwa qui demeurent entre la route Trans-Canada et la rivière Seine, pour obtenir les services d'aqueduc; ceci est remis au comité de l'aqueduc qui étudiera un rapport que l'ingénieur préparera.

Une lettre portant 56 signatures de résidants de la rue Desautels fut lue; ceux-ci protestent contre l'usage de cette rue par de gros camions qui défoncent le pavé et ébranlent les fondations des résidences; ceci fut remis à l'ingénieur.

L'échevin J.-P. Guay, du quartier no 3, résigne son siège; ceci prendra effet le 31 décembre 1960.

Une délégation, beaucoup moins nombreuse que la dernière fois, proteste contre la décision de la commission d'urbanisme de permettre à une entreprise d'embaumeurs de s'installer aux numéros 355 et 359, rue Des Meurons; ils prétendent que l'établissement d'une maison funéraire ne peut que déprécier la valeur de leurs propriétés puisque personne ne veut être voisin d'un tel établissement et que ceci entrainera aussi des problèmes de stationnement.

M. L. Desjardins prétend que les trois quarts des personnes qui avaient signé la pétition contre l'établissement de son salon funéraire sont maintenant en faveur, que la délégation n'apporte rien de nouveau, toutes ces questions ayant été soumises lors de la dernière réunion et que la construction de son salon rehausse plutôt le district; il s'ensuivit une discussion sur l'intention du règlement de la commission d'urbanisme, en se servant du mot "peut" au lieu de "doit" et vu que la Metropolitan Town Planning Commission avait soumis un rapport recommandant que le zonage soit changé de R4 à C2, ce qui permettrait un établissement commercial dans ce district. (Cette commission prétend que dans un avenir rapproché, le commerce s'étendra de la rue Bertrand à la rue Horace et que l'ouverture de la rue Goulet attirera aussi le commerce.) Le Conseil décida de demander un rapport de l'avocat de la Ville sur l'interprétation du règlement et ceci pour une réunion spéciale du Conseil, jeudi soir de cette semaine.

119 résolutions des comités étaient soumises à l'approbation du Conseil, mais comme celui-ci était d'une humeur combative, beaucoup de ces résolutions furent renvoyées aux comités ou remises pour discussion plus tard durant la veillée.

La requête de la commission de la bibliothèque demandant qu'un vote soit pris aux élections du mois prochain au sujet de la somme de $225,000 à dépenser pour la construction de trois bibliothèques, amena l'échevin Appleby à se demander si trois bibliothèques n'est pas trop lorsqu'on pense au maintien de trois édifices et aux salaires de tous les employés; il suggéra plutôt que l'on soumette la question de voter pour trois bibliothèques différentes ou une grande bibliothèque centrale avec section anglaise et section française; l'échevin Lonergan répondit que la commission, ayant étudié longuement cette question, croit que la construction de trois bibliothèques placées près de la population des trois districts de St-Boniface serait une solution plus satisfaisante que seulement une bibliothèque; l'échevin Turner est du même avis et le Conseil décida de soumettre le règlement des trois bibliothèques au vote des électeurs.

A minuit et demie, l'échevin McKall revint à la charge à propos du règlement de zonage et comme il ne voulait pas accepter l'opinion de l'avocat de la Ville, il demanda que le Conseil consulte un avocat indépendant; M. le Maire suggéra que personne n'est mieux placé pour interpréter le règlement que le greffier de la Ville, M. Maurice Prud'homme; mais celui-ci dit que, vu que la liste électorale est maintenant publiée, le surcroit de travail imposé par l'élection municipale et celle du Metro ne lui permettra pas de pouvoir étudier la question et donner une interprétation avant plusieurs semaines; il fut donc décidé de demander à M. Bond, avocat de la Ville de Winnipeg, de trancher la question.

L'échevin Turner demanda que des félicitations soient envoyées à M. Dangerfield pour sa nomination à un poste honorifique.

L'échevin Hart demanda que la Ville félicite la compagnie Thompson Lumber pour les embellissements faits à sa propriété.

L'échevin Guay proposa que les condoléances du Conseil et de la Ville de St-Boniface soient offertes à M. Roland Couture qui vient de perdre sa mère, une citoyenne respectée de notre Ville.

L'échevin Appleby proposa aussi que la Ville offre ses condoléances à la famille de M. C. Buffet.

L'échevin Parent, secondé par l'échevin Lonergan, proposa que la Ville demande au gouvernement provincial d'étudier la question d'un pont reliant soit la rue Taché ou St-Joseph à la rue Alexander à Winnipeg; comme ceci relèvera probablement du gouvernement Metropolitain, le Conseil décida de demander au comité des travaux publics d'étudier la question au préalable.

M. W. Pelland, commissaire évaluateur, voudrait attirer l'attention de la population sur le fait que les listes municipales des votants sont maintenant affichées aux bureaux du greffier et à son bureau, ainsi qu'aux bureaux de poste de St-Boniface et Norwood et dans tous les sous-bureaux de poste de St-Boniface. Si votre nom ne figure pas sur la liste ou si les noms de vos amis n'y sont pas non plus, il est important de voir à les faire enregistrer d'ici 14 jours.

A lundi prochain.

La laïcité de l'école but visé en Pologne

VARSOVIE (CCC) — A la veille de la rentrée scolaire — 1er septembre — le quotidien de Varsovie "Zycie Warszawy" a publié un article consacré à la laïcité à l'école.

L'auteur de l'article constate tout d'abord qu'en Pologne, sur plus de 25,000 écoles primaires, 3,000 seulement sont rigoureusement laïques; le prêtre a accès dans toutes les autres pour y dispenser l'enseignement religieux. Le journaliste considère cet état de choses comme fâcheux et souligne qu'une tendance se fait de plus en plus jour pour séparer l'enseignement proprement dit de l'enseignement religieux, qui devrait se donner à l'église. Cette manière de faire, assure l'article, ne signifie nullement que l'école cherche à monopoliser l'enfant pour un enseignement matérialiste. Mais, ajoute-t-il, il est bon que l'enfant puisse discerner les vérités enseignées à l'école de celles enseignées par le prêtre. Il s'agit aussi d'éviter des incidents, très fréquents dans les écoles, entre les enfants croyants et ceux qui ne le sont pas.

Le journaliste poursuit: "Cette séparation des deux enseignements est dictée avant tout par le respect de la distinction des compétences respectives de l'Eglise et de l'Etat. Les raisons pédagogiques ne viennent qu'en second lieu. Car, de toute manière, l'école ne s'occupe pas de la vie religieuse de l'enfant et ne s'attaque pas systématiquement à l'idéologie chrétienne. Elle n'impose pas davantage l'idéologie matérialiste. L'école se borne à donner aux enfants une éducation appuyée sur des bases scientifiques, et la diminution éventuelle de l'influence de l'Eglise sur la jeunesse n'est pas le but visé par l'école laïque. Elle n'est que la conséquence logique d'un enseignement donné dans un esprit matérialiste scientifique".

Selon certaines informations, des commissions de fonctionnaires se seraient présentées dans tous les séminaires de Pologne pour inspecter les bibliothèques. Elles auraient confisqué tous les ouvrages paraissant présenter des tendances anticommunistes, et auraient emporté notamment tous les exemplaires de l'encyclique de Pie XI sur le communisme.

Dans certains cas, les supérieurs auraient refusé à ces commissions l'accès des bibliothèques. Les fonctionnaires auraient alors mis les scellés sur les portes et prié le bibliothécaire de se présenter aux autorités.

"L'Ami du Foyer" dans son numéro d'août a publié cette "très ancienne photo de la maison que Mgr Faraud a achetée et habita à St-Boniface à la fin d'une vie apostolique dans le Grand Nord". Certains anciens de St-Boniface se disputent sur le site de cette ancienne maison: existe-t-elle encore? sur telle ou telle rue? Quel vétéran pourrait nous le dire de façon certaine?

Les élections municipales suscitent un grand intérêt

M. Joseph-P. Guay, lundi soir dernier, a annoncé aux membres du conseil de ville qu'il résignera comme échevin le 31 décembre 1960 (son terme d'office n'expire que le 31 décembre 1961) et qu'il se présentera comme candidat à la mairie lors des élections municipales en octobre prochain. On sait que MM. William Appleby et Jack McGurran ont déjà annoncé leurs propres candidatures à la mairie.

M. Guay était élu par acclamation échevin du quartier no 3 en octobre 1956, lorsque M. René Dussault résigna. Il fut réélu par acclamation en 1957 et en 1959. Au cours de ces quatre années comme échevin, il fit partie de nombreux comités: de bien-être social, des finances, des incendies, de législation, de réception, des travaux publics, des parcs publics, des propriétés, d'évaluation et de construction, de la santé, du transport, de la police, etc.; il est président du conseil aviseur de la commission d'urbanisme de St-Boniface depuis son organisation en octobre 1958; il fut le délégué de sa ville auprès de diverses commissions métropolitaines, dont le bureau de la défense civile et la commission d'urbanisme, etc.

M. Georges Forest nous apprend qu'il est satisfait des diverses candidatures à la mairie et comme divers groupes de citoyens lui ont demandé à tour de rôle de se présenter comme échevin dans les quartiers 1, 3 ou 4, il a opté pour ce dernier quartier. Les échevins Thomas Lonergan (quartier 2), Joseph St-Hilaire (quartier 3) et Donald Hart (quartier 4) ont annoncé qu'ils chercheront à se faire réélire en octobre prochain. M. Georges Guilbault, ancien échevin, se portera candidat au siège laissé vacant par la résignation de M. Guay.

Toutes ces candidatures prouvent que les prochaines élections municipales suscitent un intérêt grandissant.

* * *

M. Paul-Emile Martin, maire de Transcona de 1958 à 1960 et le premier Canadien français à occuper cette haute fonction, annonce qu'il a l'intention de se porter candidat dans la Division 6 du Winnipeg Métropolitain, lors des prochaines élections. La Division 6 couvre particulièrement St-Boniface, Transcona, Elmwood et une partie d'East Kildonan.

Marié et père de quatre enfants, parfait bilingue, M. Martin est paroissien de St-Joseph de Transcona. De 1940 à 1946 il a fourni une carrière militaire de première valeur, au pays et outremer, et tous le connaissent comme homme sportif influent dans son milieu. Il fut commissaire d'école à Transcona, de 1952 à 1954, et membre du conseil de ville de 1954 à 1958, avant son élection à la mairie en 1958.

La guerre des décibels

Parmi les objectifs de la Commission européenne de lutte contre le bruit figure la réduction du taux de bruit toléré par le Code de la Route. Celui-ci admet jusqu'à 95 décibels, alors que la Commission estime que plus de 75 décibels est nuisible à l'organisme. Le décibel est une mesure internationale de son. Le son devient perceptible à l'oreille à partir de 1 décibel, soit 20 vibrations à la seconde.

Une rue tranquille fait un bruit de 50 décibels, une rue bruyante 70 ou 80, une voiture silencieuse 50, une voiture ancienne 70, le passage d'un train 90, un motocycle muni d'un silencieux 90 et, sans silencieux, 100 décibels. Les sons traumatisants sont ceux qui dépassent le niveau critique de Hood, soit 90 décibels.

Tous les avocats devraient parler les deux langues

QUEBEC — "Tous les avocats du pays devraient pouvoir maîtriser les deux langues officielles du Canada", a affirmé, à Québec, le vice-président de l'Association du Barreau canadien, Me Donald McInnes, de Halifax.

Il a ajouté que l'une des plus grandes faiblesses des Canadiens de langue anglaise qui pratiquent actuellement le droit au pays était de ne pouvoir maîtriser les deux langues officielles.

Au cours de l'allocution qu'il a prononcée devant les membres de l'Association du jeune Barreau canadien, Me McInnes a déclaré qu'il était peiné de ne pouvoir s'exprimer à l'aise dans notre langue.

"En général, a-t-il ajouté, les membres du Barreau de la province de Québec ont un avantage marqué sur nous à cet égard."



30 programmes radiophoniques de bonnes chansons françaises

En collaboration avec M. l'abbé Pierre Raymond et M. Antoine Gaborieau, c'est-à-dire en collaboration avec l'Association des instituteurs et l'Association d'Education, une série de 30 programmes d'une demi-heure sera présentée à CKSB pour les élèves des grades 7 à 12. Cette série commencera le vendredi 30 septembre et sera diffusée chaque vendredi de 2 h. 30 à 3 h.

Il s'agit d'un programme de chants, et un livret contenant 40 chansons du répertoire sera envoyé aux écoles et distribué pour la somme nominale de 25c le livret. On demande aux instituteurs et aux institutrices des grades 7 à 12 de bien vouloir communiquer avec l'Association d'Education pour obtenir ces livrets, ensuite les distribuer aux élèves. Chaque élève devrait avoir sa copie pour suivre le programme de plus près.

Au cours des quatre premières émissions, l'animateur fera chanter les 40 chansons. Pendant les trois mois qui suivront, du 28 octobre au 27 janvier inclusivement, les élèves des écoles enverront leurs requêtes; du 3 février au 28 avril, les écoles seront invitées à participer à l'émission.

Cette initiative jouira certainement d'un excellent succès. Si des élèves ou des individus désirent se procurer un livret de chansons, ils pourront s'adresser directement à l'Association.

Cours de dessin et de peinture

L'auditorium de l'école Marion ouvrira ses portes aux jeunes artistes de St-Boniface le samedi 24 septembre, à 9 h. a.m., pour y suivre un cours de dessin et de peinture sous la direction de Mme Pauline Boutal.

Ce cours offre aux enfants l'avantage d'étudier librement selon leurs goûts, leurs aptitudes, laissant aller leur imagination, leur fantaisie, tout en observant rigoureusement les lois de l'enseignement du dessin ou de la peinture.

Une exposition des travaux des élèves aura lieu à la fin de la saison à l'auditorium même.

Les plus diligents, les plus doués auront certainement des études intéressantes à présenter, mais tous les élèves, sans exception, y figureront.

La Division scolaire de St-Boniface met gratuitement à la disposition des élèves tout le matériel nécessaire aux études: planche à dessin, pinceaux, boîtes de couleurs, crayons, papier, etc.

Les élèves des grades 5 à 10 inclusivement pourront faire leur demande d'admission au cours, accompagnée de la somme de $10.00, aux principaux et principales de leurs écoles respectives, ou à leurs professeurs, avant le 20 septembre. Après cette date, ils devront s'adresser à Mme Boutal.

Les trente leçons seront ainsi réparties: tous les samedis matins du 24 septembre au 17 décembre 1960 et du 7 janvier au 6 mai 1961 inclusivement. Exception est faite du samedi saint. Heures des leçons, de 9 h. à 12 h. a.m.



Récemment, M. Georges-J. Forest fut choisi fidèle navigateur de l'Assemblée Taché, 4e degré des Chevaliers de Colomb, pour l'année 1960-61. Les autres membres de l'exécutif sont les Sires chevaliers: Nick M. Zunic, capitaine; Dr P.-E. LaFlèche, pilote; Frank L. Ernst, amiral; Angus McVarish, trésorier; John Van Buchenhout, contrôleur; Edward Turner, écrivain (secrétaire); R. P. A. Lemoine, O.M.I., aumônier; Joseph Pierson, garde extérieur; A. Poirier, garde intérieur.

Les Jeunesses Musicales présentent, en première, "La Famille Trapp"

Les amateurs du film français auront l'occasion de se régaler le jeudi 29 septembre prochain quand le fameux film "La Famille Trapp" sera présenté en "première" à St-Boniface, sous les auspices des Jeunesses Musicales. C'est un film en couleur de 93 minutes qui s'est déjà mérité des louanges de premier ordre. "La Famille Trapp" est un des films célèbres produits ces dernières années.

Il s'agit en grandes lignes d'une histoire vraie dont plusieurs des héros vivent encore après avoir acquis une sérieuse renommée aux Etats-Unis et même au Canada.

Le baron Trapp est un ancien commandant de sous-marin de la Première Guerre Mondiale. Riche veuf, il élève ses enfants comme s'il dirigeait un équipage: le sifflet, la discipline de fer règnent dans la maisonnée. Vingt-cinq gouvernantes, chargées d'élever les enfants, abandonnent tour à tour, incapables de supporter ce régime. Le baron demande de l'aide à un couvent de Salzbourg. La supérieure envoie une novice, Maria, dans l'intention d'éprouver sa vocation. Maria réussit là où toutes avaient échoué: elle tient tête au baron, remet de la gentillesse et de la gaieté dans la famille. Le baron désarme et épouse Maria.

La crise hitlérienne ruine le baron. Il fuit l'Autriche et émigre aux Etats-Unis au prix d'une énorme caution. Encore là, sa femme sauve la situation avec sa chorale formée de ses sept enfants et qui obtint un immense succès aux Etats-Unis.

Ce film touche tous les sentiments: la pitié, la misère, l'amour, la délicatesse, le désespoir et le triomphe. Il s'en dégage une impression d'optimisme malgré toutes ces situations tragiques qui se déroulent dans un climat familial exemplaire.

Ce film sera présenté au "Plaza", le jeudi 29 septembre, à quatre reprises: à 2 h. et à 4 h. de l'après-midi, puis à 6 h. 30 et 8 h. 30 p.m. On présentera aussi un documentaire sur les "Jeunesses Musicales".

Le prix d'entrée sera 40 cents pour étudiants et 75 cents pour adultes, dans la matinée. Le soir les prix seront respectivement de 50 cents et un dollar.

• • •

Le 17 octobre, Ciné-Alliance présentera "Le petit monde de Don Camillo", sous les auspices de l'Alliance Française du Manitoba. Il y aura aussi une matinée le 18.

Filles d'Isabelle du Cercle de St-Boniface

Les Filles d'Isabelle du Cercle de St-Boniface recommence une autre année d'activités. Nous espérons quelles ont toutes joui de belles vacances. Un grand nombre assistait à l'assemblée du 6 septembre, au cours de laquelle notre Régente, soeur B. Desrochers, souhaita la bienvenue à tous les membres et donna un beau rapport de son voyage au congrès national des Filles d'Isabelle, tenu à Kansas City, comme représentante du cercle de St-Boniface. Elle accompagnait la Régente d'état, soeur L. Hébert.

L'assemblée se termina par un goûter servi par soeur T. Clément et ses aides. Le prix d'entrée fut gagné par soeur T. Fredette.

Malades

Les Filles d'Isabelle souhaitent un prompt rétablissement à notre Régente d'état, soeur L. Hébert, actuellement malade à l'hôpital St-Boniface, ainsi qu'à soeur T. Blais.

La prochaine assemblée aura lieu le 20 septembre à la salle Jubinville. Faites-vous un devoir d'y assister et amenez chacune un autre membre.

LA REDACTRICE.

Mme Louise Chabidon est décédée à l'âge de 68 ans

Le dimanche matin 11 septembre, Mme Maurice Chabidon (née Louise Bourrier), de 439, rue St-Jean-Baptiste, rendait sa belle âme à Dieu, après une courte maladie, à l'âge de 68 ans.



Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil trois fils, Emile, Maurille et André; trois filles, Rosalie (Mme Benoit Ragot), Thérèse (Mme Maurice Ragot) et Annette (Mme Lucien Lacroix); deux frères, Hippolite et Jules; quatre soeurs, la Rév. Sr Marie-Thérèse, C.R.C.P., Mmes Agnès Soulodre, Edouard Brunel et Napoléon Bergeron, ainsi que 23 petits-enfants.

Le service fut chanté en la cathédrale de St-Boniface, le mardi matin 13 septembre, par le R. P. Jean Soulodre, O.M.I., neveu de la défunte; MM. les abbés Eugène Hébert et Yvon Boisvenue agissaient comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient trois petits-fils de la défunte, Albert Ragot, Léo Chabidon et Alain Ragot, trois neveux, Pierre Soulodre, Aurèle Bourrier et Roger Brunel.

Un grand nombre de parents et d'amis s'étaient fait un devoir de venir assister aux funérailles.

Mme Chabidon laisse à ses enfants l'exemple d'une piété solide et d'une grande fidélité au devoir d'état.

Remerciements

La famille Chabidon tient à remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie dans sa grande épreuve, soit par l'assistance aux funérailles, soit par l'offrande de prières, de fleurs ou d'honoraire de messes.

La mode: le seul colonel ayant assez de poigne pour faire marcher un régiment de femmes.
Guy DUPREHAULT.

Trois jeunes étudiants du Manitoba boursiers de la banque de Montréal

MONTREAL — Une jeune fille de 16 ans de Brandon qui espère devenir une assistante sociale, et deux jeunes gens de la région de Winnipeg qui rêvent de sciences, sont les titulaires des trois bourses d'études du Centenaire du Canada de la Banque de Montréal octroyées aux étudiants du Manitoba, pour une première année d'études universitaires, vient d'annoncer la banque.

Ce sont: Diane Barr, 16 ans, fille de M. et Mme A. S. Barr, une finissante du Brandon Collegiate Institute; Richard J. Bower, 17 ans, fils de M. et Mme Harold Bower, St. James, finissant de Daniel McIntyre C.I., et John J. Caldwell, 15 ans, fils de M. et Mme J. M. Caldwell, finissant de Churchill High School, Winnipeg.

Chacun de ces trois étudiants recevra $750 pour une première année d'études universitaires et pourront se porter candidats aux bourses d'études de la Banque de Montréal des prochaines années.

Ces étudiants du Manitoba qui ont obtenu des bourses d'études faisaient partie des 104 garçons et filles de cette province qui ont posé leur candidature — tous de brillants finissants de leurs écoles respectives en 1960.

PETITE NOTE

La grande entrée officielle à l'Université aura lieu le vendredi soir 18 septembre, et pour la première fois les étudiants canadiens-français de nos institutions de St-Boniface seront de la cérémonie. Environ 25 élèves du Collège et 7 de l'Académie seront présentés au Chancelier de l'Université de compagnie avec les autres nouveaux étudiants.

Dunrea

Départ

Tous les paroissiens regrettent le départ de la famille de M. Alfred Bisson. Ce dernier a dû vendre sa ferme si prospère, pour cause de santé, et la famille est allée fixer sa demeure à St-Boniface. Tous leur souhaitent bon succès et santé.

Çà et là

M. et Mme Côme Filion et leurs enfants, de Virden, ainsi que M. Albert Vachon et ses enfants, d'Oak Lake, étaient en promenade chez M. et Mme Arthur Boulet, en fin de semaine.

MM. et Mmes Lucien Légaré et A. Lavoie ont reçu avec plaisir, dernièrement, la visite de M. et Mme Roger Légaré et leurs fillettes, de Brandon.

MM. et Mmes Emile et Léon Mangin, de Bruxelles, sont venus visiter M. et Mme P. Bisson, ces jours derniers.

Mme Marie Boulet, de St-Boniface, est en promenade actuellement chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme Arthur Boulet.

Mlle Gabrielle Boulet, de McCreary, est en vacances chez ses parents, pour quelques semaines.

MM. et Mmes Richard Carney, d'Ontario, et Daniel Carney, de Winnipeg, étaient en visite, en fin de semaine, chez MM. Norbert Carney et A. Garand.

M. et Mme Arthur Boulet sont les heureux parents d'une petite fille, née à l'hôpital de Killarney, le samedi 3 septembre, et baptisée le dimanche 11 septembre sous les noms de Marie-Jeanne-Stella. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Côme Filion, d'Oak Lake, oncle et tante de l'enfant.

Nos malades

M. Philippe Bisson, qui fut hospitalisé à Killarney pendant plusieurs semaines, est de retour à son foyer.

M. Philippe Boulet, qui est aussi en convalescence à Killarney depuis quelque temps, doit revenir chez lui cette semaine.

A ces deux patients, meilleurs voeux de prompt retour à la santé.

Départ d'étudiants

M. et Mme Stéphane Maurice ont conduit leur jeune fille, Thérèse, au couvent de St-Norbert, où elle poursuivra ses études.

La jeune Pauline Boulet, fille de M. et Mme J.-S. Boulet, et Lucille Boulet, fille de M. et Mme Adrien Boulet, sont parties au couvent de St-Charles.

Paul et François Paradis, fils de MM. Alfred et Arthur Paradis, poursuivront leurs études au Juniorat de la Ste-Famille, à St-Boniface, et Fernand Bisson, fils de M. Philippe Bisson, est parti au collège d'Otterburne.

Denis et Raymond Rondeau, fils de M. et Mme Richard Rondeau, continuent leurs cours au collège de St-Boniface.

A tous ces jeunes, voeux de bon courage et succès dans leurs études.

Haywood

Décès

M. Pierre Côté est décédé à l'hôpital Général de Winnipeg, le mercredi 24 août, à l'âge de 73 ans, après une courte maladie.

Né à St-Thomas-de-Montmagny, P.Q., le 20 novembre 1886, il arrivait au Manitoba à l'âge de six ans avec ses parents qui s'installèrent à Fannystelle. En 1922, la famille Côté vint s'établir à Haywood où Pierre épousa Mlle Délia Bourget.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, cinq fils, Paul, Napoléon, Georges et Arthur, de Haywood, et Wilfrid, de La Salle; deux filles, Cécile (Mme Lucien Buisson), de Haywood, et Elise (Mme Elzéar Boulet), de Fort Garry; un frère, Eugène, de Fannystelle; une soeur, Mme Edouard Delude, de St-Boniface, et 24 petits-enfants.

La dépouille mortelle fut exposée à la salle paroissiale, le dimanche 28 août, jusqu'à l'heure des funérailles le lundi 29 août, à 10 h. 15 a.m.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé L. Bédard, curé, assisté de MM. les abbés J.-M. Gagné et J.-L. Caron, de St-Claude, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Adélard Côté, de St-Boniface, Joseph et Emile Ménard, de Fannystelle, Léon Dagesse et Georges Demers, de Haywood, et Patrice Alarie, de Layland.

Bon nombre de parents et d'amis de St-Boniface, Winnipeg, La Salle, Dunrea, St-Claude, Elm Creek, Portage la Prairie et Haywood se firent un devoir d'assister aux funérailles.

Remerciements

La famille Côté remercie sincèrement tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à adoucir leur récent deuil.

La Broquerie

Nouveau curé

Le dimanche 11 septembre, le R. P. Armand Ferland, C.Ss.R., V.F., curé de Ste-Anne, présidait à l'installation du nouveau curé de la paroisse, M. l'abbé Ubald Lafond.

Etaient aussi présents à cette imposante cérémonie: le R. P. A. Boulet, C.Ss.R., MM. les abbés Rodolphe Bélanger, curé de Lorette, David Roy, curé de St-Malo, Pierre Gagné, curé de Richer, Joseph Choiselat, curé de Woodridge, Robert Nadeau, curé d'Aubigny, et Rodrigue Bouchard, vicaire à Lorette.

Les distingués visiteurs prirent ensuite le souper au presbytère en compagnie de M. l'abbé Lafond.

Ouverture des écoles

Une joyeuse animation se renouvelle deux fois par jour dans le riant village de La Broquerie depuis l'ouverture des écoles supérieure et élémentaire.

Les instituteurs et institutrices du cours supérieur étaient pas moins heureux que leurs élèves d'entrer dans la fameuse école qui n'a rien a envier des écoles de ville. Plus de quatre-vingt-dix élèves, costumés de beaux uniformes tout neufs, y faisaient leur entrée.

Et que dire de l'école élémentaire, elle rivalise avec sa soeur voisine. Les maitres et maitresses se partagent au-delà de 250 élèves, tous joyeux et bien résolus de faire une bonne année d'étude.

Çà et là

On profite de l'occasion pour souhaiter la bienvenue au nouveau curé, M. l'abbé Ubald Lafond, et à son vicaire dominical, M. l'abbé Pierre Raymond.

M. l'abbé Georges Savoie, ancien vicaire, revenant de ses vacances passées dans la province de Québec, est venu faire une visite dans la paroisse. Il était accompagné de ses parents, M. et Mme Lucien Savoie, et de sa soeur, Marguerite. Beaucoup de paroissiens ont eu le bonheur d'assister à sa messe qui fut servie par son digne père. Après la messe, les visiteurs, accompagnés de Mlle Marie-Anne Granger, sont allés visiter la nouvelle école. Ils ont trouvé cet édifice magnifique et sont retournés enchantés de leur visite à La Broquerie, qui semble pour eux, Le Petit Québec.

Le R. P. Granger, F.M.I., de St-Hubert, Sask., accompagné de M. Albert Granger, fils de M. Hormisdas Granger, de Seattle, et de Mme Georges Lafortune et ses deux filles, Berthe et Anita, était de passage dans la paroisse et s'est arrêté quelques heures chez les familles Granger.

Au cours de la semaine, un groupe de jeunes quittaient la paroisse afin de poursuivre leurs études dans diverses institutions: au Collège de St-Boniface, Guy Rocan, Etienne Tétrault, Hubert Balcaen, Pierre Fisette, Pierre Laurencelle, David Savard, Raymond Boily, Jean-Marie Taillefer, Bruno Gamache, Gilbert Tétrault, Antoine Savard et Roland Laurencelle; au Juniorat de la Ste-Famille, Benoit Jolicoeur; au Petit Séminaire, Paul Laurencelle; à Otterburne, Léon Nadeau; au Grand Séminaire, Edouard Bonin et Gilbert Carrière.

Après des vacances de quelques semaines dans sa famille, M. l'abbé Jean-Louis Rocan retournait au Grand Séminaire.

Etaient de passage récemment chez Mme Louis Tétrault: MM. et Mmes Roméo Lemieux, de St-Hyacinthe, et Armand Vertefeuille, de Ste-Rosalie, P.Q.

M. Raynald Gamache, qui suit un cours d'art de l'Art Instruction, Inc., de Minneapolis, vient de recevoir un certificat pour ses succès en première année.

M. Richard Gamache, instituteur à l'école King George de Norwood, a mérité un premier prix au concours "Votre voix" au poste CKSB.

Mariage Augert-Bosc célébré à Notre-Dame-de-Lourdes

NOTRE-DAME-DE-LOURDES — Le samedi 3 septembre, dans l'église de Notre-Dame-de-Lourdes, à 4 h. p.m., M. l'abbé Marcel Dacquay, curé, bénissait le mariage de Mlle Isabelle Bosc, fille de M. et Mme Remy Bosc, à M. Guy Augert, fils de M. et Mme Albert Augert, tous deux de cette paroisse.

La mariée fit son entrée au bras de son père. Elle était vêtue d'une longue robe blanche en poult-de-soie appliqué de motifs de dentelle Chantilly. Son voile court était retenu par une petite couronne. Elle portait un bouquet de gardénias blancs et de stéphanotis.

La demoiselle d'honneur, Mlle Thérèse Magne, cousine de la mariée, était vêtue d'une robe courte genre "sheath", en crystallette rose, et son petit voile était retenu par un ruban de même nuance que sa robe. Elle portait un bouquet d'oeillets roses. Elle était accompagnée de M. Denis Augert, frère du marié.

MM. Marcel Augert et Jean Bosc agissaient comme huissiers. Rhéal Augert et Gilbert LeNéal servaient au choeur.

Pendant la messe, Mme André Delaquis, de Mariapolis, chanta le "Panis Angelicus", et à la fin de la cérémonie, Mme Jos. Chanel fit entendre "A Wedding Prayer". Mme Gérard Badiou touchait l'orgue.

A la réception, à la salle paroissiale, le souper fut servi à quelque 230 invités. M. Cyril Anderson, de Virden, Man., proposa le toast à la mariée.

Les jeunes époux partirent pour un voyage aux Etats-Unis. Pour le départ, la mariée avait choisi un costume deux pièces en "tweed" de nuances brune et rouille, avec accessoires brun foncé. Son corsage était composé de roses jaunes. A leur retour, les nouveaux époux résideront à Virden, Man.

St-Norbert

Réunion de l'Amicale

Le dimanche 18 septembre, à 2 h. p.m., au couvent, il y aura réunion de l'Amicale. Tous les membres et leurs amies sont cordialement invités à y assister.

Il y aura bénédiction du T. S. Sacrement par le R. P. Camil Dufort, P.B., suivie de l'ouverture du thé et d'une courte causerie donnée également par le R. P. Dufort sur sa mission en Afrique.

Avis aux dames de la ville qui n'ont pas de voiture. Un autobus partira de l'angle des rues Corydon et Osborne (chemin Pembina) à 1 h. 04 p.m. Le retour se fera par taxi, dans le cours de l'après-midi.

N'y manquez pas. Vos amies attendent et seront si heureuses de vous voir et de vous recevoir.

Toutes-Aides

Funérailles

Le samedi 3 septembre avaient lieu, dans l'église Notre-Dame-de-Toutes-Aides, les funérailles de Mme Joséphine Bretecher, de St-Boniface. Le R. P. Willbrod, O.F.M., capucin, chanta le service.

Les porteurs furent MM. Léo Coombs, Louis Bertrand, Ken Christensen, Peter Kantz, Charles et Albert Bretecher.

Née le 6 novembre 1872, à Montournet, Vendée, Mme Bretecher arriva au pays en 1896. Elle s'installa d'abord à McCreary puis vint à Toutes-Aides en 1900. Elle était la première femme blanche à venir à Toutes-Aides. Depuis quelques années, elle demeurait chez un de ses fils à St-Boniface.

La défunte laisse dans le deuil, trois fils, Jean et Raymond, de St-Boniface, et François, de Winnipeg; trois filles, Cécile (Mme R. Coombs), d'Abbotsford, C.-B., Hélène (Mme Marcel Bretecher), de Toutes-Aides, et Marthe (Mme F.-Y. Legal), de Ste-Rose-du-Lac; quatorze petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants.

Remerciements

La famille J. Bretecher remercie très sincèrement les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de son récent deuil. Elle remercie particulièrement les RR. PP. Willbrod, O.F.M. cap., F. Massé et A. Levasseur, O.M.I., les chantres et l'organiste, Mme René Delveaux, pour leur dévouement.

Ste-Agathe

Çà et là

M. et Mme Adélard Labelle désirent offrir de chaleureux remerciements à M. et Mme Léo Carrière, d'Otterburne, qui ont accueilli 90 enfants, petits-enfants, neveux et nièces de Mme Joseph Labelle, de la Maison Ste-Thérèse, pour fêter les 80 ans de cette dernière, le 28 août dernier.

M. et Mme Guy Brémault, de Kenora, Ont., étaient en visite, en fin de semaine, chez leurs parents, M. et Mme Auguste Brémaud, à l'occasion du mariage de Roger.

M. et Mme Jos. Gosselin et leurs enfants, d'International Falls, Minnesota, étaient en visite chez M. et Mme Camille Courcelles, le dimanche 3 septembre. Mmes Gosselin et Courcelles sont les deux soeurs, et il y eut réunion d'une trentaine de membres de leur famille chez M. Courcelles, à cette occasion.

Le Caporal Armand Fontaine, de l'Aviation canadienne, frère de Mme Camille Courcelles, venant de Bagotville, P.Q., avec sa femme et ses trois enfants, est arrivé pour un congé chez ses parents du Manitoba, le 4 août. En prévision de son départ pour l'Allemagne, le 27 septembre, il y eut soirée en son honneur le samedi 10 septembre, à la salle des Vétérans.

Les vacances sont finies. Les nombreux élèves du couvent faisaient leur entrée le mardi 6 septembre. On a commencé à poser les bases de la nouvelle école supérieure qui donnera aux enfants le confort propice à une bonne éducation. Le Collège, le Juniorat et le Petit Séminaire ouvraient leurs portes le jeudi 8 septembre. Le dernier accueillait Norbert Labelle et Jean-Marc Lemoine, de Ste-Agathe. Que le succès couronne les efforts de tous et chacun des étudiants de Ste-Agathe.

M. Gérard Bilodeau a subi une grave opération à l'hôpital St-Boniface, la semaine dernière. On se réjouit de le savoir en bonne voie de guérison.

Ste-Rosé-du-Lac

A l'oeuvre les jeunes!

Le mardi 10 septembre, les jeunes se remettaient à l'ouvrage, à l'école de Ste-Rose. 337 enfants s'inscrivaient dans les 12 années du cours.

A l'école primaire — 1ère année: 38 élèves; professeur, la Rév. Sr Marie-St-Thaddeus; 2e année: 33 élèves; Mlle Lorraine Pinette; 3e année: 31 élèves; Mme Hélène Montsion; 4e année: 36 élèves; Mlle Rosita Delaurier; 5e année: 33 élèves; Mlle Arlette Bouchard; 6e année: 23 élèves; Mlle Annette Bouchard; 7e année, 31 élèves; la Rév. Sr Marie-Henriette; 8e année: 34 élèves; M. Jean Bosc.

A l'école secondaire — 9e année: 35 élèves; 10e année: 21 élèves; 11e année: 15 élèves; 12e année: 7 élèves. Quatre professeurs se partagent la tâche: la Rév. Sr Marie-St-André et MM. Gilbert Van Humbeck, Albert Fontaine et J. Bruyère.

Ces chiffres sont imposants, et Ste-Rose s'en réjouit déjà. On sait que ces chiffres et ces noms représenteront une somme énorme de travail, d'effort, de générosité et de dévouement, qui formeront graduellement la jeunesse et qui l'aideront à prendre sa place fièrement dans la société et l'Eglise.

A tous, professeurs et élèves, le village de Ste-Rose veut dire ses encouragements, son désir de collaboration et ses voeux de plein succès.

Transcona

Naissance

M. et Mme Louis Lalonde sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, Joanne-Marie-Lucette, née le 11 septembre. Le parrain et la marraine furent M. Lionel et Mlle Lucette Dondo.

Fort Garry

Les dames de la Ligue Féminine Catholique invitent tous les paroissiens et leurs amis à un grand souper de famille le dimanche 25 septembre, de 4 h. à 6 h. 30 p.m., à la salle paroissiale. Les prix sont de $1.00 pour les adultes et .50c pour les enfants. Ce souper lance les activités de l'année 1960-61. Venez donc, vous êtes tous bienvenus.

Ste-Amélie

Malade

Prompt rétablissement à Mme Germain Moriaux patiente à l'hôpital de Ste-Rose, depuis quelques jours.

Va-et-vient

M. et Mme L. K. Finney et leur fille, Judy, se rendirent à Winnipeg, récemment.

M. et Mme Meinrad Stomp étaient en visite chez MM. et Mmes A. Stomp et A. Verhaeghe, durant la dernière fin de semaine.

M. et Mme Norman Lupier et leurs filles, de McCreary, étaient en visite chez les frères et soeur de Mme Lupier, dimanche dernier.

M. l'abbé C. Vachon, curé, dut se rendre à Winnipeg au début de la semaine.

M. et Mme Roméo Montsion et leur fils, Gary, de Winnipeg, et Mme Paul Dufault, de St-Boniface, étaient en visite chez M. et Mme J. Corbel, la semaine dernière.

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu chez Mme Julia Verhaeghe, le mercredi 7 septembre. Mme Cécile Archambault présidait l'assemblée qui fut ouverte par la prière de la Ligue et l'invocation du mois. Huit membres étaient présents.

Toutes furent peinées d'apprendre que la trésorière diocésaine, Mlle M. C. Geharthy, quittera Winnipeg pour aller résider en Colombie-Britannique. Espérons qu'elle sera très heureuse dans sa nouvelle demeure.

Il fut décidé qu'une vente d'articles usagés aurait lieu le 23 septembre, à 8 h. 30 p.m. Tout objet utile serait bien apprécié. Vous pouvez apporter vos dons au presbytère ou les faire parvenir à l'un des membres de la Ligue.

Mme Adèle Desjardins rapporta que la somme de $13.90 avait été recueillie pour l'achat de chapelets pour le Chili. Mme E. Verhaeghe lut un article du magazine de la Ligue, intitulé "Les anges dans la cuisine". Il s'agit de Ste-Rita, patronne des travailleurs domestiques. M. l'abbé C. Vachon, directeur, fixa la date des souper et bazar paroissiaux au 23 octobre.

Un goûter fut servi par Mmes E. Verhaeghe et Agnès Vandenbosch.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Nous demandons à nos auditeurs de nous aider à résoudre un problème technique: la porte fabriquée par Yves Rémillard, vous savez, . . . eh bien, plus on lui en ajoute, moins elle est étanche! Elle a maintenant 8 pouces d'épaisseur et elle laisse passer les moindres bruits. Autre problème: pourquoi les notes de la gamme s'appellent-elles "do, ré, mi" en français et "A, B, C" en anglais? L'autre jour quelqu'un cherchait la Polonaise en la bémol et l'autre ne réussissait pas à le convaincre que c'était la même que celle en "A flat" . . . Il est vrai que Chopin avait de ces caprices!

Nous recevons de Montréal une liste des 40 "succès du jour", avec la mention "tous droits réservés". Pour septembre, on y marque un très grand nombre de platitudes et de niaiseries, par exemple "La Madone" en 3e place, "J'ai rêvé dans tes bras" en 2e, etc. On n'y trouve pas "L'Arlequin de Tolède" ni "Les enfants du Pirée", ni "Romantica", qui sont populaires non seulement à CKSB mais aussi en France, et qui pourraient trouver leur place parmi les quarante immortelles. Rien de Yoland Guérard non plus, ni de Félix Leclerc, ni du Père Duval, mais du Roger Miron et du Pierre Sénécal . . . On se demande quels intérêts président à ces classements. Mieux vaut ne pas le savoir.

Quelques nouveaux programmes: lundi, 7 h. 35, "Soirée de folklore"; mardi et jeudi, même heure, reprise des interviews et reportages; samedi, chansons d'antan. Retour de "Jeunesse et Loisirs" le 22.

Voici une bonne nouvelle: l'Association d'éducation lance une série de programmes scolaires qui seront diffusés chaque vendredi à partir du 30 septembre. De 2 h. 30 à 3 h., les élèves de la 7e à la 12e année dans nos écoles seront invités à s'unir dans une demi-heure de français à la radio. Les maitres et maitresses enseignant dans ces classes sont priés de se procurer les livrets de chansons préparés pour ce programme, au bureau de l'Association. Bon succès!

Mlle Lorraine Beaudette a fait rapport à nos auditeurs de sa visite au camp international des Jeunesses Musicales: concerto à la chandelle, rencontre avec Raoul Jobin, Henri Bergeron, le compositeur Roger Matton . . . Lorraine nous a annoncé que le Dr Lachance et Lucien Guénette seraient délégués de St-Boniface à une réunion prochaine des J.M.C. de l'Ouest, à Banff. Elle a aussi dévoilé une partie du programme des J.M.C. de St-Boniface pour la saison 1960-61. Il y aura, entre autres, un opéra-comique!

On nous demande souvent les paroles de telle ou telle chanson. Nous allons en reproduire quelques-unes, que nous conseillons aux collectionneurs de découper et de coller quelque part. Voici, pour cette semaine, "L'eau vive", un bien joli poème de Guy Béart.

L'eau vive

Ma petite est comme l'eau,
Elle est comme l'eau vive,
Elle court comme un ruisseau
Que des enfants poursuivent.
Courez courez
Vite si vous le pouvez,
Jamais jamais
Vous ne la rattraperez.

* * *

Lorsque chantent les pipeaux,
Lorsque danse l'eau vive,
Elle mène mes troupeaux
Au pays des olives.
Venez venez,
Mes chevreaux, mes agnelets,
Dans le laurier,
Le thym et le serpolet.

* * *

Un jour que sous les roseaux
Sommeillait mon Eau Vive,
Vinrent les gars du hameau
Pour l'amener captive.
Fermez fermez,
Votre cage à double clé,
Entre vos doigts
L'eau vive s'envolera.

* * *

Comme les petits bateaux
Emportés par l'eau vive,
Dans ses yeux les jouvenceaux
Voguent à la dérive.
Voguez voguez,
Demain vous accosterez.
L'Eau Vive n'est
Pas encore à marier.

* * *

Pourtant un matin nouveau,
A l'aube mon Eau Vive
Viendra battre son trousseau
Aux cailloux de la rive.
Pleurez pleurez,
Si je demeure esseulé,
Le ruisselet
Au large s'en est allé.

M. Diefenbaker et le français

M. Diefenbaker a admis qu'il éprouve certaines difficultés à s'exprimer, surtout à improviser, en français. Il a refusé de parler dans cette langue, officielle au Canada, lors de l'ouverture des Assises d'automne des tribunaux, à Québec. Il a éprouvé un moment d'embarras alors qu'il tentait d'improviser en français, en Gaspésie.

Se tournant vers un ami, M. "D", sans penser un seul instant aux microphones qui étaient placés devant lui, demanda l'équivalent français de "panorama". "How in the H . . .", s'était exclamé M. Diefenbaker, dites-vous en français "panorama"; comme la réponse lui est venue avec une rapidité déconcertante et qu'il s'agissait de . . . "panorama", M. "D", avec déconfiture, a subi l'éclat de rire général. Depuis lors, il s'abstient d'improviser en français.

Nouveau curé à Dunrea, Man.

M. l'abbé Jacques Bertrand, curé de Dunrea, prend sa retraite, et M. l'abbé G. Gervais, jusqu'à présent curé de St-Eustache, deviendra le nouveau curé de Dunrea, le 3 octobre prochain.

St-Laurent

Va-et-vient

M. et Mme Omer Rainville recevaient la visite de MM. et Mmes Joe Ross, de Portage-la-Prairie, Man., et M. Gray, de Langley, C.-B., la semaine dernière.

M. et Mme Guy Richard, de Trois-Rivières, P.Q., et MM. Albert Lepage et Jean-P. Grimard, de Prud'homme, Sask., sont venus visiter M. et Mme O. Rainville.

Mlle Léona Rainville et son frère, Emmanuel, accompagnés de M. David Conrad, ont assisté à la prise d'habit de nouveaux aspirants au noviciat des Pères Oblats, à St-Norbert.

La Rév. Sr Ste-Adèle-de-la-Croix, de l'hôpital Miséricorde de Winnipeg, est venue visiter M. et Mme O. Rainville durant les vacances.

Mme D. Devlin est allée passer la semaine dernière chez sa fille, Jocelyn, à Transcona, pour garder les enfants, tandis que cette dernière et son époux, M. et Mme Harry Palidwor, partaient pour des vacances à Vancouver. Ils se rendirent à Campbell River, C.-B., où ils visitèrent leurs oncle et tante, M. et Mme Charles Delaronde, et leurs cousin et cousine, M. et Mme Borjford.

M. et Mme C. Lambert et leurs fille et gendre, M. et Mme B. Smith (Yvette), de Winnipeg, sont venus passer la fin de semaine chez M. et Mme D. Devlin. Ces derniers sont venus construire un chalet à la plage Twin Lakes.

M. et Mme Bill Devlin sont venus passer la fin de leurs vacances chez leurs parents, MM. et Mmes Laurier Gareau et D. Devlin, après leur retour d'un voyage aux Etats-Unis.

M. Jim Hallett, qui a subi une sérieuse opération à l'hôpital Grace de Winnipeg, est en bonne voie de guérison.

Mlle Elsie Devlin est revenue de ses vacances passées chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Harry Polidwor, de Transcona.

Mme Hervé Kerbrat est allée passer quelques jours à Winnipeg où elle conduisit ses fille et gendre, M. et Mme W. Otto, qui prenaient l'avion pour l'Allemagne où ils doivent visiter leurs parents et plusieurs endroits de l'Europe.

Mme S. Lupien est venue passer le dimanche 4 septembre chez ses amis, M. et Mme Napoléon Dumont, avant de s'embarquer pour un voyage en Nouvelle-Zélande où elle doit visiter ses fille et gendre et leur famille qu'elle n'a pas revus depuis plusieurs années.

MM. et Mmes Napoléon Dumont et Ovila Chartrand se sont rendus à Winnipeg, le 6 septembre, pour y conduire la petite-fille de ces derniers, Mlle Rachelle Coutu, fille de M. et Mme Germain Coutu, d'East Kildonan, qui partait pour le juvénat des Franciscaines Missionnaires de Marie à Rigaud, P.Q.

M. et Mme Adrien Chartrand sont allés conduire leur fils, Adrien, au Collège d'Otterburne où il est étudiant.

MM. Adrien et Roger Chartrand se sont rendus à Grand Rapid, Man., dans leur avion privé. Ils ont visité le nord du Manitoba.

Fannystelle

Départ du curé

Le dimanche 11 septembre eurent lieu, à la salle paroissiale, un banquet et une soirée d'adieu à l'occasion du départ de M. l'abbé Sylvio Caron, curé de Fannystelle pendant quatre ans. M. l'abbé Caron doit se retirer du ministère actif et prendre résidence à St-Jean-Baptiste où il a été curé pendant de longues années.

C'est avec regret que les paroissiens, vieux et jeunes, disent aurevoir et non adieu à leur curé qui leur était si cher. Les bons souvenirs que laisse M. l'abbé Caron sont innombrables. Sa bonté ne connaissait pas de bornes. Il n'y a pas de mots pour exprimer le dévouement qu'il a déployé à l'égard de tous, sans distinction, et particulièrement envers les malades.

Afin de prouver à M. l'abbé Caron que tous savent apprécier les bienfaits reçus, les paroissiens ont profité du banquet pour lui offrir un cadeau qui pourra aider aux décors de sa nouvelle résidence.

Le repas organisé par les Dames de Ste-Anne, aidées des syndics, fut servi à plus de 200 convives. M. Jean Mollot agissait comme maitre de cérémonies. La tâche de porter la santé à la Reine avait été confiée à M. Gustave Boulanger. Dans l'adresse lue par M. André Arnal, les qualités et les mérites de M. le curé étaient rappelés avec discrétion et bon goût.

On remarquait à la table d'honneur M. l'abbé Albéric St-Laurent, remplaçant de M. l'abbé Caron, et les plus âgés de la paroisse, M. et Mme Marcel Arnal, Mme Augustine Arnal, M. et Mme Eugène Côté, Mme Ovide Dureault, M. Emile Guyot, Mme Lavoie, Mme Maria Painchaud, M. et Mme Charlemagne Piché et Mlle Plamondon, ménagère de M. le curé.

Le héros du jour remercia tous les présents, en termes émus, pour la marque d'affection témoignée.

Les paroissiens de Fannystelle veulent, par la voie du journal, répéter leurs souhaits de bonheur, santé et longue vie à M. l'abbé Sylvio Caron.

C'est par la parole et par la plume qu'on est puissant pour la cause du bien.

Louis VEUILLOT.

Gérald Lafrenière, victime d'un accident à St-Léon

ST-LEON — Un malencontreux accident de ferme est venu ravir un autre jeune homme de cette paroisse. Le lundi 5 septembre, Gérald Lafrenière, âgé de 16 ans, mourut quand il fut écrasé par le tracteur qu'il conduisait. C'est la quatrième victime en trois mois parmi les jeunes de la région. Il y a un mois, Odilon Beaulieu, voisin de la famille Lafrenière, était victime de l'onde; peu après V. Acheson, de Somerset, disparaissait de la même manière et en juin, le jeune A. Vandekerkove, âgé de 15 ans, mourut lui aussi victime d'un accident de tracteur.

C'est dire le choc et la peine qu'éprouve cette paroisse, de concert avec les parents, M. et Mme Antoine Lafrenière. Un accident de sport en juin avait déjà inquiété à son sujet. Avertissement de la Providence! Gérald mourut peu après avoir reçu les sacrements.

Le service funèbre eut lieu le mercredi 7 septembre en l'église de St-Léon, devant une nombreuse assistance. M. l'abbé L. Roy, curé, chanta la messe de Requiem. MM. les abbés V. Beaulieu, curé de Swan Lake, et O. Moquin, curé de Somerset, assistaient au choeur. Les porteurs furent six cousins du défunt, Edgar, Christien et Yves Lafrenière, Gérald et Normand Messner et Robert Martel.

Le défunt laisse dans le deuil, outre ses parents, son grand-père, M. Pierre Martel; trois frères, Cécil, Daniel et Guy; quatre soeurs, Carole (Mme L. Privé), Géralda, Maureen et Darleen.

La paroisse offre à la famille éprouvée ses sincères condoléances.

La Salle

Çà et là

Avec l'ouverture des classes, quelques étudiants se sont dirigés vers différentes maisons d'éducation. Ce sont: au Petit Séminaire, Roland Lanoie et Gérald Lavallée; au Juniorat de la Ste-Famille, Benoit Comeau et Claude Girardin; au Collège de St-Boniface, Guy Bernuy.

Le dimanche 4 septembre, M. et Mme Georges Bernuy reçurent la visite de M. et Mme Russell Amy et leurs filles, d'East Kildonan. Le lendemain, M. et Mme Moïse Cormier et leur fille, Louise, de Winnipeg, et M. et Mme Armand Martel, de St-Boniface, visitèrent aussi Mme Bernuy à l'occasion de son anniversaire de naissance.

Lorette

M. et Mme E. Gray, de San Diego, Cal., visitaient leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Léon Landry, ainsi que leurs parents de Lorette, dernièrement.

M. Gérard Laurin, de West Palm Beach, Floride, est venu passer un mois chez sa mère, Mme Evélina Laurin, et chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Rosaire Jeanson, de Dufresne. Durant son séjour, il s'est marié, le 20 août, à Mlle Gisèle Prairie, fille de M. et Mme P. Prairie, de St-Boniface. M. et Mme Gérard Laurin sont retournés en Floride le 12 septembre.

M. et Mme Léandre Leclerc, de Montréal, ont profité de l'occasion, pour venir passer quelques semaines chez Mme Evélina Laurin, soeur de Mme Leclerc.

5e pile atomique à Chalk River

CHALK RIVER, Ont. — Une pile atomique de recherche, dont le coût atteint $3 millions et qui est spécialement conçue pour vérifier les combustibles d'uranium destinés aux grandes usines nucléaires, a été mise en service à Chalk River, à la suite de longues expériences.

La pile, un réacteur atomique de faible puissance connu sous le nom de "ZED-2" est la cinquième à être mise en service au centre d'énergie atomique du Canada, à Chalk River.

Le réacteur, dont la hauteur équivaut à celle d'un immeuble de six étages, est installé à l'usine atomique à proximité des quatre autres, tous conçus pour la poursuite de recherches sur l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques.

La construction a débuté au cours du printemps de 1959 et s'est terminée il y a seulement trois mois.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Le lundi 5 septembre, Radio Prairies-Nord Limitée tenait son assemblée plénière dans le sous-sol de la cathédrale de Prince-Albert. Trente et un délégués paroissiaux et régionaux et une quinzaine de visiteurs, dont Son Exc. Mgr L. Morin, évêque de Prince-Albert, et M. Dumont Lepage, gérant de Radio Gravelbourg, assistaient aux débats de l'assemblée.

Dans son rapport, M. Clotaire Denis, président, traita de la possibilité de l'amalgamation des deux postes français de la Saskatchewan. Les délégués paroissiaux et régionaux demanderont à Radio-Canada d'étudier ou de faire étudier, sous tous ses aspects, cette question de fusion des deux postes, en vue d'améliorer leur situation respective et d'assurer leur viabilité.

M. Charles Papen, gérant de CFNS, fit la lecture du bilan de l'année 1959. Il a fait savoir, en résumé, qu'il restait encore une dette à payer, bien que la situation financière se soit sensiblement améliorée.

C'est avec beaucoup de regrets que les directeurs ont accepté la démission de M. Antonio de Margerie, qui remplissait les fonctions de directeur et de secrétaire de Radio Prairies-Nord Limitée depuis sa fondation. M. Antonio de Margerie s'est dépensé sans compter pour le développement de la radio en Saskatchewan. La direction, le personnel et les auditeurs de CFNS lui adressent les remerciements les plus sincères.

Quatre nouveaux membres ont été nommés au comité des directeurs; il s'agit de MM. Léonce Durette, de Victoire, Joseph Bellavance, de North Battleford, Paul Lacroix, de Zenon Park, et Gustave Denis, de Vonda.

Les auditeurs saluent avec joie le retour sur nos ondes du R. P. Marcotte, que la maladie avait obligé de quitter, la saison dernière, l'émission "Coeur à Coeur". Comme par le passé, le R. P. Marcotte résoud des problèmes d'ordre psychologique à 5 h. tous les soirs, du lundi au vendredi.

Grâce à la collaboration de la revue "Faim et Soif", dont le siège se trouve dans la ville de Québec, nous avons le plaisir d'entendre sur nos ondes M. l'abbé Pierre, prêtre bien connu dans le monde par la lutte qu'il mène contre la misère. L'abbé Pierre nous parle tous les samedis à 11 h. 15 a.m.

Notre ami, Hervé Pelletier, fait savoir aux auditeurs que le Concours des 10 sous qui avait remporté un franc succès l'hiver dernier, recommencera au mois d'octobre. Qu'on se le dise.

La surprise de la semaine a été causée par notre charmante Georgette Billo qui nous est arrivée un bon matin avec, au doigt, une belle bague scintillante. Félicitations Georgette.

Storthoaks

Çà et là

M. J. Jean-Marie est en visite chez ses beaux-parents, M. et Mme Philippe Paradis.

M. le Dr et Mme Honorius Millette, de Lestock, ont passé la fin de semaine chez leur mère et belle-mère, Mme M.-R. Millette.

M. Emile Millette est retourné à l'Université d'Ottawa, où il complétera ses études en droit.

M. et Mme Théodore Martin sont de retour de Biggar, où ils étaient allés faire leurs moissons.

M. et Mme Adrien Bourgeois et leur bébé, de Deloraine, Man., rendent visite à leurs parents, MM. et Mmes T. Bourgeois et Arthur Handfield.

L'école St-Thomas ouvrait ses portes le mardi 6 septembre. M. Eisler, de Sinclair, Man., enseigne les grades 8, 9 et 10; Mme S. Smith, les grades 5, 6 et 7; Mme Rousseau, de Marcelin, Sask., les grades 3 et 4, et Mme R. Gies, les grades 1 et 2. Mme Jean Carrière enseigne les grades 2 et 3 à Bellegarde.

Plusieurs de nos jeunes filles continuent leurs études, soit au couvent de Bellegarde ou Wauchope, et plusieurs garçons sont aux collèges de Bellegarde et de Gravelbourg.

Le souper paroissial aura lieu le dimanche 2 octobre. Venez nombreux déguster un bon souper au poulet.

L'on voit ci-dessus M. O'Neil Gaumond, de Léoville, décédé accidentellement, le 15 juillet, à Judy Creek, Alta, où il travaillait à un puits d'huile. Il était âgé de 20 ans et 3 mois. Outre son père et sa mère il a laissé dans le deuil ses quatre soeurs et trois frères. Dans le journal de la semaine dernière on pouvait lire le compte rendu des funérailles dans l'église de Léoville.

Prince-Albert

Retiré du ministère

A cause de son mauvais état de santé, M. l'abbé J.-A. Coursol dut démissionner comme procureur du diocèse de Prince-Albert et curé de la paroisse St-Michel. Il demeure maintenant à l'hospice de Mont St-Joseph. MM. les abbés Martial LeBlanc et M. E. Ward le remplacent comme procureur et curé de St-Michel, respectivement. Souhaits de prompt rétablissement à M. l'abbé Coursol.

Activités de la L.F.C.

Le conseil de la paroisse du Sacré-Coeur a tenu, dernièrement, dans l'auditorium, sa première assemblée de l'automne, sous la présidence de Mme L. Moker.

Au cours de l'été, une campagne fut lancée par la L.F.C., pour assister le R. P. P. Peyton dans sa vente de chapelets pour le Chili. La jolie somme de cent dollars fut recueillie. Maintenant les dames sollicitent des souscriptions pour venir en aide à l'Année des Réfugiés. Un délégué sera envoyé au congrès qui se tiendra à Regina, les 8 et 9 octobre. Le thème de la conférence sera "La vie familiale". En 1961, le congrès diocésain se tiendra à Prince-Albert.

Les dates du bazar paroissial furent fixées aux 16 et 17 novembre. Une requête fut faite pour recueillir du linge usagé ou non, particulièrement pour les enfants.

Le goûter fut servi à l'issue de l'assemblée par la branche Marian.

Baptêmes

Dorothée-Paulette-Marie, fille de M. et Mme Andreas Gaudet, née le 19 juillet. Parrain et marraine, Lucien Joubert et Armanlia Gaudet.

David-Joseph, fils de M. et Mme Jos. Dufour, né le 20 juillet. Parrain et marraine, Frank et Patricia Dufour.

Louise-Marie, fille de M. et Mme Antoine Nadeau. Parrain et marraine, René et Lorraine Brûlé.

Hélène-Anne-Marguerite, fille de M. et Mme Pierre Lafleur, née le 24 juillet. Parrain et marraine, Lawrence Lafleur et Marguerite Guoslowski.

Béatrice-Pauline, fille de M. et Mme Paul Dansereau, née le 4 août. Parrain et marraine, Urbain et Pauline Moyen.

Marie-Bernadette, fille de M. et Mme Gaston Hudon, née le 10 août. Parrain et marraine, Guy et Huguette Moffet.

PETITE NOTE

Le juge E. M. Culliton, de la cour d'appel de la Saskatchewan, vient d'être élu président du bureau des gouverneurs de l'Université de Saskatchewan.

M. H. C. Pinder, homme d'affaires de Saskatoon, a été élu vice-président.

M. Culliton débuta dans le droit à Gravelbourg, où il pratiqua. Devenu juge, il résida à Regina. Il était membre du bureau des gouverneurs depuis 5 ans.

Saskatoon

Réunion de la L.F.C.

La réunion mensuelle du conseil paroissial de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu au presbytère, le mardi 6 septembre. M. l'abbé B. de Margerie récita la prière d'ouverture, et Mlle Lucille Marcotte présida.

Il fut décidé que, cette année, les activités spirituelles seraient discutées au commencement de la réunion. M. l'abbé de Margerie traça un programme pour les mois à venir: "L'Apostolat dans la Famille Chrétienne", thème de la Ligue. Il souligna le devoir de chaque chrétien de chercher à mieux connaître son Maître pour mieux l'aimer et le servir. Vint ensuite la lecture des rapports divers et de cinq lettres de remerciements. On fit savoir qu'une messe serait offerte pour le repos de l'âme de M. F. Paquette, époux de Mme Paquette, membre de la Ligue.

Mlle Marthe Henriet, en charge du comité de recrutement, rapporta que la Ligue comprenait 55 membres. Bienvenue à Mmes Beaulieu et Wilfrid Nobert.

La vente de pâtisseries aura lieu le samedi 24 septembre, au magasin Clark's Interior Furnishing, de 9 h. à midi. Les dames en charge sont Mmes A. Couture, Henri Marcotte et F. Landry. Mme la présidente demanda que les dames continuent leur bonne collaboration.

La vente d'objets divers se tiendra le vendredi 18 novembre. Mmes Gédéon Masson, J. Demers et H. Cyr seront en charge de cette vente. On demande à tous ceux qui auraient des articles disponibles, de les garder pour cette occasion.

Mme G. Forget donna le rapport des visites aux hôpitaux, et Mme A. Couture celui de l'immigration.

Cette année, la Ligue se propose d'aider les réfugiés; on demande un dollar par membre pour cette cause. Mlle Marthe Henriet sera en charge de ce comité. La Ligue veut aussi aider la campagne du Père Peyton pour l'achat de chapelets pour le Chili. Un chapelet coûte dix sous. On espère que tous seront très généreux. Mlle Marie Perron en prend la charge.

La Ligue se propose enfin de venir en aide à l'école maternelle française, d'une manière financière. Mme la présidente félicita ce comité pour son beau travail.

Mme Raymond Marcotte demanda la collaboration des dames pour faire parvenir à notre journal, **La Liberté et le Patriote**, des nouvelles exactes et des articles d'intérêt.

La réunion se termina par la prière et la bénédiction. Un délicieux goûter fut ensuite servi par Mmes Henri Marcotte et Gérard Phaneuf.

Çà et là

Au cours du mois de septembre, on organisera, dans la paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens, une section du Mouvement de la Famille Chrétienne (C.F.M.) consacré à la formation d'apôtres laïques au sein de la famille. Toute personne intéressée peut s'adresser au presbytère.

Mme A. Couture et Mlle Jeanne Couture visitaient, pendant cinq semaines, leurs parents, M. et Mme A. Beaulac, et leurs amis, Mmes Fortier et Turgeon, à Victoria, C.-B., MM. et Mmes A. Marchand, C. Baril et Ray Swanson, à Vancouver. Jeanne fit trois semaines d'entrainement à la réserve de la Marine, à Victoria.

M. et Mme A.-Y. LeGars reçurent la visite de leurs filles et gendres, MM. et Mmes Martin Basic, de Chicago, Robert Brunelle, de Nipawin, et Georges Duey, d'Edmonton, et leurs familles, à l'occasion du 40e anniversaire de leur mariage.

Bienvenue dans la paroisse à M. et Mme Gaétan Campeau, de Sudbury, Ont.

Mlle Marthe Henriet fit trois semaines d'entrainement comme garde-malade lieutenant à l'hôpital navale d'Esquimault, C.-B.

Mme G. Forget reçut la visite de ses neveu et nièce, M. et Mme Laurent Giguère, de Winnipeg, récemment.

M. et Mme G.-B. Charlebois sont partis en vacances à Vancouver, C.-B.

M. et Mme Adélard Ouellette se rendaient à Edmonton, Calgary et Banff pour leurs vacances. Ils furent parrain et marraine du bébé, Louise Douziech, à Edmonton.

M. Gaston Forget est parti enseigner à Landis, Sask.

MM. Robert Jeanneau et Roger Marcotte se rendaient à Calgary et Banff pour la longue fin de semaine.

M. l'abbé A. Ouellet est revenu de St-Boniface, où il prit une semaine de repos bien mérité.

Baptêmes

Richard-Guy-Joseph, fils de M. et Mme Victor Detillieux. Parrain et marraine, M. Guy Detillieux et Mlle Cécile Préfontaine.

Marie-Françoise-Diane, fille de M. et Mme Gaétan Campeau. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Gatien.

Ronald-Victor-Joseph, fils de M. et Mme Guy Grimard. Parrain et marraine, Jean-Pierre et Geneviève Magnin.

Le salut est un édifice qui ne s'élève que sur les ruines de l'orgueil. — LAMENNAIS.



Dans cette photo prise lors d'une réunion générale de la famille A.-Y. LeGars, à Saskatoon, l'on voit, première rangée, de gauche à droite: Mme R.-E. Brunelle (Yvette), Mme et M. A.-Y. LeGars, Mme E. Martin Basic (Janine) et Mme Georges-A. Duey (Paulette); deuxième rangée, MM. Edmond et Adrien LeGars.

Réunion récente à Saskatoon de la famille A.-Y. LeGars

SASKATOON — Une mode qui commence à se répandre beaucoup est celle des "réunions générales de familles". Quel moment plus propice pour une telle réunion que les grandes vacances, alors que les cousins et cousines font la connaissance les uns des autres, que les frères et les soeurs se revoient tous au foyer paternel se rappelant de bons souvenirs, puis retournant à leur foyer pour y continuer les traditions de la famille.

C'est à une telle réunion que les membres de la famille de M. et Mme Adrien-Y. LeGars se rencontrèrent récemment pendant deux jours. Ils vinrent de Nipawin, Sask., Edmonton, Michigan et Saskatoon. La famille comprend cinq enfants, trois gendres, une bru et quinze petits-enfants.

Parmi les événements de cette fête il y eut un banquet, le premier soir, au "Suburban", après lequel les petits-enfants présentèrent un programme de musique et de chants, suivi d'une "distribution de prix", alors que chaque membre de la famille reçut un prix pour une distinction spéciale. Le mérite de cette entreprise est dû au sens d'humour de Mme Basis et aussi de M. Georges Duey qui, par son discours, provoqua beaucoup de rires et d'applaudissements.

Le point culminant de la réunion familiale fut une messe d'Action de grâces dialoguée, célébrée par M. l'abbé B. de Margerie en l'église des Saints-Martyrs-Canadiens. Trois petits-fils de M. et Mme LeGars étaient les servants de messe: Paul Brunelle, Adrien Duey et Louis Brunelle. Mme A. Saucier touchait l'orgue, et M. Joseph Saucier fut le soliste.

Cette messe, dans la petite église qui doit prochainement être démolie (pour laisser place à une nouvelle) fut un moment nostalgique pour la famille, qui depuis plus de 25 ans la fréquente. C'est ici qu'à partir de l'âge de 7 ans, pendant un grand nombre d'années leurs deux fils, Edmond et Adrien, furent servants de messe; c'est aussi dans cette petite église que M. et Mme LeGars célébrèrent leurs noces d'argent en 1945; leurs trois filles, Yvette, Paulette et Janine, furent également mariées dans cette humble chapelle.

Dans l'assistance on remarquait des religieuses de trois différentes communautés, des Filles de la Providence, de St-Brieux, des religieuses de "Mission Service" et des Dames de Sion, dont l'une est la nièce de Mme LeGars, la Rév. Sr Marie-Camilla (Rita Gillies).

A l'issue de la messe, un diner fut servi à Clinton Lodge, où M. l'abbé de Margerie adressa des paroles éloquentes aux heureux parents. Mlles Claudette et Margo Brunelle surent distraire les convives avec un duo de piano, et Mlle Michelle Duey avec deux jolies chansons en français. Pour terminer, Margo Brunelle lut l'adresse de félicitations et de remerciement aux grands-parents, et leur présenta un bouquet spirituel et une bourse au nom de tous les membres de la famille.

Radville

Décès

Le 28 août, un ancien pionnier, M. Adélard Laliberté, est décédé à l'hospice Marian, à l'âge de 90 ans, après une courte maladie.

M. l'abbé N. Marcotte chanta la messe de Requiem en l'église de la Ste-Famille. Les porteurs étaient MM. Antoine Pirio, Napoléon et Joseph Fradette, Marius Cherpin, Charles Bourassa et Albert Galorneau. L'inhumation eut lieu dans le cimetière de Souris Valley.

M. Laliberté naquit à St-Lazare, P.Q., en 1870, et épousa Mlle Anne Racine en 1893. En 1909 il vint dans l'Ouest et prit possession d'une terre à Souris Valley. En 1943, il se retira à Radville et laissa sa ferme à son fils, Paul. Il demeurait à l'hospice Marian depuis 1956.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse; trois filles, Mmes Albert Fradette, Marie Brochu et Armand Boucher; deux fils, Paul et le R. F. Gérard Laliberté, S.M., de St-Anselme, P.Q.; 34 petits-enfants et 54 arrière-petits-enfants. Deux filles et un fils le précédèrent dans la tombe.

Çà et là

M. et Mme Horace Bourassa et leur famille, accompagnés de Mme Lucien Bourassa, se rendirent à Medecine Hat, le 24 août, pour assister à la prise d'habit de leur fille et soeur, Léonie (Sr Yvonne), Soeur de la Charité St-Louis. Jeune fille très pieuse, Léonie commença ses études primaires au couvent de Radville, et en 1959 elle fit ses études supérieures au couvent Marquis. Félicitations aux parents qui ont donné à Dieu une de leurs filles.

M. Albert Bourassa, qui est allé, la semaine dernière à Dallas, Texas, par avion, pour assister à une représentation de machines agricoles John Deere, est revenu enchanté de son voyage.

M. Laurent Bourassa, employé à Regina, est venu passer la fin de semaine avec ses parents.

M. R. Van de Sype et Mme Léo Gariepy sont hospitalisés.

Coderre

L'école publique a ouvert ses portes pour une nouvelle année; un bon nombre d'enfants des écoles environnantes fréquenteront désormais ses classes. Trois camions les transporteront des différents districts. Les institutrices sont les mêmes que l'année dernière: principale, Mère Marie-Edouard qui enseignera les grades supérieurs; Mme Cécile Bourget, aux grades 7 à 9; Mère St-Henri, grades 5 et 6; Mme Louis Laverdière, grades 3 et 4, et Mère St-Claude aux grades 1 et 2. Cette dernière classe compte 12 commençants, dont voici les noms: Suzanne Beaudette, Florence Michel, Connie Carr, Joanne Alix, Eileen Kinch, Noëlla Bernier, Lise Tétreault, Shirley Wirges, Paul Wilson, Raymond Coderre, Roland Huel et Louis Cossette.

Mlle Anne Desnoyers, de Nanaimo, C.-B., et M. Martin Lemire, d'Edmonton, qui ont poursuivi leurs études à l'école du village, il y a quelques années, sont venus visiter leur ancienne paroisse au cours de la semaine.

Mme Claudia Coderre est en visite chez ses parents, à Detroit, pour quelques mois.

M. l'abbé Lucien Roy était en visite au presbytère et chez son père, M. Léo Roy.

M. et Mme Georges Gagnon ont passé la fin de semaine à Regina, chez M. et Mme Gilbert Gaucher, où ils ont rencontré la mère et le frère de Mme Gagnon, de Plentywood, Montana.

Un pénible accident est arrivé à M. Noé Alix. Il est tombé en bas de la galerie, chez lui, se cassant un poignet et s'infligeant de nombreuses contusions. Il a été conduit à l'hôpital de Gravelbourg.

Les réunions des dames de la Ligue Féminine Catholique ont recommencé la semaine dernière, chez Mme Yvon Arguin. La présidente, Mme Rita Kinch, ayant résigné pour cause de santé, Mme Kay Nelson a été élue à sa place pour finir le terme.

Sont hospitalisés: Mme Siméon Ducharme, MM. Noé Alix et Omer Gaucher et la petite Susan Wirges.

Baptême

Marie-Joanne-Barbara, fille de M. et Mme Hervé Cossette. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Cossette, cousins de l'enfant.

Willow-Bunch

Personnel enseignant

Les membres du personnel enseignant pour l'année 1960-61 sont: grade 1, les Rév. Srs Gabrielle-Lucille et Jean-Marie; grade 2, Mlle Thérèse Boulianne et Mme Gertrude Benoit; grade 3, Mlles Yolande Paradis et Hélène Lafrance; grade 4, la Rév. Sr Juliette-Marie et Mme Thérèse St-Cyr; grade 5, Mlle Irène Moulin; grade 6, Mlle Cécile Côté (filles) et le R. F. Philipp John (garçons), remplacé pour le moment par Mme Reich; grade 7, Mlle Diane Martin; grade 8, la Rév. Sr Gertrude-Thérèse (filles) et le R. F. Roger Francis, E.C., (garçons); grades 9, 10, 11 et 12, MM. G. M. Verhelst, principal, Roger Rodrigue, Jean Philippon et Victor Tétreault.

Bonne chance à ces instituteurs et à leurs élèves.

Va-et-vient

M. et Mme N. Sherman, de Shellbrook, ont visité la famille Robert Philippon, dernièrement.

Mme Connie Heibner et ses deux enfants, de Vancouver, sont en promenade chez leurs parents et grands-parents, M. et Mme Jean-Claude Girandier, et autres parents.

Mme Emile Benoit est allée passer quelque temps à Winnipeg, chez sa belle-soeur, qui est malade, et autres parents et amis.

Mlles Gayle Bellefleur et Jacqueline Duperreault visitèrent des parents à Regina, et prirent le train pour Montréal, où elle continueront leurs études à l'Institut Pédagogique.

Mme Albert Roy et son frère, Joe Fitzpatrick, sont allés visiter leurs parents, à Moose Jaw.

M. Raymond Lafrenière, de Verden, P.Q., est en promenade chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Edouard Corneillier, pour quelque temps.

M. et Mme Charles Campagne et leurs deux enfants, de Maple Creek, ont visité leurs parents, M. et Mme Pierre Campagne, récemment.

M. et Mme Gabriel Mondor, accompagnés de leur fils, Lorenzo, et sa fiancée, sont allés à Ponteix, dernièrement, visiter leurs enfants, MM. et Mmes Ernest Ferland et Jean Mondor. Ont aussi rendu visite à ces derniers: Mme Osias Bruneau, de Willow-Bunch, M. et Mme B. Bruneau et leur famille, de Winnipeg, M. et Mme F. Novotney, de Carrot Creek, Alta, et Mlle Dora Vielfaure, de St-Boniface.

M. et Mme Henri-L. Audette, de Lisieux, sont venus visiter des parents et amis à Willow-Bunch, dernièrement.

M. l'abbé Lucien Roy est parti, le mercredi 7 septembre, au séminaire de St-Boniface, où il continuera ses études. Il passa une partie de ses vacances chez sa mère, Mme Léo Roy.

M. l'abbé J.-B. Pouliot était de passage au presbytère.

M. et Mme Ernest Légaré, accompagnés de leur famille, de Saskatoon, sont venus passer la longue fin de semaine chez leur soeur et belle-soeur, Mme Alice Bonneau, et leur père et beau-père, M. Philippe Légaré. Ils se rendirent à Coronach, visiter M. Louis-Philippe Légaré, frère de M. Ernest Légaré.

M. et Mme Laurent Mondor et leurs deux enfants sont partis, dernièrement, pour aller demeurer à New Westminster, C.-B. Avant leur départ, la Chambre de Commerce organisa une soirée en leur honneur. Deux bourses leur furent offertes, une venant de la Chambre de Commerce et l'autre de leurs amis.

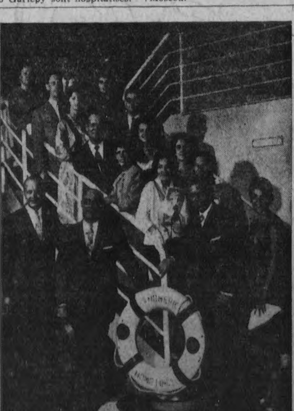
Mme Donat Joyal organisa une partie de bridge pour dames, en l'honneur de Mme L. Mondor. Trois tables étaient remplies. On lui offrit un ensemble de collier et boucles d'oreilles.

Bienvenue à la famille Lemieux, de Cantal, qui est venu demeurer à Willow-Bunch.

Malades

M. Léonide Beauregard et Mme Adam Dosch sont patients à l'hôpital local, et Mlle Maura Boulianne, à l'hôpital Providence, à Moose Jaw.

MOSCOU — L'Union soviétique a envoyé dix avions chargés de nourriture pour le Congo à la demande du premier ministre Lumumba, a annoncé Radio-Moscou.



«Chez Miville» s'est embarqué à bord de l'Homeric, le 7 août, pour la France. Au premier rang, à la droite de MIVILLE COUTURE, M. G. Bayley, représentant la HOME LINES, et, à gauche de ROGER LESOURD, Mlle B. Isembert, du SERVICE OFFICIEL DU TOURISME FRANÇAIS, sont venus souhaiter bon voyage à *«Chez Miville»*. Sept heures de l'émission radiophonique la plus humoristique seront enregistrées au cours de ce voyage. Ecoutez-les à partir du 26 septembre prochain au réseau français de RADIO-CANADA.

North Battleford

Va-et-vient

M. et Mme Jos. Jeanneau passèrent une semaine de leurs vacances chez leurs parents, M. et Mme A. Jeanneau, de Prud'homme, et M. et Mme O.-A. Loiselle, de Saskatoon.

Vivianne Marcotte, Solange et Guy Baril retournèrent à leurs études au couvent de Prud'homme.

M. et Mme B. Prince eurent la visite de leurs fils, Emile, de Montréal, et Louis, d'Edmonton.

Mme Roger Richard, accompagnée de ses cinq enfants, passa un mois chez ses parents, à Victoria, C.-B.

M. Henri Bourassa fit deux voyages d'affaires à Waterloo, Iowa, et à Dallas, Texas, pour la compagnie John Deere, durant les mois d'été. Son fils, Norman, accepta un emploi au service de la même compagnie, à Winnipeg, après avoir terminé un cours spécial.

Mme A. Fradette, de Radville, vint, par avion, passer dix jours chez sa fille, Mme H. Bourassa.

M. et Mme Brecht et leurs enfants passèrent quelques jours chez leurs parents, M. et Mme H. Bourassa.

Mlle Juliette Manègre, fille de Mme S. Manègre, est allée suivre un cours de garde-malade à l'hôpital général d'Edmonton.

Mme S. Manègre passa une semaine de ses vacances à Waskesiu, et une autre semaine à visiter Minot, D.-N., et les alentours. Elle était accompagnée de M. Malhomme et de sa fille, Jacqueline, d'Edam.

Raymond Manègre retourna à ses études au collège St-Jean d'Edmonton, le lundi 12 septembre. Il passa quelques jours de ses vacances au camp des scouts au scolasticat de Laflèche, en compagnie du R. P. D. Lafrance, O.M.I. Ce dernier visita aussi le parc Yellowstone de Montana.

M. et Mme Bellavance passèrent leurs vacances à visiter divers parties de la Saskatchewan.

M. et Mme Arthur Piché passèrent leurs vacances chez des parents et amis de la Colombie-Britannique.

M. et Mme J. Wesley et leur famille, ainsi que Mme Lafrenière, passèrent leurs vacances en Colombie-Britannique.

M. et Mme A. Parent visitèrent Loon Lake durant l'été.

Mme Maurice Liebaert est de retour d'un voyage à Hollande, où elle visita ses parents et sa place natale.

M. le Dr et Mme Demay et leurs famille sont revenus de leur voyage à Montréal.

La Rév. Sr Marie-Immaculata, du couvent des Soeurs de l'Assomption, de Bonnyville, Alta, passa quelques jours chez ses parents, M. et Mme J. Breton.

M. et Mme Paul Breton et leur bébé passèrent leurs vacances chez M. et Mme J. Breton.

Bonne chance à M. Normand Raymond qui vient d'entrer au service de First Investors' Corporation.

Le R. P. G. Lassonde, O.M.I., passa quelque temps chez ses parents dans la province de Québec.

Mlle Edith Dion, fille de M. et Mme G. Dion, est allée enseigner à l'école de Hoey.

M. et Mme Gérard Marquin, de Bonnyville, Alta, furent de passage chez le R. P. D. Lafrance, O.M.I., et chez M. et Mme A. Jeanneau.

M. Guy Savoie a remplacé M. Ralph Nadeau comme chef de scouts.

Bienvenue à M. et Mme L. Beaulieu et leurs enfants, à MM. et Mmes Beaubien, Sutherland et Gardiner, ainsi qu'aux institutrices et instituteur canadiens-français, Mlles Thérèse Pomeland, Cécile Nevai et Adèle Lavoie et M. Vandale.

M. et Mme P. Kergoat et leur famille visitèrent M. et Mme L. Huot, à Chiteks Lake, ainsi que M. A. Lajeunesse et MM. et Mmes Edgar et Ray. Lajeunesse et Roger Paquette.

M. Laurent Lajeunesse, de Winnipeg, visita M. et Mme P. Kergoat, pendant quelques jours.

M. le Dr M. Demay, délégué paroissial, M. J. Bellavance, délégué régional, et MM. J. Jeanneau et N. Raymond, visiteurs, se rendirent à Prince-Albert, le 5 septembre, pour l'assemblée plénière de Radio Prairies-Nord.

M. et Mme B. Prince se rendirent dans la province de Québec pour leurs vacances.

M. et Mme G. Baillargeon et leurs trois enfants, de Vancouver, furent en visite chez M. et Mme A. Baillargeon, parents de M. G. Baillargeon.

Malades

Prompt rétablissement à Mme A. Baillargeon, qui fut blessée dans un accident d'automobile, ainsi qu'à Mme Lequiée.

Mme H. Bourassa reçut la nouvelle de la mort de son grand-père, M. Adélard Laliberté, le dimanche 28 août. Sincères condoléances à la famille.

Baptême

Anna-Marie, fille de M. et Mme Henri Bourassa, née le 25 juillet. Parrain et marraine, Gilbert et Eva Bourassa, frère et soeur de l'enfant.

Bellegarde

Le R. F. Alvin Gervais, O.M.I., qui a fait sa profession religieuse au Noviciat des Pères Oblats à St-Norbert, le 8 septembre, était en visite chez ses parents, M. et Mme Georges Gervais, en fin de semaine. Ceux-ci le conduisirent, dimanche dernier, au Scolasticat de Lebret, où il doit continuer ses études.

M. Jean-Charles Poirier, fils de M. et Mme Rosario Poirier, est entré au Noviciat des Pères Oblats, le 8 septembre. Elève finissant du collège de Gravelbourg, où il obtint son baccalauréat en juin dernier, il mérita une bourse de $40.00 pour convictions religieuses. Félicitations.

M. Georges Martine, fils de M. et Mme Marcel Martine, est entré au Grand Séminaire de St-Boniface, le 7 septembre. Après avoir terminé son cours classique au collège de Gravelbourg et obtenu son baccalauréat, il étudia le droit durant un an à l'Université de Saskatoon.

Les paroissiens de Bellegarde offrent leurs meilleurs voeux à ces généreux jeunes gens et les assurent de leurs prières afin que Dieu leur accorde consolation et persévérance dans leur noble vocation.

Le dimanche 18 septembre, il y aura grand ralliement des jeunes de la paroisse et des paroisses environnantes à 2 h. 30 p.m., sous le patronage de Monseigneur M.-C. O'Neil, archevêque de Regina.

La quête organisée par les dames de la Ligue Féminine Catholique pour acheter des chapelets pour les missions du Chili a rapporté la jolie somme de $80.00.

Wolseley

L'école séparée de Ste-Anne ouvrit ses portes à quarante élèves, le mardi 6 septembre. La Rév. Sr M.-Ste-Yvonne et Mme Dureault sont les institutrices.

Mme François Lavoie est en vacances à Winnipeg.

M. et Mme Sylvio Laverdière, de Gravelbourg, passèrent la fin de semaine chez M. et Mme Emile Dureault et autres parents.

Mme Emile Tourigny, accompagnée de ses enfants, alla conduire sa fille, Dolorès, au collège Thevenet à Gravelbourg, et visita ses parents, M. et Mme Avila Chabot, à Ferland.

Mmes Nestor Cormier, Henri Couesian et Archie Vendevoghi furent patiente à l'hôpital local pendant quelques jours.

MM. et Mmes Louis et Léo Dureault et leurs familles visitaient Mme M. Boutin, à St-Hubert, dimanche dernier.

Le R. P. Joseph Alarie, O.M.I., de Ste-Rose-du-Lac, en route pour Regina, s'arrêta saluer M. Emile Tourigny.

Mme Deshief, de Forget, vint, en fin de semaine, visiter M. et Mme Pierre L.B.

Mme Baril, de Regina, passa quelques jours chez ses fille et gendre, M. et Mme Léo Malhoit.

M. et Mme Bill Blender et leur fille, Diane, visitèrent M. et Mme Adrien Bonneville, en fin de semaine.

M. et Mme Emile Tourigny et leurs fils visitèrent Mme Adélard Rioux, à Montmartre, dimanche dernier.

M. et Mme A. Hanson et leur famille, de Fort Qu'Appelle, étaient en visite chez M. et Mme Laurent Noels.

Dumas

L'école a ouvert ses portes le 6 septembre, avec Mme Arthur Charles comme institutrice.

M. Pierre Charles enseigne à Virden, Man.

Mme Gilbeaut et ses enfants, de Winnipeg, et ses soeur et beau-frère, M. et Mme Elroy Easton et leurs quatre enfants, de Calgary, ont passé deux semaines de vacances chez leurs parents, M. et Mme Alex Easton, à Wawota, et chez M. et Mme Alphonse Lamontagne, de Dumas. Il se rendirent à Winnipeg visiter des frères et soeurs.

Etaient en visite chez M. et Mme Alex. Boulet, leurs neveu et nièce, M. et Mme Réginald Trudeau, et leur bébé, de Winnipeg, M. et Mme Théodore Martin, de Storthoaks, et M. Roland Boulet et ses deux enfants, Colette et Daniel, d'Alida.

On annonce, pour le dimanche 18 septembre, une partie de balle molle, un souper à la volaille et un bingo pour clôturer la soirée. Venez en grand nombre.

Chronique de CFRG

710 (1230) Kilocycles

A propos d'émissions

Les émissions sont comme les hommes, elles sont meilleures et parfois pires! Et, lorsque nous ouvrons notre appareil récepteur, c'est un peu comme dans le mariage, "pour le meilleur comme pour le pire" . . . Evidemment il est très difficile de contenter, comme disent les Normands, "la vache et le marchand". C'est pour cela que les critiques, pour autant qu'elles soient constructives, sont toujours acceptées de bonne grâce.

Tenez par exemple, l'émission, "Comptoir du disque", qui passe sur nos ondes tous les jours à 8 h. 45 a.m., voilà une émission qui ne peut plaire à tout le monde, j'en conviens, mais celle du mercredi 7 septembre m'a plu tout particulièrement. Ce mélange de Granados, Mozart, Ambroise Thomas et Beethoven assaisonné d'une pointe d'Edith Piaf fut du plus heureux effet. Bravo à Jacques Desbaillet pour son choix judicieux, je suis entièrement d'accord avec lui. M. Desbaillet ignore la musique et moi aussi, donc, il n'a pas de préjugé ni moi non plus. En toute franchise j'aime la musique pour le plaisir qu'elle me procure et pour le plaisir qu'elle donne à mon oreille. Car, il faut bien le dire, nous sommes trop enclins à nous farcir le cerveau d'idées préconçues et de préjugés. De temps en temps il serait bon de nous faire violence et de vivre et penser plus simplement, c'est tellement plus . . . simple et moins compliqué. On dit toujours que chercher "Midi à quatorze heures" n'a jamais donné l'heure exacte. N'êtes-vous pas de mon avis . . .

* * *

Félicitations à Mme Lorenzo Beaubien, de Scout Lake, qui a remporté le prix du concours, organisé à notre programme "Enrichissons notre vocabulaire", Mme Beaubien est l'heureuse gagnante d'une magnifique horloge électrique. Mille fois merci Madame de votre gracieuse collaboration. Merci aussi aux autres auditeurs et auditrices qui ont bien voulu participer à notre concours en nous envoyant des mots dont nous nous sommes efforcés de donner la signification exacte. Mais ce n'est que partie remise, nous n'allons pas nous arrêter en si bon chemin, et bientôt nous organiserons un autre concours.

Lisieux

Çà et là

M. et Mme Clément Préfontaine et leurs enfants, de Calgary, Alta, ont visité leurs parents, M. et Mme Omer Préfontaine.

M. et Mme Renaud Préfontaine, d'Edmonton, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Emilien Préfontaine.

M. et Mme Paul Sabourin conduisirent leur fille, Lorraine, et leurs nièces, Diane et Carrol Préfontaine, au couvent de St-Norbert, Man. Ils en profitèrent pour visiter leur fille, la Rév. Sr Lucille Sabourin, au noviciat de St-Boniface.

Mlle Denise Préfontaine est partie pour Calgary, où elle suivra un cours de garde-malade à l'hôpital de Holy Cross.

Mlles Madeleine et Lucille Préfontaine sont pensionnaires au couvent des Soeurs Grises à St-Norbert.

M. Jacques Fafard, instituteur, enseigne à l'école du village de Val Marie, Sask.

Mlle Elaine Caplette, de Scout Lake, continue ses études chez les Filles de la Croix de St-Adolphe.

L'école du village ouvrait ses portes, le 6 septembre, à 18 élèves des grades supérieurs et 30 des grades élémentaires. MM. Lionel et Albert Lamontage conduisent les deux autobus scolaires.

Etaient de passage au presbytère et au couvent Ste-Thérèse, respectivement, M. Gaston Aubrey, P.S.S.; du Grand Séminaire de St-Boniface, et les Rév. Srs Dunlavez, Morissette, Martin et G. Champagne, de la Maison provinciale des Soeurs Grises à St-Boniface.

M. Joseph Chrétien est patient à l'hôpital d'Assiniboia.

Mme Léda Préfontaine, de St-Victor, est en visite chez les familles Préfontaine et Tessier.

M. Richard, père de M. l'abbé Yvon Richard, sous-diacre, et cousin de M. l'abbé L. Poulin, est décédé le 7 septembre, à Sherbrooke, P.Q. Les funérailles eurent lieu le 10 septembre, à Sherbrooke. Une grand-messe pour le repos de son âme fut célébrée au Sanctuaire de Ste-Thérèse, le samedi 10 septembre.

Jackfish

Va-et-vient

M. et Mme Jacky Hay, de Fort Frances, Ont., autrefois de cette paroisse, étaient en visite ces jours derniers.

MM. et Mmes McLaglin et Coking, de Saskatoon, sont venus pour une courte visite.

M. et Mme Paul Bru et leur famille ont passé la fin de semaine à la plage.

Mlles Bertelle Corbell et Loëlla Blanchette, de Saskatoon, sont venues chez leurs parents pour la longue fin de semaine.

M. et Mme Bletz et leurs enfants, de Langford, C.-B., sont en visite chez leurs parents, M. et Mme David Dion, et autres parents.

Mme Léonard L'Heureux et ses enfants visitent M. et Mme Emile L'Heureux pour quelques jours.

Mmes Mathilde Bru et Henriette St-Amant sont revenues d'un voyage de deux mois en Europe.

Les écoles ont ouvert leurs portes le mardi 6 septembre.

Naissance

A M. et Mme Hervé Blanchette est née une fille, à l'hôpital de Turtleford.

Malades

M. David Dion et Mmes Joseph L'Heureux et Damase Arcand sont de retour chez eux après un séjour à l'hôpital.

Laflèche

Va-et-vient

M. et Mme Valère Romelaere et leur fils, de Brantford, Ont., Mme Marie VanElslande, de Delhi, Ont., MM. et Mmes Odiel et René Rommelaere et Mme Léon Verport, de Deloraine, Man., visitaient les familles Rivière, Hughebaert et Rommelaere, récemment.

M. et Mme Jules Minne ont visité leurs fille et gendre, M. et Mme R. Gabriel, à Radville.

M. Hector Cyr, de Burnaby, C.-B., fut appelé au chevet de son père, M. Hercule Cyr, dangereusement malade à l'hôpital de Gravelbourg.

M. Emilien Forgues et Mme Dick Corkery se rendirent à Regina pour soins médicaux.

Mlle Claudette Verbeke, garde-malade diplômée, de Regina, est en vacances chez ses parents, M. et Mme M. Verbeke.

Mlle Ruth Poliquin, de New York, passe ses vacances chez ses parents, M. et Mme Joachim Poliquin.

M. G. Watteyne, de Victoria, C.-B., passe ses vacances chez ses parents, M. et Mme Louis Watteyne.

Mlles Martha Watteyne et Léona Perrey sont allées suivre un cours de garde-malade à l'Université de Saskatoon.

M. N. Leclaire est en repos chez sa soeur, Mme P. Pilsner, de Sedley.

M. et Mme A. Clermont conduisirent leurs parents, M. et Mme Jim Veale, à Swift Current, d'où, par train, ils se rendirent à Trail voir leurs enfants.

Félicitations à Mlle Eilleen Dumélie, fille de M. Gilbert Dumélie, qui a obtenu une moyenne de 81 pour cent aux examens et s'est vu décerner une bourse d'étude de $500.00 de l'Université de Saskatoon.

M. Rogert Poliquin enseignera, cette année, à Calgary, M. Eric Poliquin, à Kincaid, et Mlle Dolorès Périgny, à Mankota.

Mlle Vivianne Toupin doit continuer ses études au collège de Sion à Moose Jaw, Mlle Carmen Lizée, au collège du Sacré-Coeur à Regina, et Mlle Céline Bilodeau, à Edmonton.

M. et Mme T.-H. Bourassa sont partis pour Seattle, E.-U., visiter des parents.

M. Georges Leclaire est parti à Castlegar, C.-B., pour trouver un emploi.

Mlle Léonette Leblanc, de Montréal, et son frère, Marcel, de Los Angeles, en route pour la Californie, se sont arrêtés au presbytère.

Funérailles

Louise-Anne Leclaire est décédée le 5 septembre à l'âge d'un an et 6 jours. La petite laisse son père et sa mère, M. et Mme N. Leclaire, quatre soeurs et cinq frères. La messe des Anges fut célébrée en l'église Ste-Radegonde, par M. l'abbé A. Moquin, curé. Les porteurs étaient Paul Dewulf, Larry Lamont, Pat Dickieson et Dale Verbeke.



Cette photographie fut prise à Louiseville, P.Q., quelques instants avant le départ de M. et Mme Gilles Ringuette et leurs fils, Jean, Guy, René et Luc, vers Prud'homme, Sask., où M. Ringuette est désormais gérant de la Caisse populaire locale. Le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur adjoint de **La Liberté et le Patriote**, se trouvait présent en ce moment important pour la famille qui quittait définitivement le Québec pour "émigrer" vers la Saskatchewan et y apporter un renfort appréciable à la vie catholique et française dans leur nouveau milieu. M. Ringuette tout particulièrement saura mettre à contribution ses expériences économiques, mais aussi les fruits d'une expérience variée dans tous les domaines de la vie paroissiale: à Louiseville il était en effet l'une des chevilles ouvrières de l'organisation des enfants de choeur, des terrains de jeux, de mouvements proprement paroissiaux, etc.

Il importe de souligner ici que c'est la deuxième famille du Québec qui, en quelques mois, vient prendre charge d'une Caisse populaire en Saskatchewan. Dans son numéro du 29 janvier dernier, ce journal annonçait en effet l'arrivée à Zenon Park de la famille de M. et Mme Paul-Emile Lacroix, de Lauzon, P.Q. (M. Lacroix est maintenant gérant de la Caisse populaire de Zenon Park.) Ces deux familles Lacroix et Ringuette ont été dirigées vers l'Ouest par un grand ami et bienfaiteur des Canadiens français des Prairies, M. Alfred Rouleau, directeur général de l'Assurance-Vie Desjardins, de Lévis, qui ne cesse de multiplier les initiatives propres à améliorer le sort culturel, linguistique et économique de ses compatriotes.

Comme M. Rouleau entend bien diriger d'autres belles familles vers nos provinces, il répond à un désir maintes fois formulé par des chefs de nos associations de survivance et de rayonnement: "Ah Si le Québec nous envoyait quelques centaines d'excellentes familles dont les chefs sont des spécialistes et des compétences en quelque domaine, nos problèmes s'achemineraient tout naturellement vers leurs solutions". Merci à M. Rouleau pour son action généreuse et aux familles Lacroix et Ringuette pour leur réponse enthousiaste! Que d'autres suivent leurs traces! . . .

Mme G. Mareschal, de Domremy, est décédée à l'âge de 78 ans

DOMREMY — Mme Georgette Mareschal, âgée de 78 ans, est décédée pieusement, munie des sacrements de l'Eglise, à l'hôpital de Cudworth, le 6 septembre. La défunte, originaire de France, habitait le district depuis 1909.

Ses funérailles eurent lieu dans l'église Ste-Jeanne-d'Arc, présidées par M. l'abbé J.-A. Houle, curé. M. Fernand Begrand, ami de la famille, porta la croix de deuil. Les porteurs étaient MM. Maurice et Francis Mareschal, ses deux petits-fils, Joseph Tauriac, Joseph Marsollier, Eugène-C. Pourbaix et Gabriel Mercier.

La défunte laisse dans le deuil, trois fils, Robert et Jacques, de Domremy, et Raymond, en France; deux filles, Madeleine (Mme Wilfrid Préfontaine), de Turner Valley, Alta, et Jacqueline (Mme William Price), de Meadow Lake, Sask., et 14 petits-enfants. M. Lucien Mareschal, son époux, la précéda dans la tombe en 1955.

La famille Mareschal désire remercier, par la voie du journal, M. l'abbé Houle, curé, et tous ceux et celles qui leur ont offert des condoléances et des prières à l'occasion de leur deuil.

Va-et-vient

M. Adjutor Boutin fut agréablement surpris de recevoir l'aimable visite de son frère religieux, le R. F. Isidore Boutin, de la Congrégation des Frères des Ecoles Chrétiennes, à St-Ferdinand de Mégantic, P.Q., où il est professeur depuis trente-trois ans. Il était en voyage d'étude avec des étudiants, à Calgary et aux Etats-Unis. Il en a profité pour visiter son autre frère, M. Elphège Boutin, qui demeure à Eldersley, Sask.

M. Gaston Blérot, agent de la John Deere, prit l'avion à Saskatoon, récemment, pour se rendre à Dallas, Texas, pour un congrès international, où avait lieu le dévoilement d'un nouveau tracteur John Deere, ainsi que plusieurs autres machines agricoles. Ce congrès réunissait plus de sept mille agents et d'autres visiteurs de différents pays d'Europe et d'Amérique du Sud.

Mlle Carmen Blérot, ayant terminé ses études de garde-malade à l'hôpital St-Paul de Saskatoon, est en vacances chez ses parents. Elle sera bientôt de retour à l'hôpital St-Paul, où elle reprendra son travail comme garde-malade diplômée.

M. et Mme Emilius Lavertu ont rendu visite, dimanche passé, à leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Gérard Gobeil, d'Albertville, Sask. Ils furent parrain et marraine au baptême d'une jumelle de M. et Mme Gobeil.

Le souper paroissial, le tirage et le bingo auront lieu le 9 octobre prochain dans la salle du village. Bienvenue à tous.

Retour à l'école

L'école du village est ouverte depuis le 31 août, avec sept classes, cette année, et une assistance de 175 élèves. On a transporté deux écoles au village, celles de Ste-Thérèse et de Ens, près de Wakaw.

Voici les noms du personnel enseignant: Mère Marie-Solange, grades 10, 11 et 12; Mère Angèle-Marie, grades 8 et 9; Mme Jeanne Gaudet, grades 7 et 8; M. Raoul Gaudet, grades 5 et 6; Mme Madeleine Nault, grades 3 et 4; Mlle Madeleine Coquet, grades 2 et 3; et Mère Marie-Claire, grade 1.

St-Victor

Baptêmes

Le 11 août: Lois-Annette, fille de Georges Orten et de Madeleine LeRuyet. Parrain et marraine, M. et Mme A. Stewart, oncle et tante de l'enfant.

Le 4 septembre: Guy-Gérard-Joseph, fils de Philippe Lalonde et de Noëlla Baloux. Parrain et marraine, M. et Mme G. Lalonde, oncle et tante de l'enfant.

Soirées

Le dimanche 28 août, un grand nombre de parents et amis se réunirent au sous-sol de l'église pour fêter M. et Mme Henri Bissonnette, qui sont déménagés à Assiniboia. M. J.-D. Lalonde lut une adresse et fit la présentation de deux petites tables à gradins pour lampes, ainsi que de deux lampes.

Les employés actuels et quelques anciens employés du bureau d'assurance Family Life ont organisé une soirée-surprise en l'honneur de M. Laurent Collin, qui est depuis vingt ans, à l'emploi de cette compagnie.

Çà et là

Quarante-deux élèves de St-Victor ont commencé leurs classes à Willow-Bunch. M. C. Ducharme est chauffeur du nouvel autobus scolaire.

M. et Mme W. O'Reilly sont allés, cette semaine, reconduire leurs fils, Henri et Guy, jusqu'à Winnipeg. Henri poursuit ses études à l'Institut séculier "Voluntas Dei", de Trois-Rivières, P.Q., et Guy retourne à l'Université d'Ottawa. Ils devaient visiter M. et Mme Wolensky, de Bellegarde, et leur fille religieuse, la Rév. Sr St-Jude, à Winnipeg.

Mlle Pauline Beaudin est en vacances dans sa famille, à Winnipeg.

Etaient de passage dans la paroisse dernièrement: MM. et Mmes Macksymovich et Kreklovitch, de Regina, chez M. et Mme T. Lalonde; M. et Mme Petrie, de Moose Jaw, chez M. et Mme L. Côté; M. et Mme G. Bonokoski, de Lestock, chez M. et Mme L. Collin; MM. et Mmes K. Miller et L. Lafontaine, de Regina, chez M. Marcel Vaudrin; M. Marcel Bissonnette, de Regina, chez M. et Mme L. Bissonnette; M. et Mme W. Levell, de Regina, chez M. et Mme J.-D. Lalonde; M. A. Desy et sa fille, Mme T. Blackwell, de Welland, Ont., chez M. et Mme M. Langlois.

Malades

Brian Farwell est hospitalisé à Regina. Les jeunes Denis, Rita et Guy Langlois, Adèle Boutin, Denis Collin, Denis et Suzanne Ducharme ont aussi passé quelques jours à l'hôpital d'Assiniboia.

Gravelbourg

Foyer d'Youville

Tous les planchers en béton sont terminés, et aussi la couverture permanente. Les fenêtres et leur menuiserie intérieure sont installées et la première couche de peinture extérieure a été appliquée aux fenêtres ainsi que la menuiserie extérieure.

Le préau et la pergola longeant la cuisine ont été complétés au cours de la semaine.

Les chambres frigorifiques ont reçu l'insulation nécessaire et sont prêtes à recevoir les dispositifs de réfrigération.

La pose de la latte métallique et du Gyproc était commencée le mardi 6 septembre. Le progrès à date est considéré comme satisfaisant.

Le montant dépensé au 30 juillet 1960 pour la construction est de $134,440.92.

* * *

M. et Mme R.-E. Gravel, de Gravelbourg, quittaient récemment Montréal sur le paquebot Ryndam de la ligne Holland-America, à destination de Hambourg, Allemagne, où M. Gravel remplira les fonctions de consul général. M. Gravel est le fils du Dr Maurice Gravel qui en 1906 fonda la ville de Gravelbourg avec ses six frères.

Saint-Hubert

Shower

Le dimanche 28 août, parents et amis se réunissaient à l'école de St-Hubert pour un shower en l'honneur de M. et Mme Albert Rouault (Louise Gatin) à l'occasion de leur récent mariage. Après quelques jeux, plusieurs enfants, précédés d'un neveu, Ludger Poncelet, en tunique de soldat, et d'une nièce, Patricia Couronné, vêtue de blanc et coiffée d'un bonnet identique à celui de sa tante, technicienne de rayons X, offrirent de nombreux et jolis cadeaux aux nouveaux mariés. Les voeux de tous furent exprimés gentiment par Mlle Rose Brûlé.

M. et Mme Rouault remercièrent leurs parents et amis et les invitèrent à leur rendre visite à Edmonton.

Un succulent goûter termina l'agréable après-midi.

Mmes Léon Beaujot et Albert Pelletier étaient les organisatrices de ce shower.

Va-et-vient

Etaient en visite dernièrement: M. et Mme L. Jordens, de Victoria, C.-B.; M. et Mme A. Payot, de Grenfell; Mme G. Swanson et MM. et Mmes R. Praud et H. Stevenson, de Calgary; MM. et Mmes E. et Louis Dureault, de Wolseley; M. et Mme Laverdière, de Gravelbourg; M. et Mme E. Gatin et leur fille, Laura, M. G. de Laforest et sa fille, Georgette, et MM. Jean Boutin et A. Ecolan et son fils, Pierre, de Regina.

Mme J. Jordens, de Whitewood, est revenue enseigner à St-Hubert.

Mlle Victa Decelles est retournée enseigner à l'école de Kendal.

Cinq élèves de St-Hubert: Dianne Jordens, Marguerite Istace, Yvonne Brûlé, Roland Gatin et Tommy Jordens fréquentent le high school de Whitewood. Vivianne Pelletier est pensionnaire au couvent St-Joseph de Forget.

M. et Mme Lucien Jeannot et leurs filles sont allés à Wolseley, dimanche dernier, reconduire la mère de Mme Jeannot, Mme F. Topinka, chez une autre de ses filles. Elle avait passé l'été chez M. et Mme Jeannot.

Mlle Octavie Istace est allée poursuivre un cours de garde-malade à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

M. Laurent Jeannot a été élu marguillier pour une période de trois ans.

Ferland

Çà et là

Son Exc. Mgr Aimé Decosse, M. l'abbé R. Ducharme, MM. R. Pinsonnault et Réal Allard, de Gravelbourg, étaient de passage au presbytère, la semaine dernière.

M. et Mme Rouleau, du Manoir, et Mmes L. Legault et F. Bonneville, de Ponteix, ainsi que Mlles Rouleau, de Lévis, P.Q., étaient en visite chez M. et Mme Gérard Desharnais.

Bienvenue aux religieuses enseignantes, les Rév. Srs Marie-Majella, Marie-Robert et Marie-Gabriel.

Mme Antonio Chabot a pris la charge de l'école, à Billimun.

Mlles Noëlla Morin et Monique Boisvert se sont inscrites à l'école normale de Rigaud, P.Q.

MM. et Mmes Jean-Noël Dissaint et Elie Ponpart, de Sarsfield, Ont., visitaient M. le Curé, dimanche dernier.

Mme Céline Douville, de Ponteix, était en visite chez M. et Mme Medelger Chabot.

M. Avila Chabot est revenu chez lui après avoir passé deux semaines à l'hôpital de l'Université de Saskatoon.

Mlle Suzanne Clermont, de Regina, est venue visiter M. et Mme Sylvio Clermont.

Etaient en visite chez M. et Mme Avila Chabot, la semaine dernière, M. l'abbé Adrien Chabot, curé de Vanguard, Mme Emile Tourigny et ses enfants, de Wolseley, Mme Phil Gauvin et son fils, Roger, de Regina, M. et Mme Raymond Chabot et leurs enfants, de Ponteix.

Mme Roger Fournier a dû être hospitalisée quelques jours à l'hôpital de Mankota, et M. Roger Chabot est hospitalisé à Gravelbourg.

M. Albert Fauchon, fils de M. et Mme Thomas Fauchon, est entré chez les Pères Oblats de Marie-Immaculée, au Noviciat de St-Norbert, Man.

M. Edmond Chabot est parti pour Regina, où il passera la saison d'hiver.

M. et Mme Aristide Fournier et leurs enfants, Lionel et Marianne, sont revenus enchantés de leur voyage de trois mois en Europe, où ils assistèrent à l'ordination de leur fils et frère, Albert.

Mlle Denise Massé est allée continuer ses études au couvent de Val Marie, et Mlle Marianne Fournier, au couvent de Gravelbourg.

Mme René Couture remplace Mlle Denise Massé comme Cheftaine des Guides.

MM. et Mmes Philippe Bibeau, Benoit Giguère, autrefois de Gravelbourg et maintenant de Montréal, Paul Bouvier, de Gravelbourg, et Henri Brisbois, d'Assiniboia, sont venus en visite chez M. et Mme Adrien Brisbois.

M. l'abbé J. Bernier et MM. Charles Fournier, Jos. et René Couture sont allés à Regina pour affaires, la semaine dernière.

Ponteix

M. et Mme E. Reidy et leur famille ont passé quelques jours chez MM. et Mmes D. St-Julien et H. Arcand.

M. Ludger Couture et ses filles, Mmes T. Bertrand et Robert Luron, sont de retour d'un voyage à Sherbrooke et autres endroits de la province de Québec.

Mme M.-A. Gauthier, de St-Boniface, et Mme A. Lizée, de Gravelbourg, ont visité M. et Mme Albert Gauthier.

M. Arthur Lallier, de Regina, a visité MM. et Mmes René Legault et E. Carignan et M. M.-H. Lallier.

M. et Mme René Legault et leurs enfants, Emile et Mme Denis Boire, sont allés à Saskatoon, où M. Legault doit recevoir des traitements à l'hôpital Université.

M. Raymond Piché est parti continuer ses études chez les Pères Blancs d'Afrique, à Anchiota, New York.

M. et Mme Jos. Huot et leur famille, d'Edmonton, ont visité M. L.-P. Dubourt et MM. et Mmes André Dubourt et T. Kouri.

Mlle Elaine Lemieux est retournée enseigner à Calgary.

M. et Mme Hubert Mercier, d'Edmonton, ont passé quelques jours à Ponteix.

Mlle Lucille Mercier, étudiante garde-malade à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme Antoine Mercier.

M. et Mme E. Zerr et leur famille, de Moose Jaw, ont visité leurs parents, M. et Mme Armand Gervais.

M. et Mme Achille Stringer ont visité MM. et Mmes J. Rennie, Raoul Béchard et J. Ainsworth.

Mme Florence Cheeseman et sa famille, de Regina, ont visité M. et Mme Horace Desautels.

M. et Mme Léo Demontigny ont visité leurs parents, M. et Mme Emery Demontigny.

M. Guy Larochelle, instituteur à Richmound, Sask., était chez ses parents, M. et Mme Fernand Larochelle, en fin de semaine.

Mme Cécile Bourget et son fils, Laurent, sont venus rencontrer leurs oncle et tante, M. et Mme Hector Demontigny, de Victoria, en visite à Ponteix.

M. Lionel Cyrenne est parti, le lundi 5 septembre, pour commencer sa classe à Val Marie.

M. et Mme Adrien Anctil ont la visite de leurs enfants, M. et Mme H. Laskin (Thérèse), de Regina, et Mlle Rita Anctil, de Calgary.

Mlle Jeannine Lemieux, de Swift Current, a passé la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme J. Lemieux.

Mlles Angéline Lasanté et Irène Meloche ont visité des amies à Central Butte, Sask.

Mlle Annette Desautels est retournée au couvent de Gravelbourg pour y continuer ses études.

M. et Mme Ephrem Langevin et leur fils, Roger, ont passé quelques jours à Saco Hot Springs, Mont.

M. Thomas Ruest, de St-Irénée, comté Matapédia, P.Q., passe quelque temps chez son frère, M. Léon Ruest et sa famille, à Ponteix et Frenchville.

Wawota

Etaient en visite chez leurs parents pour la longue fin de semaine: MM. et Mmes Fernand et Lionel Larrivée, de Regina, M. et Mme Arthur Charles et leurs enfants, Roland et Diane. Ces derniers rendirent visite à leur fils et frère, Raymond, patient à l'hôpital.

M. et Mme Emile Bandu, accompagnés de leur fille, Alice, de Kipling, étaient en visite chez leurs fils et bru, M. et Mme André Bandu, de Vandura.

M. et Mme Walter Wyporowich et leurs enfants, de Kipling, sont en visite chez leurs parents, M. et Mme Robert Jacques.

"Le Coin des Jeunes"

Cousin JOSE voulait vous donner un compte rendu de sa soirée de lundi dernier, alors qu'il rencontrait 15 jeunes enthousiastes, gars et filles de 15 à 21 ans, représentant deux paroisses de St-Boniface (paroisses de la Basilique et du Précieux-Sang) et quatre paroisses rurales (St-Claude, St-Jean-Baptiste, St-Pierre et Somerset). Conversations, discussions, résolutions, tout cela prit deux bonnes heures, dans l'accueillant salon d'un foyer où les jeunes sont toujours les bienvenus. Cousin JOSE doit malheureusement remettre à la semaine prochaine son récit . . . qui vous aurait sûrement intéressés. Car on a parlé de problèmes vous concernant tous. C'est donc partie remise, vous ne perdrez rien à attendre. Je vous l'assure.

A la semaine prochaine donc. Ecrivez-moi d'ici là, sans gêne.

Cousin JOSE.



Scouts catholiques

Diocèse de St-Boniface

L'année scoute

Enfin, après de longues vacances, les classes ont recommencé. Et avec le retour à l'école recommence une autre année de scoutisme dans tout le diocèse: à St-Boniface, à St-Malo, au Précieux-Sang, à St-Pierre, à Powerview et à Notre-Dame-de-Lourdes. Les chefs sont revenus des camps et des Journées Fédérales qui ont eu lieu dans la province de Québec.

Les chefs ont eu tout l'été pour repasser leur programme de l'année passée et en faire un nouveau pour cette année. Il faut s'adapter aux gars, à leur âge, etc. . . Nous ne connaissons pas encore les changements qui se sont opérés dans les maitrises, car il n'y a rien d'officiel. Des chefs nous ont quittés, d'autres ont changé de poste, mais nous ne saurons tous les détails avant la semaine prochaine. Ce qui importe pour le moment, c'est que les reunions vont commencer bientôt.

Les camps-écoles

Les chefs nous sont revenus de leurs camps de formation pleins d'entrain et satisfaits de leur enrichissante aventure. Il semble bien que les camps ont été un succès pour tous; tant mieux. Aussi, les Journées Fédérales ont-elles groupé un grand nombre de scouts venus de plusieurs centres, soit des maritimes aux prairies. Félicitations à tous les participants.

Des anciens scouts

Tandis que nos chefs étaient dans l'Est, un ancien chef de la Troupe du Collège est venu rendre visite à ses parents. Il s'agit de M. Wilbrod Leclerc qui demeure à Montréal. Il a trouvé le temps de venir visiter son Local (en effet, il a participé à sa construction) et nous a rappelé de nombreux souvenirs de son temps.

Ceux qui étaient dans l'Est ont eu l'occasion de rencontrer M. Papineau - Couture, ancien chef lui aussi, qui demeure à Windsor-Mills et qui est encore très actif dans le mouvement.

On a aussi rencontré le Frère Georges Druwé qui est au Noviciat de la Compagnie de Jésus à St-Jérôme. Il a été chef de la Troupe du Collège il y a quelques années seulement.

Nos souhaits

C'est le plaisir de tous les Routiers du Clan Béliveau de souhaiter du bonheur à Paul Mercure, de Lévis, qui doit se marier samedi dans cette ville. Paul a été assistant au Clan pour deux années et a rendu des services inoubliables.

TOUJOURS PRET.

Ardente prière au Précieux-Sang

Pour faveur obtenue

C'est par la voix de votre Sang, ô Jésus, que je viens vous presser, vous solliciter, vous importuner . . . Quoique vous sembliez rejeter mes supplications, je ne quitterai point vos pieds sanglants que vous ne m'ayez exaucé. Trop de grâces, trop de miséricordes ont jailli de vos plaies pour que je n'espère pas jusqu'à la fin en l'efficacité du Sang qui en découle!

Donc, ô Jésus, par votre Sang sept fois répandu, — par chacune des gouttes du Prix sacré de ma rédemption, — par les larmes de votre Mère Immaculée, je vous en conjure, je vous en supplie, exaucez mon instante prière. (Spécifiez ici votre demande.)

O vous qui aux jours de votre vie mortelle, avez consolé tant de souffrances, guéri tant d'infirmités, relevé tant de courages, n'aurez-vous pas pitié d'une âme qui crie vers vous du fond de ses angoisses? . . . Oh! non, cela est impossible! . . . Encore un soupir de mon coeur, et de la plaie du vôtre, ô Jésus, va s'échapper, dans un flot de Sang miséricordieux, la grâce tant désirée! . . . O Jésus! Jésus! hâtez le moment où vous changerez mes pleurs en allégresse, mes gémissements en action de grâces! O Marie, Source du Sang divin, je vous en conjure, ne laissez point perdre cette occasion de faire glorifier le Sang qui vous a faite Immaculée. Ainsi soit-il.

(100 jours d'indulgence)

24-180-24P.

Ristourne de la gaieté

Voici ce qu'on retrouve parfois dans les copies des écoliers:

Le petit du porc est le porcelet; sa mère est la porcelaine.

Les deux ordres religieux les plus sévères sont les Bénédictins et les Trapézistes.

On appelle septuagénaire un homme qui a 7 enfants.

Le vagissement est le cri de la vache.

Le hérisson, le crapaud et l'hirondelle aident le jardinier à manger les insectes.

• • •

Encore mieux

— Quand je donne un coup de poing à quelqu'un, je te dis que celui-là s'en aperçoit!

— Et moi, quand j'en donne un, c'est tout le contraire: le gars qui le reçoit n'en sait rien pendant au moins huit jours.

Notes agricoles

La pomme de terres est délicate à manipuler

Nous en sommes à l'époque de la récolte des pommes de terre. Si l'on n'y prend garde, on perdra le fruit des efforts déployés depuis le début de la saison pour obtenir une récolte de première qualité.

Après les trop faibles rendements, ce sont les meurtrissures, ou blessures mécaniques, qui portent la plus sérieuse atteinte aux profits des producteurs.

Aux Etats-Unis, des enquêtes ont révélé que plus de la moitié des tubercules avariés que reçoit le consommateur, est due aux meurtrissures subies lors de la récolte.

M. Luc Bisaillon, agronome, spécialiste en pommes de terre, au Service de l'horticulture, soumet ici une liste des moyens considérés efficaces pour réduire ces dommages au minimum:

1—Récolter des pommes de terre mûres, c'est-à-dire dont les fanes sont mortes depuis 10 à 15 jours.

2—Eviter d'opérer lorsque la température est inférieure à 40° F.

3—Se servir d'une arracheuse à tablier unique, aussi plat que possible et d'une largeur d'au moins 26 pouces.

4—Utiliser un soc court, poli, bien aiguisé et convenablement incliné.

5—Donner au soc le pic nécessaire pour que la terre serve de coussin aux tubercules jusqu'aux deux-tiers de la longueur du tablier.

6—Ne pas opérer à plus de 1.5 mille à l'heure.

7—Réduire la vitesse du tablier au minimum requis, soit 125 à 150 pieds à la minute, ou encore 7 à 8 tours à la minute.

8—Maintenir sur le tablier une tension suffisante pour l'empêcher de "pocher".

9—Ne conserver au tablier que la vibration indispensable en remplaçant le nombre voulu de vibrateurs par des pignons circulaires.

10—Sur les terres sablonneuses, envelopper les barreaux du tablier d'un tube de caoutchouc.

11—Renverser le tablier de sorte que le tout des barreaux soit tourné vers l'intérieur. A cette fin, remplacer les deux pignons coniques de l'avant par des pignons aux parois verticales et légèrement plus grands.

12—Si on utilise une ramasseuse ou une combine, matelasser la plate-forme d'ensachage.

13—Partout où c'est possible, éviter aux tubercules les sauts de plus de 6 pouces.

14—Matelasser la plate-forme des wagons ou camions qui servent à ramasser les sacs de tubercules.

15—Manipuler ces sacs avec précaution.

16—Pour emplir le caveau, utiliser des chûtes de toile ou de jute.

17—Eviter de marcher sur les sacs ou tas de tubercules.

On n'est pas homme d'esprit pour avoir beaucoup d'idées, comme on n'est pas un bon général pour avoir beaucoup de soldats. — CHAMFORT.

A LA CONQUÊTE DU MONDE

3 - Terrible aventure

d'après les Actes des Apôtres

Images de Marie Pignal

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.

Bande no 16



1. Pierre parle, annonçant "la paix par Jésus-Christ, le Seigneur de tous". Il fait un rapide exposé des faits concernant la vie terrestre de Jésus.

Comme il parlait encore, le Saint-Esprit descendit sur l'assemblée, et les dons que nous avons vus au jour de la Pentecôte se répandre sur les Apôtres, se renouvellent. Ces païens incirconcis se mettent à glorifier Dieu et à parler diverses langues.



2. Alors Pierre, émerveillé, s'écrie: "Peut-on interdire l'eau et refuser le baptême à ceux qui ont reçu l'Esprit comme nous?" Car, ainsi que l'apôtre l'a dit au commencement de son discours, "Dieu ne fait pas exception de personne, mais en toute nation quiconque le craint et opère la justice lui est agréable".



3. Pierre ordonna qu'on baptise le centurion Corneille, les parents et les amis présents en sa maison.

Nous pouvons imaginer la scène se passant dans l'atrium, grande pièce centrale des maisons romaines, contenant au centre un bassin appelé "impluvium" destiné à recueillir les eaux de pluie pénétrant par une ouverture pratiquée dans la toiture. Cette disposition maintenait fraicheur et agrément dans la maison.



4. Ces nouveaux baptisés avaient tout à apprendre. Ils prièrent Pierre de rester quelques jours avec eux. Le voici, un soir, alors que le travail du jour est terminé, dans la tiédeur d'une de ces belles nuits d'Orient, développant devant un auditoire attentif la doctrine enseignée par Jésus.

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

En obtenant les services d'Harry Lumley, les Warriors de Winnipeg viennent de mettre la main sur un excellent gardien de buts. Lumley a débuté dans la Nationale, à l'âge de 18 ans, avec les Red Wings de Detroit et il a été en vedette dès sa première saison. Puis, ce fut au tour des Leafs de Toronto de se louanger de ses services. Il porta aussi les couleurs des Eperviers de Chicago, puis des Bruins de Boston. C'est à la suite de l'entente Winnipeg-Boston que Lumley viendra dans la métropole de l'Ouest. Il semble en effet que les Bruins aient voulu spécialement empêcher Al Rollins de porter les couleurs des Rangers de New-York, et la raison serait la suivante: les Bruins voulaient obtenir les services de Lorne Worsley qui est en défaveur permanente à New-York, même s'il demeure un des meilleurs gardiens de buts de la Nationale. Mais les Rangers, ne voulant pas donner des atouts à leurs adversaires, auraient exigé de telles conditions pour se départir de Worsley que la direction des Bruins décida de laisser tomber l'affaire. Mais ne voulant pas être en reste avec leurs confrères de New-York, la direction de l'équipe de Boston décida de se servir de son entente avec Winnipeg pour enlever Rollins du chemin!

Il parait que Rollins aurait décidé de ne pas retourner à la Nationale cette saison. Il parait aussi, ce qui est surprenant, que les Bruins sont au courant de la décision de Rollins et qu'ils ne s'en inquiètent pas du tout. Chose certaine, Lumley portera les couleurs des Warriors, mais on peut se demander pour combien de temps. Si Don Simmons se fait blesser à Boston, qui le remplacera si Rollins persiste à ne pas jouer? Et si les Bruins décident de faire appel à Lumley, qui gardera les buts des Warriors? Chose certaine, la direction des Ours semble décidée à commencer la saison avec Simmons dans les filets. On semble croire que l'alternance n'est pas si bonne pour les gardiens de buts et on a peut-être raison. Depuis que Jacques Plante a inventé son masque, les gardiens de buts sont mieux protégés et semblent aimer mieux jouer régulièrement. Simmons a connu de bons moments avec les Bruins et pour peu que ses joueurs de défense soient aussi solides que l'an dernier il se pourrait que Lumley finisse sa brillante carrière dans l'uniforme des Warriors.

Où allons-unous?

Si nous jugeons l'aptitude physique des Canadiens par la tenue de nos représentants à Rome, il faudrait vite nous enrôler sous la bannière des pays sous-développés. Ecrire que nous n'avons pas fait fureur est un euphémisme. Nous avons à peine été présents à ces jeux et nous aurions pu nous abstenir d'y assister que très peu de gens auraient remarqué notre absence! Les experts, et ils deviennent nombreux après chaque échec de notre pays dans le monde du sport international, diront que notre nation n'est pas bien préparée pour ces jeux, et nous allons nous mettre d'accord avec eux immédiatement. En réalité nous ne sommes pas préparés du tout! Les Jeux olympiques ne nous intéressent qu'une semaine avant leur tenue, et un jour après, quand le résultat final nous montre que les Russes ont encore gagné. Après cela, néant. Notre pays n'a pas de programme d'aptitude physique, personne, sauf quelques rares exceptions, ne s'intéresse aux jeux de piste et de pelouse. Il n'est pas question de compétitions interprovinciales, ni de compétitions à l'échelle nationale, bien entendu. Les résultats sont équivalents à notre préparation.

Nous allons nous permettre de faire une suggestion à nos gouvernants. Ne participons pas aux Jeux olympiques à moins d'être préparés. Pour nous préparer il faudrait organiser, chaque année, une semaine olympique qui serait financée par le ministère de la Santé. On pourrait tenir cette semaine dans différentes provinces chaque année. Le temps apporté par les équipes de chaque province pour se bien préparer aux jeux permettrait tout au moins à nos représentants d'avoir plus de deux semaines d'entrainement sérieux le jour où nous serons de nouveau prêts à envoyer quelqu'un participer, en notre nom, à des concours internationaux.

Exit!

Gerry James ne retournera pas à la ligue Nationale de hockey. Nul ne saurait l'en blâmer. Disons d'abord que James n'a pas été la terreur qu'il devait être. Il s'est trouvé plusieurs costauds sur son chemin dans la Nationale et Gerry a vite compris qu'il lui faudrait d'abord jouer au hockey s'il voulait demeurer dans ce circuit. Il a si bien compris, et c'est ici qu'il nous prouve qu'il est un athlète intelligent, qu'il n'a pas hésité à annoncer son intention de ne pas retourner à Toronto cette année. James sait que les Leafs songent à l'envoyer dans une ligue mineure et il serait bien sot de ne pas tenter de dicter ses propres termes à la direction des Leafs. James espère obtenir la permission de jouer pour les Warriors de Winnipeg. Ce serait peut-être plus facile si M. Perrin n'avait pas eu son fameux procès, mais passons. En quittant la Nationale, James laisse le souvenir d'un joueur qui s'est mis d'abord en évidence par sa rudesse, puis qui, une fois assagi par l'expérience, et sans doute par la rapidité avec laquelle les autres joueurs se défendaient, a tenté de devenir un bon joueur.

On ne lui reprochera pas d'avoir mal travaillé. James a donné tout ce qu'il avait. Il a patiné rondement, a donné de solides mises en échec, a tenté d'améliorer son lancer et a aussi appris à mieux jouer sa position. S'il obtient la permission des Leafs de porter l'uniforme des Warriors, souhaitons qu'il continue à s'en tenir au hockey. Une bonne mise en échec légale n'a jamais blessé qui que ce soit, un solide coup de patin et un lancer précis ont aidé la cause de bien des clubs. C'est en jouant au hockey que James rendra le plus de services à la cause des Warriors qui auront besoin de meilleurs joueurs que ceux de la saison dernière s'ils veulent attirer des foules à l'arena de Winnipeg. En attendant, soulignons l'excellent travail de James sur l'alignement des Blue Bombers. C'est un joueur précieux qui fait honneur au football canadien.

La querelle scolaire parviendra-t-elle à s'éteindre?

(Suite de la premiere page)

toute autre considération, cet énorme effort des catholiques en faveur de leurs écoles constituait un véritable service national. Une aide de l'Etat était donc justifiée, aussi bien du point de vue du droit et de l'équité que de celui de l'opportunité.

• • •

La nouvelle loi offre plusieurs possibilités aux établissements catholiques. Ce sont les fameuses "options" autour desquelles on a beaucoup discuté dans les milieux catholiques et ailleurs. Les directeurs de ces établissements — c'est avec eux seuls que l'Etat traite — peuvent choisir entre: 1) l'intégration dans l'enseignement public; 2) un contrat d'association; 3) un contrat simple; 4) le **statu quo**.

D'une façon générale, la première et la quatrième formules sont exclues: les écoles catholiques ont toujours refusé, pour des raisons faciles à comprendre, de se laisser intégrer ou absorber par l'enseignement public; d'autre part, elles ne peuvent continuer à vivre sans le concours financier de l'Etat, ce qui était leur mode d'existence avant le vote de la loi du 31 décembre 1959 (les subventions en provenance de la loi Barangé, votée en septembre 1951, ne représentaient qu'un maigre apport dans leur budget).

Le choix se circonscrit donc entre le contrat d'association et le contrat simple.

Dans le premier cas, l'Etat prend à sa charge les traitements des maitres et professeurs, ainsi qu'un certain nombre de dépenses annexes, à condition que l'enseignement donné dans les établissements "associés" soit calqué sur celui des établissements d'enseignement public. Les inspecteurs d'Académie contrôleront l'exécution du contrat. Les maitres et professeurs catholiques sont incorporés dans les cadres du ministère de l'Education Nationale.

Dans le cas du contrat simple, l'Etat prend également à sa charge les traitements du personnel enseignant; mais celui-ci conserve son statut de droit privé. Les établissements peuvent avoir des programmes différents de ceux de leurs homologues publics, sauf en ce qui concerne les matières de base.

D'une part, donc, il s'agit d'une amorce de collaboration étroite et confiante entre l'enseignement libre et l'Université de France, tandis que, d'autre part, l'enseignement libre conserve ses distances, — sinon ses méfiances — à l'égard de l'enseignement officiel.

• • •

Dans une déclaration publiée le 16 août, les cardinaux français ont précisé leur attitude à l'égard de la nouvelle loi et indiqué, non sans une grande prudence, où vont leurs préférences. Les chefs de la hiérarchie "estiment que, dans l'application, les établissements du premier degré et classes assimilées peuvent et doivent en principe demander le contrat simple, tandis que les établissements du second degré et techniques peuvent faire l'essai du contrat d'association . . ." Mais dans chaque diocèse, l'évêque responsable garde naturellement la liberté de conseiller telle ou telle formule aux établissements qui dépendent de lui.

Il est trop tôt pour dresser, dès à présent, une statistique du choix fait par les établissements, et de dégager des impressions générales sur l'orientation des rapports entre les écoles catholiques et l'Etat. D'autant que la rédaction de milliers de contrats est une tâche énorme, qui n'est pas facilitée par le "freinage" qui s'opère dans les services de l'Education nationale en raison de l'opposition de l'enseignement public à l'application de la nouvelle loi.

• • •

Car celle-ci demeure vigoureusement contestée. Le comité national d'action laïque, auquel le parti communiste apporte son puissant concours, ne cesse de protester véhémentement contre l'atteinte qui est faite, dit-il, à la laïcité de l'Etat, fondement de la légalité républicaine. Tout au long des premiers mois de la présente année, ce comité a fait circuler des pétitions de protestation à travers la France, avec un grand déploiement de manifestations diverses. Dix millions de signatures ont été ainsi recueillies, mais sans contrôle ni garanties sérieuses, dans un climat de désordre passionnel. Partout, ou presque, les enseignants publics ont été à la tête de la protestation.

Commentant ces manoeuvres et ces démonstrations, M. Etienne Borne, qui est à la fois professeur dans l'enseignement public et l'un des maitres à penser, a écrit mélancoliquement:

"Les nouveautés qui s'amorcent auraient eu plus de chances de succès si les partis démocratiques avaient pu conclure une trêve scolaire de plusieurs années, quitte à juger ensuite sur pièces d'après les résultats de l'expérience. Pour des raisons de tactique politique, qui ne profitent au total qu'au seul parti communiste, lequel n'est ni laïque ni démocratique, une certaine gauche a préféré faire de la protestation contre la loi scolaire un thème oppositionnel immédiatement rentable qu'on a exploité avec toutes les ressources de l'anticléricalisme vulgaire. D'où, dans beaucoup de milieux universitaires, une sympathie active pour la campagne du référendum dit abusivement laïque, et un mouvement de défiance plus passionnel que raisonnable contre l'expérience qui s'engage dans un climat dégradé."

Ce qui est certain, c'est que de longues années seront encore nécessaires avant qu'interviennent l'apaisement et la réconciliation recherchée par le gouvernement. Soixante-dix ans et plus de batailles sans merci entre le camp "laïque" et les masses catholiques ont profondément marqué des générations de Français. Mais, de toute évidence, la querelle est devenue sans objet — "question imbécile et d'un autre âge", disait vertement le leader socialiste Guy Mollet avant de s'engager sous les bannières du Comité d'Action laïque.

Pour leur part, les catholiques sont décidés à jouer loyalement la carte de l'apaisement. Telle est la conclusion qui se dégage de la déclaration des cardinaux, qui s'achève ainsi:

"Les cardinaux invitent la communauté chrétienne tout entière à garder son attachement et son dévouement aux écoles catholiques: celles-ci sont plus que jamais appelées à travailler, dans un esprit de collabration sereine avec l'enseignement public à la formation de la jeunesse de France."

Maurice HERR.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

L'AMOUR S'EN VA

par CLAUDE JAUNIÈRE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 24

"Je suis sortie seulement pour venir m'assurer que Jean-Claude n'était pas rentré. C'est quand je vous ai vue là que j'ai décidé, n'en pouvant plus, de venir vous voir.

— Pendant le voyage jusqu'à Orly, a-t-il fait une allusion aux documents?

— Il m'a dit seulement: "Toutes les complications vont surgir du fait de la disparition de ces plans. Tant pis, il faut que je joue le jeu, seul. Promettez-moi, quoi qu'il arrive, de ne pas parler de Larchand à la police, de ne pas prononcer son nom." Il ne me dissimulait pas les dangers que je pouvais courir. J'y ai échappé, mais je n'en puis plus de cette attente et j'avais espéré que vous, peut-être, sauriez quelque chose.

— Oh! moi! soupira Francine.

Maria ne releva pas l'exclamation. Le silence s'appesantit dans la pièce et les deux femmes, perdues dans leurs réflexions, se taisaient. Puis Maria se leva.

— Il faut que je parte.

— Qu'allez-vous faire?

— Attendre, attendre encore. Et vous?

— Je pense qu'il faut avertir le commandant Lobineau. Il connaissait Larchand?

— Bien sûr! On n'a pas vécu en Indochine sans l'avoir rencontré.

— Il a confiance en Jean-Claude. Seulement, sans rien savoir, comment pourrait-il l'aider?

La Polonaise eut un geste vague. Peut-être n'avait-elle pas entendu la dernière phrase de Francine et suivait-elle le cours de ses pensées.

Faisant brusquement face à son hôtesse, elle dit:

— Qu'est-ce qui n'allait pas entre votre mari et vous?

Agacée par l'indiscrétion de l'étrangère, Francine faillit répondre:

— Cela ne vous regarde pas.

Mais Maria appuyait sur elle ses admirables yeux sombres et elle répondit, à contre-coeur:

— C'est difficile à dire. Nous nous aimons et pourtant nous ne nous comprenons pas toujours. Nous sommes alors malheureux et impuissants à nous retrouver.

— L'amour s'en va . . .

C'étaient les mots mêmes de Jean-Claude et Francine eut une sensation de malaise, tandis que Maria murmurait:

— Pour faire un heureux ménage, un bon foyer, l'amour suffit-il?

— Nous avons été maladroits tous les deux, moi plus encore que lui. Il me semble que si cette épreuve prend fin, je saurai mieux . . .

Elle s'interrompit. Maria s'était détournée d'elle, comme si ce qu'elle disait ne l'intéressait plus.

Le silence à nouveau tomba dans la pièce. Le feu, où elles n'avaient pas renouvelé les bûches, s'était éteint. Des heures avaient passé et, malgré son intention exprimée de partir, la Polonaise était encore là. Francine avait envie de rester seule. Elle n'éprouvait aucune jalousie envers cette femme, mais la communauté de leur malheur ne les avait pas rapprochées.

Enfin Maria se leva, remit son châle, son manteau, puis elle demanda:

— Vous n'avez pas peur dans cette maison?

— Je ne pense pas qu'il puisse m'arriver ici quelque chose de mauvais.

— M'avertirez-vous si . . .

— Je vais rester là puisque les deux messages me le demandent. Si c'est Jean-Claude qui souhaite me voir ici, je ferai ce qu'il me dira. Je ne peux rien vous promettre.

— Et si c'est Larchand?

— Seul, le commandant Lobineau décidera . . . De votre côté . . .

Maria haussa les épaules:

— Larchand m'a utilisée pour rejoindre votre mari. Il n'a plus besoin de moi. Je n'ai rien à attendre de sa pitié et mon pauvre Alex . . .

Un sanglot l'interrompit et Francine s'en voulut de ne pas se montrer plus pitoyable. Affichant une conviction quelle-même ne possédait guère, elle dit, en lui prenant la main:

— Ayez confiance: Jean-Claude réussira. Il doit réussir.

Elle ajouta un peu plus bas:

— Ou ce serait trop injuste.

CHAPITRE XIV

Francine ne voulait plus quitter les Chênes; les heures pourtant lui paraissaient désespérément longues, dans la grande maison vide. Elle s'était absentée à peine une matinée pour communiquer au commandant Lobineau ce qu'elle avait appris de Maria, puis elle était revenue reprendre son attente.

Le froid la retenait frileuse au coin du feu et elle trompait son impatience en lisant. Souvent ses pensées s'évadaient du livre, dont les feuillets ne bougeaient plus et elle essayait de ressaisir les éléments de son bonheur, de construire le foyer qu'ils n'avaient pas su établir.

— S'il m'aime encore!

Telle était son anxiété, aussi forte que sa terreur qu'il fût vaincu dans la lutte engagée. Leur amour, leur merveilleux amour, imprudemment malmené, existerait-il encore, quand la séparation aurait pris fin?

Puis, une nuit, alors que l'insomnie la tenait éveillée, guettant dans le noir le moindre bruit, elle entendit soudain le gravier rouler tout près de la maison. Elle écouta, haletante. S'agissait-il d'un animal, en quête d'une chasse nocturne? Elle ne pouvait s'y tromper, on marchait avec précaution. Incapable de faire un mouvement, elle devinait l'approche d'un pas, glissant à présent sur la terrasse.

Elle s'efforçait de raisonner: devait-elle appeler Marguerite et son mari, qui dormaient de l'autre côté de la cloison? Elle attendait, le souffle suspendu, et un froid glacial courut dans son dos: quelqu'un en bas ouvrait avec précaution la porte verrouillée, montait l'escalier.

— Jean-Claude!

Elle se leva d'un bond, donna de la lumière, puis immobile près du lit, elle regarda, les yeux dilatés par l'espoir et l'effroi, le bouton de la porte tourner lentement. Elle contint un hurlement de terreur en voyant apparaître, sur le fond sombre du couloir, le visage blême de l'Asiatique. Elle le reconnaissait, aux descriptions de Marie, et, frappée de stupeur, restait figée. Il ne s'attendait pas à la trouver debout. Il dit doucement:

— Ne craignez rien. Je ne vous veux pas de mal.

Elle parvint à balbutier:

— Qui êtes-vous? Que faites-vous ici?

— Je suis un ami, envoyé par votre mari.

— Pourquoi n'est-il pas là, lui?

Elle claquait des dents et il dit, avec plus de douceur encore:

— Calmez-vous. Ecoutez-moi.

Elle avait saisi sur une chaise une robe de chambre dont elle s'enveloppait.

— Chambarrat ne peut venir lui-même. Vous savez qu'il est recherché, cela ne serait pas prudent.

Elle reprenait son sang-froid, se rendant compte qu'elle devait feindre de tout ignorer de la personnalité du visiteur.

— Je ne vous connais pas. Qui vous prouve que vous venez de la part de Jean-Claude? Comment vous êtes-vous introduit ici?

— Avec ses clés qu'il m'a confiées.

Il faisait sauter dans sa main le trousseau qu'elle reconnaissait bien, avec le porte-clés qu'elle lui avait offert.

— Rien ne me prouve que vous ne les lui avez pas volées! Où est mon mari?

Elle élevait la voix de manière à être entendue par le couple dans la chambre voisine et l'Asiatique eut un sourire ironique.

— Je sais que vous n'êtes pas seule; je vous le répète, vous n'avez rien à craindre. Appelez vos gens, si vous le désirez, mais je crois tout de même qu'il serait mieux que notre conversation se déroulât en tête à tête.

A côté, les Camus, réveillés, s'agitaient et bientôt Julien apparut. Il marqua sa stupéfaction devant Larchand, mais sans lui laisser le temps de parler, Francine dit brièvement:

— Descendez faire du feu au salon. Dites à Marguerite de rester près du téléphone. Si j'ai besoin de vous, je vous appellerai. Voulez-vous que nous allions en bas, monsieur?

Elle semblait à présent très maitresse d'elle-même et Larchand la suivit au rez-de-chaussée.

Tandis que Julien préparait une flambée, il examina attentivement la pièce, sans rien dire, puis, quand le gardien fut sorti, il se tourna vers Francine:

— A quoi bon jouer la comédie? Non, Chambarrat n'est pas mon ami. Je le hais même si fort que j'aurais une grande joie à l'abattre. Chaque fois qu'il est en face de moi, c'est pour me nuire, pour détruire ce que j'ai patiemment édifié. Tranquillisez-vous: pour le moment, je ne peux rien contre lui.

La jeune femme n'avait pas eu un tressaillement: elle considérait avec attention l'homme qui lui faisait face. L'inquiétude, la ruse et, plus encore, une sorte de souffrance, marquaient ce visage étrange et fascinant.

— Que voulez-vous de moi?

— Votre mari ne m'a livré qu'une partie des plans. Il me faut l'autre. Voici la lettre qu'il vous envoie.

Elle avait tout de suite reconnu l'écriture de Jean-Claude. Il n'y avait que quelques mots:

"Je te devrai plus tard bien des explications. Je me suis engagé sur une voie mauvaise. Conforme-toi aux instructions de la personne qui te remettra ce billet. Je suis incapable d'y voir clair. Le commandant t'expliquera ce que tu dois faire. J'ai voulu t'écrire plus tôt. Je t'embrasse."

— Qu'ai-je à faire? demanda-t-elle sans émotion apparente.

— Je suppose, puisque vous avez reçu la visite de cette chère Maria, que vous êtes informée sur mon compte. Je n'ai rien à corriger et elle a dû vous fournir un grand luxe de détails. Ce qu'elle dit ou pense importe peu. Méfiez-vous tout de même de son imagination. Elle a un tempérament d'aventurière. C'est peut-être ce qui la fait tout à la fois si séduisante et si dangereuse.

— Son mari?

Il éclata de rire:

— Quel mari?

Et comme elle hésitait, décontenancée, à poursuivre, il continua, railleur:

— Pour votre édification personnelle et même si vous ne devez pas me croire, je vais vous faire un petit historique des événements.

"Vous connaissez l'épisode romanesque du sauvetage de votre mari par la doctoresse Maria Zyska, qui était, au vu et au su de tout le monde, amoureuse de lui? Il n'a pas répondu à cette excessive tendresse, mais il avait pour elle beaucoup de reconnaissance et même d'amitié. Maria est Slave et compliquée. Par dépit, elle vint vers moi, qui l'admirais depuis longtemps. La subtilité des affaires d'espionnage a toujours séduit les femmes, elles y réussissent assez souvent, à la condition que leurs nerfs ou leurs sentiments ne s'en mêlent pas. Par bravade, Maria aurait commis les pires imprudences, je jugeai plus sage de l'inciter à rentrer en Europe.

— Mais elle s'est mariée!

Un mince sourire éclaira son visage figé.

— Oui; son mari et elle sont même partis de l'autre côté de l'Océan. Mais elle ne peut se tenir longtemps tranquille. Grâce à elle, j'ai pu exercer, sur votre mari, le petit chantage que vous savez.

(à suivre)

— No 268 —

HORIZONTALEMENT

1—Règle divisée, à l'usage des compositeurs d'imprimerie.
2—Affection caractérisée par l'augmentation des leucocytes.
3—Carte. — Alliage de différents métaux. — Article contracté.
4—Cheval de taille moyenne. — Faculté grâce à laquelle l'homme reçoit l'impression des objets. — Durillon.
5—Assassiner. — Ville d'Espagne.
6—Mettra en colère. — Lettre grecque.
7—Adroit. — Briser de fatigue.
8—Epoques. — Sorte de tente.
9—Note (plur). — Déformation du préfixe "ad". — Triage.
10—En les. — Ressemble au chien. — Sans nous.
11—Retardataire.
12—Morceau de sculpture où les figures se détachent presque complètement du fond.

VERTICALEMENT

1—Qui portent le lait.
2—Actions de rire un peu.
3—Pronom. — Moqueries. — Tienne.
4—Divinité de la Terre chez les Grecs. — D'un verbe gai. — Pas cuit.
5—Fais tort. — Equerre. — Animal domestique.
6—Terre argileuse jaune. — Unité de travail. — Vent.
7—Sinuosité d'un fleuve. — Maladie de la peau.
8—Produit au dehors. — Possède. — Ancienne monnaie chinoise.
9—Pièce de bois pour soutenir les tonneaux. — Nul temps. — Pronom.
10—Note. — Garnit d'une crête. — Indique la réitération.
11—Qui sont dans l'incertitude.
12—Religieuse de l'ordre de Saint-Benoit, réformé par saint Bernard.

SOLUTION DU PROBLEME No 267

Horizontalement: 1. Mânes — Manant; 2. Ecoté — Agacer; 3. Sèmes — Naître; 4. Très — Ad — Nefs; 5. Rus — Agar — Us; 6. Er — Poirier; 7. Egoutier — Ça; 8. Tannisai; 9. Plat — Is — Gins; 10. Rénale — Têtes; 11. Iton — Irone; 12. Test — Natte.

Verticalement: 1. Mestre — Après; 2. Acérure — Lé; 3. Nomes — Granit; 4. Etés — Pô — Tâte; 5. Ses — Août — Los; 6. Agitaient; 7. Mandarins; 8. Aga — Rien — Tin; 9. Nain — Erigera; 10. Acteur — Sitôt; 11. Nerfs — Canent; 12. Très — Baissée.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

On ne met pas un linoleum au rancart pour la seule raison que le motif est usé en certains endroits. Pour le prix d'un pot ou deux de peinture, on peut raviver sa couleur et lui redonner une surface nouvelle.

Pour commencer, faire un bon brossage à l'eau et au savon, puis passer tout le linoleum à la térébenthine pour le débarrasser de toute trace de cire. Puis, choisir un émail ou une peinture à plancher de bonne qualité et en poser une ou plusieurs couches.

Mais ce n'est pas tout. Une fois la peinture sèche, créer un motif avec une couleur contrastante. Un effet marbré est attrayant et facile à exécuter. Verser de la peinture dans un contenant plat, y tremper une éponge ordinaire, puis tamponner sur le plancher. Blanc sur noir, par exemple, offre un joli coup d'oeil. Finalement, une ou deux couches de vernis comme protection, et voilà votre plancher beau comme neuf.

✦ ✻ ✦

Dans la marche, la bonne posture aide à éviter la fatigue ou la lassitude. Le bon équilibre du corps et le port de souliers bien ajustés avec des talons convenables faciliteront la marche et la station debout.

✦ ✻ ✦

Rien ne peut tant nous humilier devant la miséricorde de Dieu que la multitude de ses bienfaits, et rien tant nous humilier devant sa justice que la multitude de nos fautes.

Saint François de Sales.

✦ ✻ ✦

— Qu'est-ce qu'un volcan?

— Une montagne qui est malade.

— Quoi?

— Eh bien! oui, une montagne qui est malade, puisqu'elle vomit tout le temps.

✦ ✻ ✦

Un vin vieux est un bon vin. Mais de vieilles sardines? Eh! bien, croyez-le ou non, vous pouvez garder une boîte de sardines pendant des années. Ces petits poissons s'améliorent en vieillissant.

✦ ✻ ✦

Pour blanchir et adoucir les mains durcies par les gros travaux, faites tremper vos mains dans un bain d'huile pendant 10 minutes.

✦ ✻ ✦

Si vous vaporisez votre planche à repasser avec quelques gouttes de parfum, votre linge dégagera une odeur des plus agréables après le repassage.

✦ ✻ ✦

— Je suis resté 35 jours sans manger.

— C'est terrible!

— Non, je mangeais la nuit.

✦ ✻ ✦

La meilleure façon d'entretenir votre argenterie, c'est de vous en servir tous les jours. Mais si vous désirez que vos pièces présentent toutes le même degré d'usure, n'oubliez pas de les faire servir à tour de rôle.

✦ ✻ ✦

Quand vous achetez de la viande, dites-vous bien que le prix n'indique pas forcément la qualité. Certaines viandes à bas prix ont une très grande valeur nutritive. Pensez également, en comparant les prix, que ce qui importe, c'est le coût par livre de viande finalement consommable.

✦ ✻ ✦

Pour faire disparaître une tache de fruits frais, épongez-la avec de l'eau; frottez avec de la glycérine ou du shampooing, et laissez reposer plusieurs heures avant d'appliquer quelques gouttes de vinaigre. Rincez ensuite à l'eau claire.

✦ ✻ ✦

— Maman, Pierre a cassé la vitre de la fenêtre.

— Comment a-t-il fait son compte?

— Je lui ai lancé une pomme . . . et il s'est penché!

Jusqu'au bout des doigts

Qu'y a-t-il de plus joli à voir que des mains féminines soignées? pas soignées de temps en temps, mais toujours. Non non, ne dites pas qu'il faut, pour cela, ne rien avoir à faire. Tout le monde travaille, et nombreuses sont les femmes qui prennent soin de leurs mains.

Il vous faut, pour vous donner vous-même un manucure les accessoires suivants: une lime d'émeri, un bâtonnet d'oranger, du coton hydrophile, du dissolvant à poli, de la crème pour les mains et un vernis à votre choix.

Lavez bien les mains à l'eau chaude et après les avoir bien essuyées, enduisez-les de crème adoucissante. Puis, avec un peu d'ouate et de dissolvant, ôtez le vernis usé. Plongez ensuite le bout de vos doigts dans l'eau chaude savonneuse. Il n'est pas nécessaire de les y laisser très longtemps. Essuyez-les et arrondissez le bout de vos ongles avec la lime d'émeri. Ne limez pas trop les coins, cela évitera à l'ongle de se casser quand vous vous livrerez aux travaux du ménage. Puis, mettez un peu de pommade autour de vos ongles et détachez la peau ou cuticule qui adhère autour de votre doigt. Quand elle est bien détachée, il vous reste à la couper avec une pince spéciale ou de petits ciseaux à manucure. Mais faites bien attention à ne pas couper trop ras pour faire saigner. Quand les ongles sont bien nets, vous les trempez encore une fois dans l'eau chaude, vous essuyez et vous appliquez le poli. On peut le mettre sur tout l'ongle, ou en détachant la lunule du bas de l'ongle et le haut. En ce dernier cas, on passe, sous l'ongle, un peu de crayon blanc.

Ceci prend quelques minutes et permet à une jeune femme d'être toujours fraîche et soignée, belle jusqu'au bout des ongles.

LES ENFANTS TROP BRILLANTS

On entend souvent des parents dire avec fierté: "Mon petit garçon (ou ma petite fille) n'a même pas besoin d'ouvrir ses livres. Il arrive toujours le premier". C'est plutôt triste. Un succès qui n'est pas en rapport avec le travail est comme un ciment auquel il manque certains ingrédients. Tôt ou tard, il s'effrite!

Souvent ces "trop doués" manquent de nerf en face des difficultés de la vie. Privés de l'effort qui seul trempe un caractère, ils manquent de cette fermeté, de cette solidité que confère le labeur constant. Que sert à l'enfant de récolter tous les premiers prix s'il sort de l'école ou du collège sans volonté? Et c'est souvent ce dont est privé celui qui a réussi facilement, et, ce qui explique pourquoi il ne devient, dans la vie, qu'un raté, au moins dans soixante pour cent des cas.

Il a gobé, mais non assimilé les connaissances. Il n'a jamais pleinement profité des enseignements donnés. L'enfant qui apprend vite, mais sans travail, demeure, avant tout, un superficiel. Il a de l'étendue, oui, mais point de profondeur.

Le bûcheur acharné, lui, qui s'arrête sur chaque passage pour en scruter tout le sens, découvre également la patience, la certitude, la valeur exacte des faits et partant des choses. Plus tard, celui-là saura où se poser le pied.

Son collègue, habitué à sautiller facilement d'une platebande à l'autre du savoir livresque, courra surtout aux fleurs brillantes, indifférent à la valeur de la terre qui les produit, et que découvrira, d'abord, le bûcheur habitué à s'arrêter.

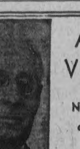
Etudier chaque jour, renouveler cet effort durant des heures exerce à l'empire sur soi-même, à la ténacité, à l'attaque de n'importe quel obstacle, quel qu'il soit. Celui qui se l'impose, par nécessité ou non, saura seul, réussir vraiment. Seul, il comprendra, un jour, le vrai sens du mot altruisme et la pratique réelle de la Charité.

Nulle part autant qu'aux heures de l'étude, l'école est l'apprentissage de la vie. Si la paresse ou la richesse de son talent empêche l'élève de se mettre vraiment à l'oeuvre, de peiner, de se dépenser, il n'en voudra pas faire davantage en face des difficultés de sa vie. Et combien plus indifférentes encore lui apparaîtront celles d'autrui.

Il se trouvera adroit de ne rechercher que des tâches faciles et se laissera aller au gré de la chance ou de l'audace. Il considérera avoir réussi par le montant d'argent qui sera le sien à quarante ou cinquante ans. Faute de caractère, celui des services rendus ou du bien accompli le laisseront froid.

Voilà pourquoi avant de nous pâmer devant les premiers de classe, il serait bon d'examiner un peu la valeur de l'effort, du travail constant et de la formation qui se cache derrière. Souhaitons, surtout, de ne voir premiers, que ceux qui méritent la palme par leur ténacité au travail. Poussons les doués et les sur-doués à devenir laborieux. Notre société a besoin de caractères dignes de ce nom et l'effort seul peut nous les fournir.

Jean D'AIGLE.



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Ne pratiquons pas un art de vivre qui pourrait raccourcir nos jours

par le Dr Adrien Plouffe

Certaines gens pratiquent l'art de vivre de façon à raccourcir leurs jours. Ils brûlent la chandelle par les deux bouts. Ils se couchent tard et ils se sentent fatigués le lendemain. Ils mangent à n'importe quelle heure et ils avalent de gros repas à la course, oubliant qu'ils ont des dents pour mastiquer leurs aliments. Ils boivent trop de cocktails. Toujours en auto, ils ignorent les bienfaits de la marche. Ils ne prennent aucun exercice. Et c'est ainsi qu'à peine âgés de quarante ans, ils sont déjà de jeunes vieillards. En somme, ils ont pratiqué un art de vivre à rebours du bon sens et de la sagesse. Et leur jeunesse s'est envolée dans le frou-frou d'une vie exacerbante, à l'allure vertigineuse qui caractérise la vie moderne.

Parfois une bonne petite maladie les oblige à mettre la pédale douce pendant quelques semaines, quelques mois et ils reprennent leur course vers une fin prématurée.

— Il faut être de son temps!

— Peut-être, mais vous venez d'entendre la sonnette d'alarme. Vos reins, votre foie, votre estomac, votre système nerveux n'ont plus la résistance de jadis. A l'âge de quarante ans, on est en pleine force, mais vous, pauvre monsieur, pauvre madame, vous voici déjà aux abords de la vieillesse. En tout cas, vous n'êtes plus jeune. Et c'est d'une tristesse navrante, mais à qui la faute, sinon à tous vos abus, à tous vos excès? Vous ressemblez à la cigale de la fable et bientôt, comme elle, vous danserez et d'une drôle de manière. Redevenez sage pour que ce ne soit pas une danse macabre.

— Vous n'êtes pas gai!

— C'est vrai mais les hygiénistes vous avaient averti, mais vous vous gaussiez de leurs directives! Leurs rappels au sens commun vous semblaient fastidieux. Vous haussiez les épaules devant ces empêcheurs de danser en rond qui, au fond, étaient des empêcheurs de mourir en choeur, longtemps avant l'heure normale.

La science, hélas, n'est pas de taille à vous refaire un organisme flambant neuf. On change le moteur d'une auto, on ne change pas une machine humaine usée par tous les excès et abus imaginables!

Au moins, faites en sorte de revenir à un régime de sagesse. Il n'est jamais trop tard pour être sage. Certes, vous ne retrouverez pas votre jeunesse, mais en pratiquant un art de vivre plus raisonnable, vous aurez la chance de mettre un terme à une course désordonnée vers une fin prématurée. Je reconnais que cette perspective n'a rien de rigolo, mais tout se paie. Reprenez le calme d'une vie plus normale, plus conforme au gros bon sens. C'est la meilleure façon de prolonger vos jours.

— Si c'était à recommencer!

— Eh, oui, mais ce n'est pas à recommencer, cependant il incombe aux jeunes de ne pas vous imiter, car s'ils vous prennent comme modèles, ils auront à le regretter comme vous. Qu'ils y pensent bien.



Ce chemisier d'automne présente une nouveauté: une popeline lustrée 65 pour cent "Terylene", 35 pour cent coton qui demande si peu de repassage. Idéal pour le sport, le bureau ou le tout aller, le nouveau chemisier est offert en une gamme de belles couleurs d'automne: feuille-morte, taupe, vert sauge, bois de santal, bleu porcelaine, blanc-ivoire et or. C'est une fabrication Kay Silver.



Q. — Je vois que votre Courrier répond à toutes les questions avec une grande sagesse, aussi, il est de plus en plus apprécié et avec raison. Dans une de vos récentes chroniques, une personne demandait où elle pourrait se procurer de l'absinthe, ou la graine de cette plante. Veuillez lui faire savoir qu'elle n'a qu'à s'adresser à l'Ecole Indienne de Duck Lake, Saskatchewan, et on s'empressera de la satisfaire.

PHILANTHROPE.

R. — Vos remarques aimables m'ont touchée, chère lectrice, et je vous en remercie, ainsi que des renseignements très utiles que vous nous fournissez. Les lectrices comme vous, qui savent nous renseigner au besoin, nous rendent le travail plus intéressant, puisque nous savons qu'un esprit de coopération existe entre nous et nos correspondants.

* * *

Q. — C'est à mon tour de venir en quête de renseignements. Je suis une lectrice fidèle. Me diriez-vous le nom de l'instrument de musique que jouent les écossais? Comment redonner sa forme à un chapeau de velours que la pluie a déformé. Si vous n'en connaissez pas, pourriez-vous me dire où m'adresser pour le faire réparer?

PETITE AMIE.

R. — L'instrument de musique si cher au coeur des Ecossais est la cornemuse. Les bergers bretons jouent aussi cet instrument, et on en retrouve des variétés dans divers autres pays.

Pour votre chapeau de velours déformé, je vous conseillerais de le confier à une maison de nettoyeurs-teinturiers qui fait aussi la réparation des chapeaux. Si le velours seulement avait été fané par la pluie, vous pourriez lui rendre sa belle apparence en passant le chapeau à la vapeur, mais puisqu'il a perdu sa forme, je ne vous conseillerais pas d'entreprendre ce travail vous-même.

* * *

Q. — Au printemps, je me suis fait donner une permanente. Maintenant, je voudrais me défriser les cheveux car je ne peut pas les entretenir moi-même. Quel moyen me conseillez-vous.

ETUDIANTE.

R. — Faites vous tout simplement donner une bonne coupe de cheveux chez un coiffeur spécialisé. Puisque votre permanente date du printemps, elle ne doit pas être très frisée maintenant. Si, cependant, elle l'était beaucoup trop au début, il se peut qu'elle le soit encore pas mal. Alors, il vous faudrait vous rendre dans un des grands salons de la ville et consulter les experts. Cela pourrait vous coûter cher, c'est pourquoi, puisque vous êtes étudiante, j'ai suggérer la coupe. Un coiffeur expérimenté saura vous suggérer lequel des nombreux et jolis styles vous sierait le mieux.

* * *

Q. — Pourriez-vous me dire si j'ai raison de dire que les légumes et les fruits congelés perdent leurs vitamines? Merci beaucoup.

M. ET MAMI.

R. — La congélation fait perdre une certaine partie des vitamines aux aliments, mais on m'assure qu'ils en perdent moins par cette méthode d'entreposage que par les autres. Pour avoir des détails à ce sujet, il serait nécessaire que vous consultiez les experts en nutrition du département d'agriculture.

* * *

Q. — Comment se fait-il que vous ne publiez pas de "problèmes du coeur" comme le font les directrices de courrier des grands journaux quotidiens? Il me semble que vous donneriez d'excellents conseils aux personnes qui ont de tels chagrins. — JO.

R. — Il faut croire que nos lecteurs et lectrices ne souffrent pas de ce mal ou qu'ils sont trop timides ou indépendants pour chercher dans la presse les remèdes à leurs maux. Qui sait, ils n'ont peut-être pas la même confiance que vous aux conseils de Louise. Je me contente de répondre aux questions qu'on me pose. Je vous remercie de votre témoignage de foi.

* * *

Q. — Notre fils a quatorze ans et malgré que nous n'ayons pas changé de domicile, il vient de commencer ses classes dans une quatrième école. Nous avons dû le changer d'école pour diverses causes, tantôt un professeur le persécutait, tantôt il ne faisait pas de progrès parce que la maîtresse n'était pas compétente, etc. Nous avons eu beaucoup de difficulté à obtenir son entrée dans la nouvelle école et nous tenons à ce qu'il y reste. Un conseil s'il vous plait.

PARENTS INQUIETS.

R. — D'après ce que vous me dites, je crois que vous venez de vous ouvrir les yeux et de réaliser que votre fils est sur une mauvaise voie. Il est certain que tous les professeurs ne sont pas parfaits et que certains peuvent être injustes et moins compétents les uns que les autres, mais vous commencez, n'est-ce pas, à vous demander si les torts sont toujours du même côté. Les enfants qui commencent la classe se font souvent des idées au sujet de leurs maîtres et si les parents les écoutent une première fois, dès que la moindre chose ne va pas à l'école, ils en font une montagne. C'est sans doute ce qui est arrivé dans votre cas. Vous avez peut-être, sans vous renseigner auprès des autres parents et des professeurs, cru votre fils trop vite et le petit a alors profité de cet avantage. Maintenant, il faut avoir une explication sérieuse avec votre enfant et lui faire comprendre qu'il continuera à fréquenter cette école coûte que coûte et que vous vous attendez à ce qu'il réussisse en autant que ses talents le lui permettent. A quatorze ans, s'il est intelligent, il devrait être assez avancé. Voyez à ce qu'il ait des heures d'études fixes et étudie ferme. S'il recommence son manège: critique des instituteurs ou autres, allez avec lui à l'école et faites lui répéter ses critiques à qui de droit. Vous verrez que vous n'aurez pas à vous exécuter. Vous connaissez sans doute l'annecdote de la dame qui regardait passer le régiment de son fils et qui s'exclama: "Oh, qu'ils sont beaux, et dire qu'il n'y a que Jean qui est au pas!" Soyez bons, mais fermes, si vous voulez éviter qu'il ne gâche son avenir.

LOUISE.



Brioches au gingembre confit

Donne 2 douzaines de brioches

- ½ tasse de gingembre confit ou en conserve (bien égoutté), finement haché
- 1 tasse de lait
- ⅓ de tasse de sucre granulé
- 1½ c. à thé de sel
- ⅓ de tasse de beurre
- ½ tasse d'eau tiède
- 2 c. à thé de sucre granulé
- 2 sachets de levure sèche active
- 2 oeufs
- 4½ tasses (environ) de farine tout-usage tamisée une fois
- 1 c. à table d'eau froide
- Du sucre granulé

Hacher le gingembre confit ou en conserve (après l'avoir bien égoutté).

Amener le lait à ébullition; y incorporer le ⅓ de tasse de sucre, le sel, le beurre et le gingembre préparé. Laisser tiédir.

Entre temps, mesurer l'eau tiède dans un grand bol; y faire dissoudre les 2 cuillerées à thé de sucre. Saupoudrer la levure sur le dessus. Laisser reposer 10 minutes, puis bien brasser. Battre ensemble 1 oeuf entier et un jaune d'oeuf. Ajouter ce mélangé à la levure dissoute avec la préparation de lait tiédie. Incorporer 2 tasses de farine et battre jusqu'à ce que lisse et élastique. Ajouter de la farine en quantité suffisante pour obtenir une pâte molle (environ 2½ tasses en plus). Renverser sur une planche ou une toile enfarinée et pétrir jusqu'à ce que lisse et élastique. Mettre la pâte dans un bol graissé. Graisser le dessus. Couvrir. Laisser lever dans un endroit chaud, à l'abri des courants d'air, jusqu'au double du volume (environ 1¼ heure). Abaisser la pâte avec le poing. Renverser sur une planche ou une toile légèrement enfarinée et pétrir jusqu'à ce que lisse. Séparer la pâte en trois parts égales et donner à chacune la forme d'une boule. Couvrir d'un linge et laisser reposer 10 minutes. Rouler chaque morceau de pâte en un rouleau de 8 pouces de long; couper chaque rouleau en morceaux d'un pouce. En former de petites boulettes. Les disposer, bien séparées, sur une plaque beurrée. Couvrir d'un linge. Laisser lever dans un endroit chaud, à l'abri des courants d'air, jusqu'au double du volume (environ 45 minutes). Badigeonner le dessus avec le reste de blanc d'oeuf mélangé à 1 cuillerée à table d'eau froide. Recouvrir d'un peu de sucre. Cuire de 12 à 15 minutes au four modéré (375°F).

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boîte.

Vol. 47—No 24

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

DAME RESPONSABLE garderait enfants pendant que la mère travaille. Signaler: CEdar 3-4188. 24-200-24C.

GARDERAIS ENFANTS à domicile au Norwood, durant la semaine pendant que mère travaille. Signaler: CEdar 3-2667. 23-165-24C.

MENAGERE EXPERIMENTEE DEMANDE EMPLOI dans presbytère à St-Boniface ou dans les environs. S'adresser à 718, avenue Taché ou signaler CHapel 7-3886. 24-178-25C.

ON DEMANDE — Dame ou demoiselle pour aider au soin de la maison. Pas de travail lourd. Toutes facilités modernes, 5 jours par semaine, 8 h. 30 a.m. à 4 h. 30 p.m. Central. Rémunération généreuse. Signaler: CHapel 7-1405. 24-199-24C.

LECONS DE MUSIQUE — Professeur A.R.C.T. donnant leçons de piano et de théorie, à St-Boniface. Signaler: CHapel 7-8238. 24-183-25C.

PERSONNEL.

VIEUX, EPUISE? Des milliers d'hommes, femmes après 40 rajeunissent. Les Tablettes toniques Ostrex aident à les ravigoter. Seulement 69c. Toutes pharmacies.

ECOLE FRANCAISE DE COUPE ET COUTURE — En 30 leçons vous pourrez réaliser à vos mesures les modèles de votre choix. Les cours sont également donnés par correspondance. Pour plus de renseignements, s'adresser à Mme Bertrand, 153, avenue Provencher. Téléphone: CEdar 3-1848. 20-74-T.F.

Demandons hommes débrouillards, ambitieux pour vendre nécessités pour la maison et la ferme, vitamines, toniques, cosmétiques, etc. Intéressante commission, boni mensuel, 30 jours d'essai, etc. PRODUITS FAMILEX, Dépt. R.S. 3, 1600, Delorimier, Montréal.

ON DEMANDE GARDES-MALADES LICENCIEES pour les hôpitaux du Vicariat du Mackenzie, Territoires du Nord-Ouest. Salaire variant de $300.00 à $350.00 selon la localité. Transport payé à partir d'Edmonton, Alberta. Adressez-vous au R. P. Gilles Mousseau, O.M.I., Fort Smith, N.W.T. 23-164-25C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée. Pour personne qui travaille. Près hôpital. Signaler: CEdar 3-4757. 23-173-24C.

A LOUER — Norwood. Chambres. Signaler: CEdar 3-1768. 24-188-25C.

A LOUER — Norwood, Précieux-Sang. Joli grand logis privé: 4 pièces. Pour personne fiable. Libre: 1er octobre. Signaler: CHapel 7-6082. 23-158-25C.

A LOUER — Winnipeg, 854, rue Furby. Résidence tranquille. 2 logis absolument modernes. Un de 2½ pièces et l'autre de 4 pièces. Poêle et réfrigérateur. Pour adultes. Libre: 1er octobre. Signaler: SPruce 4-8474. 24-202-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces non meublées. 2e étage. Libre: 1er octobre. Signaler: CHapel 7-6694, après 6 h. ou en fin de semaine. 24-181-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 438, rue La Rivière. Logis non meublé: 3 pièces. Petit poêle. $65 par mois. 24-201-24C.

A LOUER — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Logis: 4 pièces. 1er étage. Salle de bains et entrée privées. Usage du soubassement. Signaler: CEdar 3-5588. 24-195-24C.

A LOUER — St-Boniface. Logis privé: 5 pièces. 1er étage. Adultes de préférence. Libre: 15 octobre. $100 par mois, avec garage. Signaler: CEdar 3-4757. 24-194-25C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée. Facilités de cuisine. Demoiselle de préférence. Libre: 1er octobre. Signaler: CEdar 3-4744. 24-192-25C.

A LOUER — St-Boniface, 238, rue Berry. Logis: 3 pièces. Complètement privé, 2 étage. 24-191-25C.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 2 pièces. Près hôpital et autobus. Dame ou demoiselle de préférence. Signaler: CHapel 7-6736. 24-190-24C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre double pour jeune fille étudiante, ou personne qui travaille. Aussi, chambre simple pour dame ou jeune fille. Signaler: CHapel 7-3886. 24-189-24C.

REPARATIONS DE MONTRES
Tout travail d'ajustement et de réglage vérifié à l'aide d'un instrument électronique et complètement garanti. Prix raisonnable. Horloger d'expérience. Envoyez vos montres ou horloges à Friesen's Jewellers, Boîte 12, Carman, Man. 14-911-T.F.

FERMES A VENDRE
Dans la région de Carberry. Petites ou grandes, propres à culture du grain, élevage, culture mixte, ou en lisière. Bon choix.
S'adresser à
CARBERRY REALTY
Carberry, Man. 18-2-34P.

A LOUER — Norwood, rue Braemar. 2 chambres. Entrée privée. Libre immédiatement. Signaler: CEdar 3-2142. 22-123-26C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée pour jeune étudiant. Près collège. Signaler: CHapel 7-1245, le matin ou le soir. 23-156-24C.

A LOUER — St-Boniface, 216, rue La Vérendrye. Logis: 3 pièces. Salle de bains et entrée privées. 23-172-24C.

A LOUER — St-Boniface, 342, rue Notre-Dame. Logis: 3 pièces. Convenable pour 3 personnes. Signaler: CHapel 7-1657. 24-187-24C.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 2 pièces, 1 grande et une cuisine. Libre: 1er octobre. Signaler: CHapel 7-6439. 24-186-25C.

A LOUER — St-Boniface. Logis moderne: 3 pièces. Salle de bains privée. Poêle électrique. Près église et autobus. Conviendrait pour jeune couple. Signaler: CHapel 7-8236. 24-177-24C.

A LOUER — St-Boniface. Place Gaboury. Logis non meublé: 3 pièces. Pour un couple. Salle de bain et entrée privées. Libre: 1er octobre. Signaler: CHapel 7-7357. 24-176-24C.

A VENDRE — Brûleur à huile. S'adresser à 462, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface. 22-144-23C.

A VENDRE — Brûleur et fournaise à huile en parfaite condition, avec contrôles et réservoir 300 gallons. S'adresser à 153, Enfield Crescent, Norwood. 23-157-24C.

A VENDRE — "Stoker" moyen. En bon état. S'adresser à 718, avenue Taché, ou signaler CHapel 7-3886. 24-179-25C.

A VENDRE — 1952 Pontiac sedan de Luxe, 4 portes, en bon état. Avec radio et chaufferette. Appeler: CHapel 7-4307. 24-175-24C.

A VENDRE — Norwood, Enfield Crescent. Maison: 6 pièces. Possession immédiate. S'adresser à 153, Enfield Crescent. 23-163-T.F.

A VENDRE — St-Norbert. Lot: 65' x 125'. Près église et école supérieure. Ecrire à C.P. 18, St-Norbert. 23-167-25C.

A VENDRE — St-Boniface, rue De la Morenie. Bungalow moderne: 5 pièces. Chauffage: eau chaude, huile. Près de toutes commodités. Pas d'agents. Comptant requis: $6,000. Balance: termes faciles. Signaler: CEdar 3-3292. 23-168-24C.

A VENDRE — St-Boniface, Windsor Park. Bungalow: 4 pièces. Nouvellement décoré. Bon grand garage. S'adresser à 900, chemin Elizabeth, ou signaler CHapel 7-9102. 23-169-25C.

ON DEMANDE — Au centre de St-Boniface. Logis ou maison de 4 à 5 pièces. S'adresser à Boîte 197, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 24-197-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Centre. Maison moderne: 6 pièces. 3 chambres à coucher. Chauffage automatique: huile. Tapis de salon inclu. Signaler: CEdar 3-6831. 24-198-25C.

A VENDRE — 414, rue Dubuc. Bungalow en stuc: 5 pièces. Nouvellement décoré. Possession immédiate. Pour plus d'informations, signaler GLobe 3-5786, le jour, ou après 6 h., CHapel 7-4226. 24-182-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Deux bateaux neufs dont un pour la course. Prix de sacrifice. Signaler: CHapel 7-8238. 24-184-24C.

A VENDRE — Windsor Park. Duplex: 4 et 4. 3 pièces et salle de bains au soubassement. Chauffage: eau chaude, gaz. Décoré. Jardin paysagé. Près école, magasin et autobus. Idéal pour famille. Appeler propriétaire: ALpine 3-8377, ou s'adresser à 947, chemin Bibeau, Windsor Park. 23-162-25C.

A VENDRE — La Broquerie, Manitoba. 12 acres de terre, tout près de la gare du C.N.R. Bonne maison. Bon puits artésien, étable et remise. S'adresser à V. Bisson. 24-185-24C.

A VENDRE — 20 milles de Winnipeg, 1 mille du Trans-Canada, sur chemin gravelé. Ferme: 240 acres avec bâtiments. 236 acres en culture. Bonne terre noire. Eau courante. Prix: $55 l'acre. S'adresser à Vic Champagne, Dufresne, Man. 24-203-25P.

A VENDRE — Dans village canadien-français. Magasin général. Chiffre d'affaires: $45,000. Bureau de poste. Logis: 4 pièces. Pompe à essence. 2 grands lots clôturés. Prix: $12,000, plus stock. Comptant requis: $7,000. S'adresser à Boîte 990, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 17-990-T.F.

A VENDRE — Dans très bon village de la Saskatchewan. Excellent magasin. Chiffre d'affaires annuel au-delà de $150,000. Comptant requis: $20,000. Balance à termes. S'adresser à Boîte 101, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. 21-101-26C.

URGENT DEVONS DEMENAGER — Désirons maison à St-Boniface, Norwood ou St-Vital. Payerons bon montant. Signaler: CHapel 7-2446. 42-502-T.F.

SI VOUS DESIREZ TOUT COMPTANT pour votre maison, appelez Gus Fredette à SPruce 5-3363. Aussi à VENDRE maison avec comptant requis à partir de $500! 26-299-T.F.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels. Prêts. S'adresser à A. Ayotte, 191, blvd Dollard, St-Boniface. Téléphone: CEdar 3-5845. 24-196A-24C.

MID-TOWN REALTY
394, rue Stafford Winnipeg
A VENDRE

Transcona — Bungalow ultra moderne: 6 pièces. 3 chambres à coucher. Salle de récréation. Garage. Lot: 55'. Age: 2 ans. Comptant requis: $6,500. Balance à termes faciles.

St-Boniface — Centre. Duplex: 4 et 4. Age: 12 ans. Garage. Grand lot.

S'adresser à
A.-C. DESAULNIERS
GLobe 3-4745 ou CHapel 7-6964
22-145-24C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE

St-Boniface — Rue Ritchot. $6,800. Bungalow: 4 pièces. Chauffage: huile. A termes.

St-Boniface — Duplex en stuc. 9 pièces. 11 ans. Chauffage: huile. Garage double. Revenu mensuel: $150. 4 pièces pour propriétaire. A termes.

St-Vital — Près école Ste-Marie. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Garage. A termes.

Norwood — Près Précieux-Sang. $17,500. Maison de famille. 5 chambre à coucher. Chauffage: huile. Comptant requis: $5,000.

Norwood — Près chemin Ste-Marie. Prix: $11,000. Bungalow en stuc: 5½ pièces. Cave à la grandeur. Chauffage: huile. Garage. Comptant requis: $3,800. Balance: $75 par mois.

Norwood — Près Précieux-Sang. $13,000. Maison de famille: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Salon: 12' x 26'. Cave à la grandeur. Chauffage automatique. Comptant requis: $3,000. Balance à termes.

St-Norbert — Près église. $12,500. Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Lot: 80' x 165'. Chauffage: huile. Soubassement. Eau et égouts. $2,500 comptant. Balance à termes.

Ste-Anne-des-Chênes — Maison: 10 pièces, 6 chambres à coucher. Soubassement complet. Chauffage: huile. Garage. Prix: $10,000. Agents exclusifs.

N. Bernier, 534, rue St-Jean-Baptiste
CEdar 3-2027

O. J. DeSieur, 56, rue Lawndale
GLobe 3-2285

Jos. Carrière, 238, rue Kitson
CEdar 3-5388
22-131-24C.

Vaste programme d'action économique des S.S.J.B.

MONTREAL — La nationalisation des services publics, la création d'une industrie sidérurgique au Québec, l'encouragement de la fondation d'entreprises collectives et l'envoi par le gouvernement d'agents commerciaux dans les pays de langue française, voilà les objectifs à long terme que s'est fixés le comité d'action économique de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste, au cours de la réunion qui a groupé en fin de semaine, à l'Ecole Le Plateau, les sept comités permanents provinciaux et le conseil général de la Fédération.

Parmi les objectifs immédiats, une enquête sera poursuivie, sur le plan paroissial ou local, pour connaître les fournisseurs et pourvoyeurs de services des commissions scolaires, des cités et villes, des fabriques, communautés religieuses, hôpitaux, etc. Ce travail sera fait par les membres des sociétés locales, au nombre de 850, qui comptent un total de 240,000 membres répartis en 16 grandes régions.

Un autre objectif consiste en un programme d'éducation populaire portant sur les réservoirs de capitaux canadiens-français, afin de faire connaître à la population les compagnies d'assurance, de fiducie, les caisses populaires, banques et institutions financières qui utilisent ces capitaux.

Ce comité était dirigé par son président, Me Richard Rioux, de Trois-Rivières, assisté du secrétaire, M. Guy Mercier, de St-Jérôme.

On a vu ensuite à établir des structures pour assurer l'exécution du travail, soit un comité provincial; un comité diocésain (ou un responsable); un comité local (ou un responsable); des sous-comités féminins locaux qui s'emploieront à encourager l'achat chez nous.

Fraternité française

L'objectif de la campagne 1960 pour l'aide aux groupes français minoritaires est de $90,000 et on a recueilli jusqu'ici $65,797.76 alors qu'en 1959, le total a été de $69,128.

Tout homme porte en son coeur une image embellie de soi-même; un moi dont son imagination atténue les défauts, perfectionne les perfections, le moi qu'il voudrait être.

Edouard ROD.

ARPIN REALTY
120, avenue Provencher
St-Boniface
Tél.: CHapel 7-8023 — GLobe 2-3618
A VENDRE OU A LOUER

St-Boniface — Angle chemins Bourget et Dugald. Grande maison: 2 étages, 8 pièces. Pas de soubassement. Chauffage: huile.

St-Vital — 21, rue Essex. Maison moderne: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet.

Possession immédiate de l'une ou de l'autre maison
21-81-T.F.

MARION REALTY
62, rue Marion, Norwood
A VENDRE

St-Boniface — $9,700. Bungalow: 4 pièces. 13 ans. 14' x 124'. Très bonne condition. $2,000 comptant. Balance: termes faciles.

St-Vital — $11,200. Bungalow: 5 pièces. 3 chambres à coucher. Garage. Grand lot. Près église et école catholiques. $1,500 comptant.

Norwood — $19,900. Maison: 8 pièces. 3 chambres à coucher. 9 ans. Très belle location. $8,000 comptant.

Norwood — $12,900. Maison: 6 pièces. 3 chambres à coucher. Rue tranquille. Près église et écoles catholiques. $3,500 comptant. Balance: $80 par mois.

St-Vital — $12,500. Bungalow: 6 pièces. 3 chambres à coucher. Gaz. Près toutes commodités. $3,000 comptant. Balance: $85 par mois.

St-Boniface — $29,500. Immeuble de 4 logements de 5 pièces chacun. Chambre à la cave. Revenu mensuel: $330. Garage. Très bien situé. $10,000 comptant. Termes mensuels: $190.

Pour plus d'informations, appeler
M. Gagnon, CEdar 3-6217
ou
M. Thériault, LEnox 3-6017
24-193-24C.

A VENDRE

St-Boniface — Restaurant. Chiffre d'affaires: $90 par jour. Heures d'affaires limitées. $6,950 seulement. $2,000 comptant. Balance comme loyer.

Chemin Trans-Canada — Près Dufresne, Man. 15 acres de terrain. $150 l'acre.

St-Boniface — Près basilique et écoles. Duplex: 7 pièces. 12 ans. Grand lot. $16,900. $4,500 comptant.

St-Boniface — Près hôpital. Duplex: 8 pièces, 4 et 4, salles de bains privées. 2 chambres finies à la cave. Garage double. $25,500, termes faciles.

St-Boniface — Bungalow complètement moderne: 4 pièces. 10 ans. Chauffage: huile. Garage. $9,950, $2,500 comptant.

St-Boniface — Maison appartement: 5 logis. 9 ans. Revenu mensuel: $430. Grand lot. Chauffage: vapeur à l'huile. Prix: $41,000, comptant requis: $15,000. Balance: termes faciles.

60 milles au sud-ouest de Winnipeg — Hôtel moderne: 12 ans. 12 chambres. Excellentes ventes de bière. Chauffage: eau chaude, huile. Propriétaire malade sacrifie pour: $29,500. Comptant requis: $9,500.

J.-R. POIRIER REALTY Co.
Signaler: GRover 5-1876
22-134-24C.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
A VENDRE

St-Boniface — Duplex moderne: 6 pièces. $9,800.

St-Boniface — Duplex: 8 pièces. Près de toutes commodités. $13,000. Termes faciles.

St-Boniface — Cottage moderne: 4 pièces. Garage. Près basilique. $13,700.

Norwood — Maison moderne: 6 pièces. Cave finie. Chauffage: huile. $16,300. Possession immédiate.

Norwood — Duplex moderne: 8 pièces. Près Précieux-Sang. $14,800.

St-Germain — Chemin Ste-Marie. Maison: 4 pièces. Lot: ½ acre. $5,800.

Magasin général — Village canadien-français. $45,000 d'affaires. Logis: 4 pièces. Une aubaine à $13,800 pour vente immédiate.

Magasin général — Dans village prospère canadien-français. $95,000 d'affaires. Ameublement moderne. $26,800 y compris maison moderne: 5 pièces.

Pour achat ou vente d'hypothèques, perception de loyers ou paiements sur hypothèques rapport d'impôt.

Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WH 3-2134
22-132-24C.

A VENDRE

St-Vital — Bungalow moderne: 5 pièces. Près église, école et transport. 2 chambres à coucher. Chauffage: huile; plancher de bois dur. $9,800; $2,000 comptant, balance portée par propriétaire à 7%.

St-Vital — Bungalow de 5 pièces, 3 chambres à coucher. Près école et église. Chauffage: gaz. $12,200; $4,000 comptant.

St-Boniface — Rue Dugas: maison de 4 pièces, 5 ans. Pas de soubassement. Fournaise à l'huile inclue. $8,500 à termes faciles.

S'adresser à A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
ou
A. Vermette, représentant
CEdar 3-4869
22-133-24C.

HENRI D'ESCHAMBAULT LTEE
136, avenue Provencher, St-Boniface
A VENDRE

Rue Masson — Maison moderne: 6 pièces. $17,500. Comptant substantiel.

St-Norbert — Grande maison, 5 chambres à coucher. Ancienne maison en excellente condition. Grand lot boisé. Huile. Taxes: $187 seulement. Une aubaine $13,000, $2,500 comptant ou plus.

Parc Windsor — Maison: 4 chambres à coucher. Comme neuve. $15,900. $4,000 comptant.

Place Gaboury — 2 duplex.

Norwood — Ouest de Ste-Marie. Petite maison 5 pièces. Salle de récréation. $10,900. Comptant: $2,500.

Norwood — Ouest de Ste-Marie. Peut être facilement convertie en duplex, maison, 12 pièces. Propriétaire forcé de vendre. $16,500. Comptant: $4,000.

Parc Niakwa — Très belle maison: 6 pièces avec abri pour auto. $20,000.

J.-Albert Boivin
Téléphones: CHapel 7-1137
ou résidence ALpine 3-4766
24-196B-25C.

On demande des soumissions
POUR L'ACHAT DES EDIFICES SUIVANTS:

L'ancienne école et le terrain de Talbot Est no 1831
L'école a environ 34 par 22 pieds avec porche en appentis d'environ 5 par 8 pieds, entièrement en pans de bois.

L'ancienne école et le terrain de Talbot Ouest no 1831
L'école a environ 32 par 20 pieds avec porche en appentis d'environ 10 par 18 pieds, entièrement en pans de bois. Aussi un entrepôt à charbon d'environ 10 par 8 pieds. A vendre ensemble ou séparément.

On n'acceptera pas nécessairement la plus haute ou n'importe quelle soumission.

Des soumissions scellées seront acceptées le 28 septembre 1960. Pas plus tard que midi.

Marie-J. Champagne,
secrétaire-trésorière,
Ste-Anne, Man.

UN TOUR DU MONDE GRÂCE À EATON'S

Eaton, "le gros magasin", a pris, depuis le 9 septembre, une atmosphère cosmopolite en étalant un peu partout dans le magasin des produits importés de tous les coins du globe. On peut voir au 4e étage, des expositions spéciales du Danemark, d'Italie, d'Angleterre, d'Espagne, de France, etc., et des démonstrations fascinantes du filage, de la fabrique de poterie, du tissage et de travaux à l'aiguille norvégiens. Tous les jours, au 3e étage, de 10 h. 30 a.m. à 12 h. 30 p.m. et de 2 h. à 4 h. p.m., Mme H. Nichimura, spécialiste japonaise dans l'arrangement des fleurs, explique comment disposer les fleurs.

Des costumes d'autres nations sont exposés dans les vitrines réservées à de ravissantes marchandises importées.

Des ballons en couleurs sont distribués aux enfants qui visitent le 5e étage, et le "Grill room" offre aux adultes, tous les jours à l'heure du lunch, un menu composé de différents mets étrangers.

Tout en étant assis dans un fauteuil on peut aussi, entre 10 h. a.m. et 4 h. p.m., visiter d'autres pays, en assistant à la représentation d'un film de voyage déroulé au "Donald Annex".

Un kiosque international, de couleurs variées et attrayant, met à la disposition des clients, au rez-de-chaussée, des journaux de langues étrangères et des pamphelets de voyage.

Des modèles authentiques de la plus récente navigation aérienne pour voyage outremer et une réplique du nouveau bateau "Rotterdam" (Hollande-Amérique) peuvent être contemplés parmi d'autres objets de couleurs variées.

Cette exposition se tiendra pendant une période de trois semaines.

SOUMISSION
3 classes et auditorium d'école à La Broquerie Manitoba

Des soumissions cachetées pour le projet susmentionné seront reçues au bureau des architectes, jusqu'à 12 h. (midi), heure avancée, le jeudi 29 septembre 1960.

On peut se procurer les plans et devis et les formules de soumission aux bureaux des architectes: Pratt and Lindgren, 757, chemin Ste-Marie, St-Vital, Winnipeg 8, Manitoba. Un dépôt de cinquante dollars ($50) est exigé pour chaque série de plans et devis. Ce dépôt sera remis sur réception d'une soumission légitime et la remise des plans et devis en bon état.

Chaque soumission doit être accompagnée d'une caution au montant de 5 pour cent de la soumission.

La plus basse ni aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée. Cette soumission est émise par l'entremise du dépositaire des soumissions du Winnipeg Builders Exchange.

Mme Adélard Fournier,
secrétaire-trésorière,
District scolaire Consolidé
St-Joachim, no 2378,
La Broquerie, Manitoba.

Selon l'Acte du Contrôle des Liqueurs

La municipalité rurale de Ste-Anne donne cet avis public, selon l'Acte du Contrôle des Liqueurs, vous invitant à prendre note le règlement 6o 20-60 de la Municipalité Rurale de Ste-Anne, qui autorise l'octroi dans la Municipalité des classes suivantes de permis de liqueurs, à savoir:

a) Pour restaurants
b) Pour salles de consommation de boissons
c) Pour salles à dîner

a, après demande aux et vote favorable des membres du Conseil de la Municipalité Rurale de Ste-Anne, reçu sa première et sa seconde lectures.

Les électeurs habilités à voter au sujet du règlement proposé pourront exercer leur droit le vendredi 21 octobre 1960, de 9 h. a.m. à 6 h. p.m. Les endroits de votation seront les mêmes où la votation est ou devrait être tenue pour fins d'élection municipale.

Une copie authentique dudit règlement, comme celui qui a reçu sa première et sa seconde lectures, est à votre disposition dans la filière du greffier de la Municipalité, dans les bureaux municipaux, jusqu'au 21 octobre 1960.

Lors de la réunion régulière du Conseil de la Municipalité Rurale de Ste-Anne, qui sera tenue à la salle municipale le mardi 1er novembre 1960, on étudiera une dernière fois et on adoptera ledit règlement en autant qu'il a été approuvé par une majorité des électeurs dûment qualifiés.

Daté au village de Ste-Anne, dans la province du Manitoba, ce 6e jour de septembre 1960.

R. E. SMITH,
secrétaire-trésorier,
Municipalité Rurale de Ste-Anne.

PRINCE RUPERT, C.-B. — Le ministre des Affaires extérieures, l'hon. Howard Green, a déclaré que les Canadiens devraient y penser à deux fois avant de devenir neutres dans les affaires mondiales.

"Etre neutre n'est pas conforme au caractère canadien, a-t-il dit. Nous n'avons pas bâti le Canada en étant neutres. Nous l'avons édifié en prenant position sur les questions vitales."

Le chef de la diplomatie canadienne a dit que c'était une erreur de croire qu'en étant neutre, le Canada se ferait plus d'amis au sein des Nations unies. "Notre neutralité, affirma-t-il, affaiblirait l'Alliance atlantique".

SYLVESTRE REALTY
AGENT D'ASSURANCE
455, Louis-Riel, St-Boniface
Résidence: CEdar 3-5050
20-55-T.F.